

P R E F A C E

SUR LA I. EPITRE

DE SAINT PIERRE.

PIERRE, autrement Simon fils de Jean, ou de Jonas, étoit de Betzaïde, autrement Juliade, ville de Galilée, située au-delà du Jourdain, près l'embouchure de ce fleuve dans le Lac de Génézareth. Il étoit frere de S. André, & fut appelé par lui à la suite de JESUS-CHRIST (a). Il étoit marié, & avoit sa maison à Capharnaüm (b) : il y étoit occupé à la pêche avec son frere André (c), lorsque le Sauveur les appella pour toujours à son service. S. Pierre témoigna dans toute occasion son zèle pour son Maître, & il se distingua par-là, par-dessus les autres Apôtres; aussi JESUS-CHRIST lui marqua toujours une bonté toute particulière; il voulut qu'il fût témoin de sa Transfiguration (d); il lui déclara une autrefois qu'il étoit la pierre sur laquelle il vouloit bâtir son Eglise (e), & que les portes de l'enfer ne prévaudroient point contre elle.

Quoique S. Pierre eût eû le malheur, ou la foiblesse de renoncer JESUS-CHRIST dans sa Passion, le Sauveur ne laissa pas après sa Résurrection, de lui donner de nouvelles preuves de son amitié (f); il lui conserva la primauté sur les autres Apôtres, & le fit d'une manière expresse, le Chef visible de son Eglise, en lui disant par trois fois (g): *Simon fils de Jean, m'aimez-vous plus que ceux-ci*, & S. Pierre lui ayant répondu autant de fois qu'il l'aimoit, JESUS lui dit: *Paisez mes agneaux & mes brebis*.

Après la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, S. Pierre comme Chef de l'assemblée monta au Temple, & fit au peuple assemblé un discours si pathétique & si touchant, qu'il convertit trois mille personnes (h). Peu de jours après comme il parloit encore au peuple dans

(a) *Joan* I. 42.

(b) *Matth.* VIII. 14. *Luc.* IV. 38.

(c) *Luc.* V. 8.

(d) *Luc.* IX. 28, &c. *Matth.* XVII. 2.

(e) *Matth.* XVI. 18.

(f) *Marc.* XVI. 7.

(g) *Joan.* XXI. 15. 16. 17.

(h) *Act.* II. 14. & seq.

le Temple, il fut arrêté & mis en prison de la part des Prêtres & des Saducéens (a); mais cela ne ralentit pas son ardeur, & n'abattit pas son courage. Ayant été obligé de comparoître devant l'assemblée des Principaux de la nation, il leur prêcha hardiment JESUS-CHRIST, & leur dit qu'il falloit plutôt obéir à Dieu, qu'aux hommes.

Je ne m'arrêterai point à raconter ici toutes les actions de S. Pierre, je me contenterai de marquer les principales, pour conduire le Lecteur jusqu'au tems où il écrivit cette Epître. Après la mort de S. Etienne, tous les Fidèles, hors les Apôtres, furent dispersez, & se sauvèrent à Jérusalem (b). Les Samaritains ayant reçu l'Evangile par la prédication de S. Philippe Diacre, S. Pierre vint à Samarie, pour leur donner le Saint-Esprit (c); Simon le Magicien voulut acheter à prix d'argent, le don de pouvoir aussi conférer le Saint-Esprit; mais S. Pierre le rejetta, & le chassa de l'Eglise de JESUS-CHRIST.

Quelque tems après Dieu fit voir à S. Pierre, qu'il vouloit qu'on ouvrit la porte de l'Evangile aux Gentils, par une vision qu'il eut à Joppé, d'un linceul rempli de toutes sortes de reptiles, que Dieu lui dit de tuer & de manger; il donna donc le Baptême à Corneille (d), & ne fit plus de difficulté de manger, de converser, & de prêcher aux Gentils; il alla bien-tôt à Antioche (e), où il établit son premier Siège. Etant de retour à Jérusalem, vers l'an trente-sept de JESUS-CHRIST, S. Paul vint l'y trouver, & rendre ce respect à la dignité de premier Apôtre; il y demeura quinze jours auprès de lui, & ne vit aucun autre Apôtre que lui & S. Jacques frere du Seigneur; les autres Apôtres étant allez prêcher l'Evangile en divers endroits.

S. Luc ne nous dit plus rien de S. Pierre, jusqu'à sa prison en l'an quarante-quatre de JESUS-CHRIST; ainsi l'on peut mettre entre l'an trente-sept, & l'an quarante-quatre, ce que l'Histoire de l'Eglise nous apprend (f), de sa prédication aux Juifs répandus dans le Pont, dans la Galatie, dans la Bithynie, dans la Cappadoce, & dans l'Asie, après quoi il alla à Rome, pour y établir son Siège. Il étoit dans cette ville lorsqu'il écrivit sa première Epître; mais comme on croit qu'il y a fait plusieurs voyages, on ne peut décider précisément si ce fut avant l'an quarante-quatre, auquel il étoit sûrement à Jérusalem, à la fête de Pâque, & où il fut mis en prison par Hérodes Agrippa (g); ou si ce fut dans un second voyage qu'il fit en cette ville.

(a) *Act.* iv. 1. 2. 3. & seq.

(b) *Act.* viii. 1. & seq.

(c) *Act.* x. 9. 10 & seq.

(d) *Act.* x. 47. 48.

(e) *Hieronym.* in *Gal.* 11. *Chryso.* tom. 5. ho-

mil. 12. *Vide Concil.* tom. 2. pag. 269. & tom. 5. p. 116. &c.

(f) *Euseb.* lib. 3. cap. 1. pag. 71. *Hieronym.* de *Viris Illustr.* cap. 1. *Leo Mag.* serm. 2.

(g) *Act.* xli. 1. & seq.

Ce qui est certain, c'est 1°. qu'alors on donnoit communément le nom de Chrétiens dans les Provinces, aux Disciples de JESUS-CHRIST (a); ce qui commença selon S. Luc (b), par l'Eglise d'Antioche, & que l'on ne peut mettre qu'en l'an quarante-trois de JESUS-CHRIST, 2°. S. Marc étoit avec lui, & n'étoit point encore venu prêcher en Egypte, ce qu'on croit qui n'arriva que vers l'an quarante-neuf de JESUS-CHRIST. 3°. Les Eglises d'Asie, de Pont, de Galatie, de Bithynie, auxquelles il écrit, étoient nombreuses, & souffroient beaucoup de la part des Juifs incrédules, & des Gentils (c). 4°. Enfin S. Pierre dit ici que le jour du Seigneur étoit proche (d), ce qui marque la ruine prochaine de Jérusalem; ainsi on peut mettre cette Epître entre l'an quarante cinq & cinquante de JESUS-CHRIST, sans toutefois rien décider absolument sur cela.

Comme il étoit l'Apôtre de la Circoncision, comme S. Paul l'étoit des Gentils, il adresse son Epître principalement aux Hébreux, qui avoient embrassé la Foi dans les Provinces dont on vient de parler. Ce qui n'empêche pas selon S. Augustin (e), & quelques nouveaux Commentateurs (f), qu'il ne parle aussi aux Gentils convertis, qui étoient mêlez parmi eux; & on croit remarquer certains traits, & certains avis qui paroissent ne pouvoir regarder que les Gentils qui avoient embrassé la Foi. Par exemple, ce qu'il dit (g), qu'avant leur conversion ils étoient plongez dans toutes sortes de désordres & dans l'idolâtrie; qu'ils aimoient JESUS-CHRIST, quoiqu'ils ne l'eussent point vû, &c. Toutefois nous croyons avec beaucoup d'autres (h), qu'il n'y a rien ici qu'on ne puisse aisément expliquer des seuls Juifs convertis à JESUS-CHRIST.

Le but principal de l'Apôtre est de confirmer dans la Foi, les Fidèles auxquels il écrit, de les soutenir au milieu des afflictions & des persécutions qu'ils souffroient, de leur faire voir qu'il étoit parfaitement d'accord avec S. Paul sur le fond de la doctrine, & de réfuter les erreurs de Simon, & des Nicolaïtes, qui prétendoient, que la foi seule sans les œuvres suffisoit pour nous sauver. C'est pour cela qu'il les exhorte avec tant de zèle à la pratique des bonnes œuvres, & à la persévérance dans la Foi en JESUS-CHRIST; il leur parle souvent du bonheur de leur vocation, & des avantages qu'ils ont acquis par le Baptême; il donne d'excellens avis aux Supérieurs Ecclésiastiques, aux personnes mariées,

(a) 1. Petri IV. 16.

(b) Act. XI. 26.

(c) 1. Petri I. 6. 7. II. 20. 21. & seq. IV. 12. 13. & seq.

(d) 1. Petri IV. 17. 18.

(e) August. in Psal. CXLII. & in Faust. lib. 22. cap. 89.

(f) Vide Est. Prefat. D. Thom. Bedæ. Glossæ. Livan. &c. Theodoret. Prefat. apud Mill. p. 552

(g) 1. Petri II. 10. & IV. 3. & I. 8.

(h) Euseb. lib. 3. Hist. Eccl. cap. 4. Hieronym. Catalog. Scriptorum Eccl. Diadymus; Occumen. Cajet. Titelman. Canus lib. 2. de locis. alii plur.

aux esclaves , il recommande la soumission aux Puissances établies de Dieu.

On y remarque diverses similitudes, & diverses expressions, qui sont toutes pareilles à celles qui se voyent dans S. Paul; par exemple, sur la prédestination de JESUS-CHRIST, sur les effets de sa mort, sur le Baptême; on y trouve les mêmes avis aux Evêques, aux personnes mariées, & la même attention à recommander aux Fidèles l'esprit de douceur dans les souffrances, & l'obéissance aux Princes & aux Magistrats. Grotius (a) y trouve une force, une véhémence, une vigueur digne du Prince des Apôtres: Erasme & Estius (b) reconnoissent qu'elle est pleine d'une majesté Apostolique, & renferme de grands sens en peu de mots.

Baronius a conjecturé que cette première Epître avoit été écrite en Hébreu par S. Pierre, & traduite en Grec par S. Marc: mais on croit communément qu'elle a été écrite en Grec, quoi qu'adressée aux Hébreux convertis. On parloit Grec dans toutes les Provinces où ils étoient dispersés, & d'ailleurs S. Pierre y cite toujours l'Écriture selon la Version des Septante. S. Jérôme (c) remarque entre les Epîtres de S. Pierre, des différences de style, de caractère, de méthode; ce qui lui fait dire que S. Pierre se servoit tantôt d'un Interprète, tantôt d'un autre, suivant les rencontres; on comprend bien que cette diversité d'Interprètes emportoit nécessairement la différence du style. S. Marc étoit son Interprète ordinaire; & on sait qu'il étoit alors à Rome avec lui, puisqu'il fait ses complimens aux Fidèles à qui il écrit, Chap. V. v. 13. Ces Interprètes n'étoient pas employez à traduire d'Hébreu, ou de Syriaque en Grec, ce que les Apôtres leur disoient: mais de réduire en meilleur style, ce qu'ils leur disoient en Grec, ou en Latin, suivant qu'ils étoient inspirez; en sorte que le Saint-Esprit qui leur accordoit le don des Langues, ne leur en donnoit pas toute la perfection, & toute la délicatesse, pour des raisons que nous ne pouvons pénétrer. S. Jérôme en parlant de Tite, dit qu'il faisoit cette fonction auprès de S. Paul, parce que cet Apôtre ne pouvoit avec son langage ordinaire, parvenir à la majesté des choses divines qui lui étoient révélées: *Qui divinatorum sensuum majestatem digno non poterat Græci eloqui explicare sermone.*

Tertullien (d) & S. Cyprien (e) citent cette Lettre sous le nom

(a) Grot. Prefat. in hanc Epist. Habet hæc Epistola τὸ ἐπιπέδον conveniens Principi Apostolorum.

(b) Erasmi & Estii. Prefat. in Ep. I. Petri. Est autem Epistola profecto digna Apostolorum Principe, plena auctoritatis & majestatis Apostolica: verbis parca, sententiis referta.

(c) Hieronym. Ep. 150. qu. 11. lib. 3. pag. 139. Dua Epistola qua feruntur Petri, stylo inter se; & caractere differunt, structuraque verborum, ex quo intelligimus pro necessitate rerum diversum usum interpretibus.

(d) Tertull. Scorpiac. cap. 12.

(e) Cyprian. lib. 3. cap. 36. Testim.

d'Épître à ceux du Pont : *Epistola ad Ponticos*, parce qu'ils sont les premiers nommez dans l'Inscription. Erasme (a), & après lui Grotius (b), ont crû que S. Pierre avant cette Epître, en avoit écrite une autre aux Juifs convertis, dispersez dans les Provinces d'Asie; ils se fondent sur ces mots du Ch. V. v. 12. *Je vous ai, ce me semble, écrit brièvement par notre frere Sylvain.* Mais ces paroles s'expliquent fort naturellement de cette Epître même, que S. Pierre envoya par Sylvain, & qui lui paroît être courte, comme elle l'est en effet, par rapport à la grandeur de la matière qu'elle contient.

Au reste cette Epître a toujours passé pour Canonique, comme le remarquent Origènes (c), Eusébe (d), S. Jérôme (e), & les autres Anciens, qui la citent souvent. Pour la seconde Epître du même Apôtre, elle a été long-tems contestée, comme on le verra dans la Préface sur cette Epître. On a attribué à S. Pierre quelques autres Ecrits apocryphes, comme une Apocalypse, un Voyage, ou un Itineraire, des Actes, un Evangile, un Livre intitulé, la Prédication, & un autre, le Jugement de S. Pierre.

(a) *Erasm. Prefat.*(b) *Grot. ad 1. Petri v. 12.*(c) *Origen. apud Euseb. lib. 6. cap. 25. &*| *in Joan. pag. 88.*(d) *Euseb. Hist. lib. 3. cap. 3.*(e) *Hieronym. de Scriptorib. Eccle.*



COMMENTAIRE LITTERAL SUR LA PREMIERE EPITRE DE SAINT PIERRE.

CHAPITRE PREMIER.

Saint Pierre rend graces à Dieu de la vocation des Fidèles à la foi & à la vie éternelle. On n'y parvient que par les afflictions. Elle a été annoncée par les Prophètes. Notre vie doit être pure, comme ayant été rachetée par le Sang de JESUS-CHRIST. Sa parole éternelle nous engendre pour l'éternité.

ψ. I. *P*etrus Apostolus Jesu Christi, electis advenis dispersionis Ponti, Galatia, Cappadocia, Asia & Bithynia.

ψ. I. **P**ierre, Apôtre de JESUS-CHRIST, aux Fidèles qui sont étrangers, & dispersez dans les Provinces du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, & de Bithynie,

COMMENTAIRE.

ψ. I. **P**ETRUS APOSTOLUS. *Pierre Apôtre de Jesus-Christ, aux Fidèles qui sont étrangers, & dispersez; ou à la lettre: Aux Elûs qui sont dispersez.* Sous le nom d'Elûs, on entend quelquefois les Fidèles (a), les Gentils, convertis, choisis & appelez de Dieu à la connoissance de l'Evangile. Ici il faut l'expliquer des Juifs choisis, & efficacez.

(a) Rom. VIII. 33. & XVI. 13. Coloss. III. 12. 2. Timoth. II. 10. Tit. I. & 1. Petr. II. 6. 9.

ment appelez au Christianisme; car l'Apôtre S. Pierre n'écrit proprement qu'aux Chrétiens hébraïzans, répandus dans les Provinces d'Asie. Plusieurs (a) joignent *electi* à ces mots du verset suivant : *Secundum præscientiam Dei Patris*. Elûs selon la préscience de Dieu le Pere. Ils étoient tous élûs & prédestinez à la grace de la foi & de la vocation ; & S. Pierre pouvoit charitablement présumer qu'ils l'étoient aussi à la gloire ; mais ces termes ne prouvent nullement qu'ils le fussent : non plus que les autres épithètes & les éloges que les Apôtres donnent aux Chrétiens dans leurs lettres , ne conviennent pas à tous , mais seulement aux plus saints & aux plus parfaits d'entre ceux auxquels ils écrivent. Nous sommes tous élûs pour devenir saints (b) : *Elegit nos in Christo , ut essemus sancti & immaculati in conspectu ejus in charitate*. Mais il s'en faut bien que nous parvenions tous à la sainteté à laquelle nous sommes destinez par notre vocation. Plusieurs reçoivent la grace de la vocation, mais peu y sont fidèles, & peu y persévèrent. En ce sens il y a beaucoup d'appellez, mais peu d'élûs (c).

ADVENIS DISPERSIONIS PONTI. *Qui sont étrangers, & dispersez dans les Provinces du Pont, de la Galatie, &c.* Théodoret & Oecuménus (d) joignent le Pont & la Galatie, comme si S. Pierre avoit voulu adresser sa Lettre aux Juifs convertis à la Foi, qui étoient dispersez dans la Galatie du Pont, pour la distinguer d'une autre Galatie, qui est celle des Celtes, ou des Gaulois, & qui est la Galatie proprement dite ; car les Grecs appellent les Gaules, la Galatie : mais cette distinction paroît inutile en cet endroit. On conçoit bien que S. Pierre écrivant aux Juifs dispersez du Pont & de la Galatie, n'a pas voulu parler des Gaulois, ni du pays des Celtes ; le Pont & la Galatie sont deux Provinces voisines, & très-distinguées l'une de l'autre. Il dit qu'ils sont *étrangers*, dans ce pays-là, quoique la plûpart y demeurassent depuis fort long-tems, parce que les Juifs en quelques endroits qu'ils soient hors de la Judée, se considèrent toujours comme étrangers.

L'Asie se prend ou dans un sens général, pour toute cette partie du Monde, que l'on distingue de l'Europe, de l'Afrique, & de l'Amérique ; ou pour l'Asie Mineure qui comprend un assez grand nombre de Provinces, situées entre le Pont-Euxin, la Méditerranée & l'Archipel ; ou enfin pour cette Province de l'Asie Mineure, dont Ephèse étoit la Capitale (e). Il paroît par le dénombrement des Provinces que fait ici S. Pierre, que c'est en ce dernier sens qu'il se prend ici ; car la Bithynie, la Galatie, & le Pont, sont compris dans les Provinces de l'Asie Mineure.

(a) Bed. Liran. Est. Men. Tir. Grot. Piscat. Alii plures.

(b) Ephes. I. 4.

(c) Matth. xx. 16.

(d) Oecumen. hic. ex Theodoreti Præfat. in hanc Epistol.

(e) Hieronym. in locis, Ait. Apost. Specialiter ubi Ephesus civitas est, Asia vocatur.

2. *Secundum præscientiam Dei Patris, in sanctificationem Spiritus, in obedientiam, & asperionem sanguinis Jesu Christi: Gratia vobis & pax multiplicetur.*

3. *Benedictus Deus & Pater Domini nostri Jesu Christi, qui secundum misericordiam suam magnam regeneravit nos in spem vivam, per resurrectionem Jesu Christi ex mortuis,*

2. Qui sont élus, selon la prescience de Dieu le Pere, pour recevoir la sanctification du Saint-Esprit, pour obéir à JESUS-CHRIST, & pour être arrosez de son sang: que Dieu vous comble de plus en plus de sa grace & de sa paix.

3. Béni soit le Dieu, & le Pere de notre Seigneur JESUS-CHRIST, qui selon la grandeur de sa miséricorde nous a régénerez par la résurrection de JESUS-CHRIST d'entre les morts, pour nous donner une vive espérance.

COMMENTAIRE.

ψ. 2. SECUNDUM PRÆSCIENTIAM DEI PATRIS. *Selon la prescience de Dieu le Pere.* On joint ces paroles ou au nom d'élus, ψ. 1. *Elus selon la prescience du Pere (a)*; dans le même sens que S. Paul dans quelques-unes de ses Epîtres (b), se nomme *Apôtre par la volonté de Dieu.* Mais la première distribution est la plus suivie. Dieu par sa pure miséricorde vous a élus de toute éternité, pour devenir son Peuple choisi, & par une prédilection toute particulière, il vous a prédestinez du milieu de vos freres qui demeurent dans l'incrédulité: *Pour vous donner la sanctification du Saint-Esprit*, la vocation, la foi, la grace sanctifiante dans le Baptême, les dons du Saint-Esprit dans le Sacrement de Confirmation, pour obéir à *Jesus-Christ*, & aux Loix de l'Evangile, pour conformer votre vie à la sienne; & pour être arrosez de son Sang, pour participer aux mérites de sa Passion. S. Pierre suivant l'usage des Ecritures, attribué la prédestination & la vocation au Pere, la sanctification au Saint-Esprit, la rédemption à JESUS-CHRIST; quoique l'affaire du salut des Saints, soit l'ouvrage commun de toute la sainte Trinité.

GRATIA VOBIS ET PAX. *Que Dieu vous comble de sa grace & de sa paix*; Ou qu'il vous accorde ses bonnes graces, sa faveur, & toutes sortes de prospéritez. Sous le nom de paix on comprend toutes les espèces de biens temporels & spirituels.

ψ. 3. QUI REGENERAVIT NOS IN SPEM VIVAM. *Qui nous a régénerez par la Résurrection de Jesus-Christ, pour nous donner une vive espérance*, ou une ferme espérance d'obtenir un jour l'héritage de la vie éternelle. *Une vive espérance*, est mise par opposition à une espérance

(a) Ita Cyrill. de recta fide Oecumen.

(b) Rom. I. l. Paulus vocatus Apostolus, segregatus in Evangelium Dei. I. Cor. I. l. Paulus vocatus Apostolus per voluntatem Dei. Et I. Cor. I. l. Paulus vocatus Apostolus J. C. per voluntatem Dei, &c.

4. *In hereditatem incorruptibilem, & incontaminatam, & immarcessibilem, conservatam in caelis in vobis.*

4. Pour acquérir cet héritage où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir, qui vous est réservé dans les Cieux.

COMMENTAIRE

morte, languissante, foible, chancelante; ou selon d'autres (a), pour l'espérance de la vie éternelle, de la même sorte que JESUS-CHRIST dit qu'il est le Pain vivant (b), c'est-à-dire, le Pain qui donne la vie; & S. Paul, que JESUS-CHRIST nous a ouvert par son Sang, une voye nouvelle & vivante au travers du voile (c); c'est-à-dire que par sa mort il a tiré le voile qui nous fermoit l'entrée du Ciel, & nous a ouvert un nouveau chemin à la vie. Ainsi en cet endroit: L'espérance vive de l'héritage incorruptible; peut marquer l'espérance de la vie éternelle, qui consiste à jouir du bonheur du Ciel. Ce n'est point une espérance pareille à celle qu'on a donnée autrefois à vos peres, de les mettre en possession de la Terre de Canaan. C'étoit une espérance morte en quelque manière, puisqu'elle regardoit des hommes mortels (d), & un héritage qu'ils ne devoient posséder que peu de tems. L'espérance que JESUS-CHRIST nous a donnée, est vivante, elle a pour objet la vie éternelle, pour garantir un Dieu homme ressuscité? ceux qui en doivent jouir, seront eux-mêmes revêtus de l'immortalité & de l'incorruption.

PER RESURRECTIONEM JESU CHRISTI. Par la Résurrection de Jesus-Christ. On peut rapporter ces mots ou à Regeneravit, Dieu nous a régénéré par la Résurrection de JESUS-CHRIST, c'est elle qui nous a mérité la vie & le salut (e); ou à Spem vivam, Dieu nous a donné une vive espérance, ou l'espérance de la vie par la Résurrection de JESUS-CHRIST. Sa Résurrection est le fondement de nos espérances (f), puisque par-là il nous a ouvert le Ciel, & nous a remplis d'une ferme confiance, que nous ressusciterons un jour, & que nous jouirons dans la terre des vivans, du bonheur éternel, qui nous a été promis.

ψ. 4. IN HÆREDITATEM INCORRUPTIBILEM. Pour acquérir cet héritage où rien ne peut ni se détruire, ni se corrompre, ni se flétrir. La vive espérance dont nous sommes remplis, a pour objet l'hé-

(a) Quidam legunt, ἐλπίδα ζωῆς Spem vitæ. ita Steph. 17. Syr. Hieronym. lib. 1. contra Jovin. cap. 4. Spem vitæ æterna. Aug. lib. 1. de peccat. merit. cap. 27. Vide Est. Zeger. Grot. Alios passim.

(b) Joan. vi. 5.

(c) Hebr. x. 20.

(d) Occumten. hie. ἐλπίδα ζωῆς, ἢ εὐχὴ ἵνα ἢ εὐχὴ μαρτυρῶν ἐν τῇ χαρισματικῇ κατὰ τὴν ἡμετέραν, ἢ τὴν ἀληθινὴν ἀληθινῶν ἐπιγγινόμενα ἀληθῶς, ἀλλὰ

ζῶσαν. καὶ εὐχὴν τὸ ζῆν ἔχουσαν; ἀπὸ τῆς οὐκ ἐκ κινήσεως ἀνασταντος Ἰησοῦ Χριστοῦ, ἐν ἧς ἡ ἀλήθεια ἢ αὐτῆς ἀξιώσεως καὶ τῆς εὐχῆς αἰσίου τῆς ἐκ αὐτῆς ἐγγινόμενα αὐτῆς.

(e) Confer Rom. 17. 25. Resurrexit propter justificationem nostram. Et Rom. vi. 5. Et 1. Petr. III. 21. Vide Est.

(f) Vide Rom. VIII. II. 1. Cor. xv. 17. 1. Thessal. IV. 13. 14.

5. *Qui in virtute Dei custodimini per fidem in salutem, paratam, revelari in tempore novissimo.*

5. A vous que la vertu de Dieu garde par la foi, pour vous faire jouir du salut, qui doit être montré à découvert dans la fin des tems.

COMMENTAIRE.

ritage du Ciel ; l'héritage éternel , incorruptible ; fort différent de la terre promise à nos Peres, dont les Patriarches n'ont jouï qu'en espérance, & qui a été si souvent le théâtre de nos crimes & de nos maux ; dont nous avons été si souvent chassés , & dont vous êtes encore éloignez depuis si long-tems. L'héritage éternel vous est réservé dans les Cieux ; il vous est promis, il vous est destiné. Les promesses absolues de Dieu sont infaillibles , & ses decrets ne peuvent être rendus inutiles : mais n'oubliez jamais la voye qui vous a été marquée pour y parvenir , & les engagements où vous êtes entrez , en embrassant la Foi de JESUS-CHRIST. La voye du Ciel , est celle des souffrances, l'héritage dont je vous parle , ne vous est promis , qu'à condition que vous suivrez JESUS-CHRIST votre Chef, par une parfaite imitation. C'est ce qu'on verra dans la suite de cette Epître.

ψ. 5. QUI IN VIRTUTE DOMINI CUSTODIMINI. *L'héritage vous est réservé, à vous, que la vertu de Dieu garde par la Foi.* Dieu qui vous a fait ces promesses, les conservera , & les accomplira dans vous, en vous donnant des secours efficaces pour exécuter ses volontez ; il vous mettra dans les bonnes voyes, il vous y maintiendra, il vous donnera son Esprit qui vous y fera persévérer jusqu'à la fin (a). Votre foiblesse doit vous rendre humbles ; elle doit vous engager à mettre en Dieu toute votre confiance, & à exciter votre vigilance & votre attention : mais gardez-vous de tomber dans le découragement & dans le désespoir ; vous pourrez tout avec celui qui vous soutiendra (b) : *Omnia possum in eo qui me confortat.* Dieu vous garde par la Foi, pour vous faire jouir du salut. Il vous a donné la Foi, qui avec la charité vous rend victorieux du monde (c), du démon (d), & de la chair (e).

Ou bien, vous avez reçu par la foi, l'Esprit de Dieu, sa force, sa vertu (f), sa grace qui vous garde, & vous fait arriver au salut. Celui qui vous a appelé & justifié, achevera en vous son ouvrage, & vous con-

(a) Vide Estium, & Grot.

(b) Philipp. IV. 13.

(c) 1. Joan. V. 4. *Hæc est victoria qua vincit mundum, fides nostra.*

(d) 1. Petri V. 9. *Diabolus circuit quærens quem devoret ; cui resistite fortes in fide.*

(e) Rom. VII. 13. 14. *Peccatum vobis non dominabitur, non enim estis sub Legè, sed sub gratia.* Et 1. Joan. III. 9. *Omnis qui natus est ex Deo peccatum non facit.*

(f) Luc. XXIV. 49. *Sedete in civitate quoad usque induamini virtutè ex alto.*

6. *In quo exultabitis, modicum nunc si oportet contristari in variis tentationibus :*

6. C'est ce qui vous doit transporter de joye, lors même que Dieu permet que pendant cette vie qui est si courte, vous soyez affligé de plusieurs maux ;

COMMENTAIRE.

duira par sa grace à la gloire, qui doit être montrée à découvert par la suite des tems. Le nombre des Elûs est fixé dans Dieu ; leur récompense est arrêtée, & plusieurs jouïssent dès à présent de la gloire qui leur est préparée de toute éternité ; mais notre élection est à notre égard dans une entière incertitude, nous devons toujours opérer notre salut avec crainte & tremblement (a) jusqu'au dernier moment ; & craindre que celui de nous qui est debout, ne tombe & ne soit renversé (b). Mais au dernier Jugement, & à la fin des siècles, nous verrons avec évidence & à découvert, qui sont ceux que Dieu avoit résolu d'élever à la béatitude, nous connoîtrons le degré de gloire qui leur étoit destiné, & dont ils jouïront dans toute l'éternité. S. Pierre savoit que les Fidèles auxquels il écrivoit, avoient été choisis de Dieu, pour composer son peuple, qu'ils avoient reçu la justification, la Foi, & les prémices du Saint-Esprit ; il présuinoit qu'ils étoient prédestinés au bonheur éternel ; mais il avoué que leur état, leur gloire, leur bonheur, ne seront connus & manifestez aux hommes qu'à la fin des siècles.

ψ. 6. IN QUO EXULTABITIS (c) MODICUM NUNC SI OPOR-
TET CONTRISTARI. *Ce qui doit vous transporter de joye ; l'espérance de ce bonheur, & les gages que vous avez reçus de la bonté de Dieu sur vous, doivent vous combler de joye, lors même que Dieu permet que pendant cette vie qui est si courte, vous soyez affligé de plusieurs maux. Car les souffrances de ce tems ne sont pas comparables au bonheur de la gloire future qui nous est préparée (d) ; & les afflictions présentes qui ne durent qu'un moment, & qui sont si légères, nous produisent un poids éternel de gloire dans un degré d'excellence au-delà de toute mesure (e).* Les Juifs convertis au Christianisme étoient exposés à une infinité d'épreuves & de persécutions, non seulement de la part de leurs freres, qui demeuroient dans l'incrédulité, mais aussi de la part des Payens qui souffroient bien le Judaïsme, comme une Religion ancienne, & tolérée dans l'Empire depuis long-tems, mais à qui le Christianisme étoit odieux, parce qu'on le

(a) Philipp. II. 12.

(b) 1. Cor. X. 1.

(c) Εν ᾧ ἐχθαίρετε. *In quo exultatis. Ita Mss. Latini plurimi. August. Gaudete. Alii: Exultabitis* Α' χαίρετε. *Origen. in*

protreptic. Syr. Vulg. Velez. Praesens pro futuro positum, Exultatis, pro exultabitis. Occumen.

(d) Rom. VIII. 18.

(e) 2. Cor. IV. 17.

considéroit

7. *Ut probatio vestre fidei multo pretiosior auro, (quod per ignem probatur) inveniatur in laudem & gloriam, & honorem, in revelatione Jesu Christi:*

8. *Quem cum non videritis, diligitis: in quem nunc quoque non videntes creditis: credentes autem exultabitis letitia inenarrabili & glorificata.*

7. Afin que votre foi ainsi éprouvée, étant beaucoup plus précieuse que l'or, qui est éprouvé par le feu, se trouve digne de louange, d'honneur & de gloire à l'avènement glorieux de JESUS-CHRIST;

8. Que vous aimez, quoique vous ne l'ayez point vû; & en qui vous croyez, quoique vous ne le voyiez point encore maintenant: ce qui vous fait tressaillir d'une joye ineffable & pleine de gloire,

COMMENTAIRE.

considéroit comme une nouveauté, ennemie de toutes les Religions:

UT PROBATIO VESTRÆ FIDEI. *Afin que votre foi ainsi éprouvée se trouve digne de louange, &c.* De même que l'or qui passe par le feu, & qui est éprouvé dans le creuset, n'en devient que plus pur, plus précieux & plus brillant (a): ainsi votre foi ayant passé par les afflictions & par les épreuves, méritera des louanges & des récompenses de la part de notre Sauveur JESUS-CHRIST, au jour de son avènement glorieux. Il vous dira alors: Venez les bénis de mon Pere, recevez le Royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde (b), *C'est vous qui êtes demeurez constamment attachez à moi, dans toutes les épreuves que j'ai souffertes, & je vous prépare le Royaume comme mon Pere me l'a préparé (c).*

¶ 8. **QUEM CUM NON VIDERITIS, DILIGITIS.** *Que vous aimez, quoique vous ne l'ayez point vû.* Les Juifs de la Palestine avoient vû le Sauveur, puisqu'il avoit pendant trois ans parcouru tout leur pays, prêchant, enseignant, guérissant les malades: mais ceux qui demeuroient dans les Provinces éloignées, ne le connoissoient que par le récit, & la prédication des Apôtres. La présence corporelle de JESUS-CHRIST, ses discours, les miracles qui le suivoient par-tout, étoient un puissant attrait pour engager les peuples à le suivre, & à croire en lui: mais d'autre part son humilité, sa modestie, sa pauvreté, la bassesse de sa naissance étoient de grands obstacles à la foi de ceux qui le voyoient revêtu de notre infirmité. Ainsi si l'on envie le bonheur de ceux qui l'ont vû conversant parmi les hommes, on doit estimer encore plus heureux ceux qui ne l'ont pas vû, mais qui ont appris les prodiges qu'il a fait non seulement pendant sa vie, mais aussi après sa mort; par sa Résurrection, & par la vertu miraculeuse qu'il a communiquée à ses Apôtres. Les

(a) Vide Prov. XVII. 3. Malac. III. Job. |

(b) Matth. XXV. 34.

(c) Luc. XXII. 28. 29.

premiers étoient exposez au scandale des humiliations & de la Croix, les seconds trouvent dans cela même un motif de créance, puisque la Croix est devenuë à leur égard une merveille de la vertu & de la sagesse de Dieu (a).

L'éloge que S. Pierre fait des Juifs des Provinces, qui avoient crû en JESUS-CHRIST sans l'avoir vû, est donc fondé sur ce que leur foi étoit en quelque sorte plus pure, plus désintéressée, plus relevée que celle des Fidèles de la Palestine, qui avoient vû le Sauveur, qui avoient été témoins de ses miracles & de sa Résurrection, & qui avoient, pour ainsi dire, vû, considéré, manié le Verbe Divin (b). Au lieu que les Hébreux étrangers, & éloignez, n'avoient eû aucun de ces avantages. Toutes les preuves qui pouvoient faire impression sur l'esprit des Juifs éloignez, subsistoient à l'égard des Juifs convertis de la Palestine, mais non pas réciproquement à l'égard des autres. Autre chose est de croire en conséquence des merveilles dont on a été témoin, & autre chose de croire sur le récit de ces mêmes merveilles. Le mérite de la foi des seconds l'emporte de beaucoup sur celui des premiers.

IN QUEM NUNC QUOQUE NON VIDENTES CREDITIS, CRE-
DENTES AUTEM EXULTABITIS. *En qui vous croyez, quoique vous ne le voyez point encore maintenant; ce qui vous fera tressaillir d'une joye ineffable & pleine de gloire.* Le Grec (c) : *Dans lequel encore à présent sans le voir, mais croyant en lui, vous tressaillez d'une joye ineffable & glorifiée.* S. Irénée, le Syriaque, S. Polycarpe omettent les mots : *In quem nunc quoque non videntes creditis.* Vous ne pouvez penser à la grace que Dieu vous a faite en vous ouvrant les yeux & le cœur (d), & en vous donnant un esprit docile & intelligent (e), pendant qu'une infinité d'autres demeurent dans l'ignorance & dans l'endurcissement, sans en ressentir un plaisir ineffable, & sans en être pénétré de reconnoissance; sans en tressaillir d'une joye pleine de gloire, en vuë de l'honneur que Dieu vous a fait, de l'amour qu'il vous a témoigné, de la gloire à laquelle il vous a élevez, du bonheur auquel il vous destine : *Une joye glorieuse* (f) peut marquer ou celle qui a pour motif la gloire que nous recevons, ou pour objet celle que nous espérons; ou elle est simplement opposée à la joye du monde, joye vaine, passagère. & souvent honteuse dans son principe & dans son objet.

(a) 1. Cor. I. 24.

(b) 1. Joan. I. 1.

(c) Εἰς ὃν ἄρα μὴ ὁρῶντες, πιστεύομεν ἔτι, ἀγαπῶμεθα ἡμεῖς ἄνευ ἑωρατοῦ, καὶ διδοῦσθαι ἡμῖν. Exultatis. Vulg. Exultabitis. August. lib. 2. ad

Cathecum. cap. 7. Gaudete. Mss. plurimi. Lat. Exultatis.

(d) Act. XVI. 14.

(e) Ezech. XXVI. 26. Isai. VI. 7. Jerem. XXIV. 7. Dabo eis cor ut sciant me.

(f) S. Irénée omet ces mots en deux endroits,

9. Reportantes finem fidei vestra, salutem animarum.

10. De qua salute exquisierunt, atque scrutati sunt Propheta, qui de futura in vobis gratia prophetaverunt.

9. Et remporter le salut de vos ames, comme le prix de votre foi.

10. C'est ce salut, dans la connoissance duquel les Prophètes, qui ont prédit la grace qui vous étoit réservée, ont désiré de pénétrer, l'ayant recherché avec grand soin.

COMMENTAIRE.

¶ 9. REPORTANTES FINEM FIDEI VESTRÆ. *Remporter le salut de vos ames comme le prix de votre foi.* Voilà ce qui fait votre joye & votre gloire, c'est la ferme espérance où vous êtes de recevoir un jour la récompense de votre foi, animée de la charité, & accompagnée de vos bonnes oeuvres: car sans cela votre foi est morte (a), & inutile au salut. En ce siècle vous recevez par le moyen de la foi, un salut commencé; mais il ne sera achevé que dans l'autre vie. Il leur promet le salut de leurs ames: *Salutem animarum*, afin qu'ils ne crussent pas que la Religion Chrétienne bornât ses espérances à un bonheur temporel (b), semblable à ce qui étoit promis par Moÿse aux Israélites, avant leur entrée dans la Terre promise.

¶ 10. DE QUA SALUTE EXQUISIERUNT. *C'est ce salut dans la connoissance duquel les Prophètes ont désiré de pénétrer.* Les anciens Prophètes avoient prédit la venue du Messie, la conversion d'un grand nombre d'Israélites, & d'un plus grand nombre de Payens à la Foi de J E S U S C H R I S T; ils avoient vû de loin ce tems heureux où vous vous trouvez; ils avoient désiré de pénétrer ces grandes vérités, & de voir plus distinctement le tems précis de la venue du Messie, les circonstances de sa mission, l'établissement de son Regne, votre conversion & votre salut commencé par votre vocation à la Foi, & qui doit être consommé à la dernière résurrection, & à la fin des siècles. Ils connoissoient ces choses, mais d'une manière énigmatique & confuse; ils auroient souhaité que le voile fût tiré, afin qu'ils les vissent d'une manière plus distincte. Le Sauveur dans l'Evangile (c) disoit à peu près de même: *Heureux les yeux qui voyent ce que vous voyez; car je vous dis que plusieurs Prophètes, & plusieurs Rois ont désiré voir ce que vous voyez, & entendre ce que vous entendez, & ne l'ont ni vû, ni entendu.* Et ailleurs (d): *Abraham votre pere a tressailli de joye pour voir mon jour, il l'a vû, & s'en est réjoui.* Et Balaam (e): *Je le verrai, mais non pas si-tôt: je le considérerai, mais non*

(a) Jacob. II. 14. 20. 26.

(b) Vide Est. hic.

(c) Luc. I. 23. 24.

(d) Joan. VIII. 56.

(e) Num. XXIIV. 17.

II. *Scrutantes in quod vel quale tempus significaret, in eis Spiritus Christi : prænuntians eas que in Christo sunt passionis, & posteriores glorias :*

II. Et ayant examiné dans cette recherche en quel tems, & en quelle conjoncture l'Esprit de JESUS-CHRIST, qui les instruisoit de l'avenir, leur marquoit que devoient arriver les souffrances de JESUS-CHRIST & la gloire qui les devoit suivre.

COMMENTAIRE.

pas de près. Et Jacob (a) : *J'attendrai votre salut, ô mon Dieu !* Et Isaïe (b) : *Que le Juste descende du Ciel comme une rosée, que les nuës nous l'envoyent comme une pluye.*

¶ II. SCRUTANTES IN QUOD VEL QUALE TEMPUS. *Ayant examiné dans quel tems & dans quelle conjoncture l'Esprit de Jesus-Christ qui les instruisoit, &c.* Le Saint-Esprit qui les inspiroit, & qui procède du Pere & du Fils, porte à juste titre le nom d'Esprit de JESUS-CHRIST. Les Peres n'ont pas fait difficulté de dire que les Prophètes étoient inspirés par l'Esprit de JESUS-CHRIST : *il est le Prophète des Prophètes*, dit S. Clément d'Alexandrie (c), *& le Seigneur de tout esprit prophétique.* C'étoit le Verbe de Dieu, qui prédisoit dans les Prophètes les choses futures, dit S. Justin le Martyr (d) : *Ipse erat qui in Prophetis loquebatur sermo, Filius Creatoris*, dit Tertullien (e). *Les Prophètes étoient les Disciples de Jesus-Christ*, dit S. Ignace le Martyr (f) : *Ils l'attendoient en esprit comme leur Maître. Les Prophètes ont reçu de Jesus-Christ le don de Prophétie*, disent S. Barnabé (g), & S. Irénée (h), *& ont prédit son avènement. Prophetæ à Verbo propheticum accipientes charisma, predicaverunt ejus secundum carnem adventum.*

C'est à tort que les Sociniens expliquent ici l'Esprit de Jesus-Christ, comme s'il y avoit, l'Esprit qui révéloit ce qui regarde la personne de JESUS-CHRIST; car par la même raison, ils pourroient aussi l'appeler l'esprit de l'Ante-Christ, parce qu'il inspiroit aux Prophètes ce qui regardoit cet ennemi de JESUS-CHRIST. Les Prophètes donc examinoient avec soin en quel tems se devoient accomplir les choses qui regardoient la venue du Messie, ses souffrances, sa gloire, les ignominies de sa Passion, les tourmens de sa Croix, la gloire de sa Résurrection, de

(a) Genes. XLIX. 18.

(b) Isai. XLV. 8.

(c) Clem. Alexand. lib. Quis dives. Solu. c. 6. *Ἐλεῖς τὸν πνεῦμα τὸν προφητικόν, καὶ Κύριος πάντων προφητικῶν πνευμάτων.*

(d) Justin. Apolog. I. λόγος ἑνὸς ἀπὸ τῶν πρὸς τὸν πρῶτον πρῶτον καὶ μετῴστω χριστιανῶν.

(e) Tertull. l. 4. c. 13. *contra Marcion.*

(f) Ignat. Ep. ad Magnes. §. 9. *καὶ ὁ πρῶτος μαθητῶν ὄντως, καὶ πᾶσι ὡς διδασκαλὸν αὐτὸν προσεδίκεν.*

(g) Barnab. Ep. cap. 5. *Propheta à Christo habentes donum in illum prophetaverunt.*

(h) Irena. lib. 4. cap. 37.

11. *Quibus revelatum est, quia non sibi metipsis, vobis autem ministrabant ea, quae nunc nuntiata sunt vobis per eos, qui evangelizaverunt vobis, Spiritu Sancto misso de Caelo, in quem desiderant Angeli prospicere.*

12. Il leur fut révélé, que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous, qu'ils étoient ministres, & dispensateurs de ces choses, qui vous ont été annoncées par ceux, qui par le mouvement du Saint-Esprit, vous ont prêché celui que les Anges même désirent de voir de plus en plus.

COMMENTAIRE.

son Ascension, de son Règne dans l'Eglise, de sa séance à la droite du Pere.

S. Pierre distingue ici deux choses dans les Prophètes: Premièrement, ce que Dieu leur révéloit touchant la mort du Messie. Secondement, ce qu'ils en pouvoient découvrir par leur étude & leur réflexion sur ce qui leur avoit été révélé. Car souvent Dieu révéloit un mystère à un Prophète, & en découvroit le sens & l'explication à un autre. Daniel pria long-tems & avec grande instance, pour savoir le mystère des septante semaines qui avoient été révélées à Jérémie (a); ensuite il demanda avec beaucoup de larmes & de jeûnes, ce qui devoit arriver à son peuple, après son retour dans la Terre de Canaan, & Dieu le lui fit expliquer par un Ange (b). On voit dans le règlement que S. Paul fait pour l'Eglise de Corinthe (c), que plusieurs de ceux qui avoient reçu le don des Langues & de la Prophétie, n'avoient pas toujours le don de l'intelligence & de l'interprétation. Il conseille à ceux qui ont reçu le don des Langues, de demander à Dieu celui de l'explication (d): *Qui loquitur linguâ, oret ut interpretetur.*

¶ 12. QUIBUS REVELATUM EST. *Il leur fut révélé que ce n'étoit pas pour eux-mêmes, mais pour vous (e).* Dieu leur fit assez connoître en général, que ce qu'il leur révéloit, ne regardoit pas leur tems, mais le vôtre. Ils savoient bien que la venue du Messie étoit encore éloignée, & ils regardoient avec quelque espèce d'envie, ceux qui devoient avoir part à ce bonheur (f) que vous avez reçu par le ministère des Apôtres, qui vous ont prêché l'Evangile; & qui vous ayant amené à la Foi, étant animés par le Saint-Esprit que JESUS-CHRIST leur avoit envoyé, suivant sa promesse: *Evangelizaverunt vobis, Spiritu Sancto misso de Caelo.*

IN QUEM DESIDERANT ANGELI PROSPICERE. *Ils vous ont prêché celui que les Anges mêmes désirent de voir de plus en plus.* Il a dit

(a) Dan. ix. 2. Jerem. xxv. 11. xxxix. 10.

(b) Dan. x. 11.

(c) 1. Cor. xiv. 1. 2. 3. 4. 5.

(d) 1. Cor. xiv. 13.

(e) Le Grec lit: *Pour nous.* ο'υκ ε'αυτοις. *Μα' 3,* Mais les Exemplaires Latins lisent

vobis; & un grand nombre d'excellens Manuscrits Grecs portent: ο'υκ ε'αυτοις. *Μα' 3,* &c.

(f) *Est. Grot. Eras. Men. Alii.*

13. *Propter quod succincti lumbos mentis vestrae, sobrii perfecte sperate in eam, quae offertur vobis, gratiam, in revelationem Jesu Christi.*

13. C'est pourquoi ceignant les reins de votre ame, & vivant dans la tempérance, attendez avec une espérance parfaite la grace qui vous sera donnée à l'avènement de JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

ci-devant *ψ. 10.* que les Prophètes ont fort désiré de savoir les tems de la venue du Messie. Il dit ici que les Anges mêmes l'ont désiré (*a*) ; & qu'encore aujourd'hui dans le Ciel, où ils jouissent de la béatitude & de la vision de Dieu, & de JESUS-CHRIST, ils le voyent avec plaisir, & une joye toujours nouvelle, qu'il exprime par le nom de désir (*b*). Le Grec semble faire un meilleur sens (*c*) : *Ils vous ont annoncé des choses que les Anges mêmes désirent de pénétrer.* Les Anges tout éclairés, & tout instruits qu'ils soient des mystères que l'on vous a prêché, quoiqu'ils ayent été témoins de ce que JESUS-CHRIST a fait sur la terre, & de l'accomplissement des prophéties en sa personne : toutefois ils brûlent encore du désir de voir accomplir ce qui reste des prophéties, qui regardent son regne dans le monde, la conversion des Nations, les derniers tems, les jours de son second avènement, de la résurrection & de la glorification des Saints (*d*).

Quelques-uns (*e*) rapportent ces mots : *In quem desiderant Angeli profpicere*, au Saint-Esprit, dont il est parlé immédiatement auparavant. Les Anges ne désirent pas de voir l'essence & la personne du Saint-Esprit, puisqu'ils le voyent toujours en voyant le Pere & le Fils, qui ne sont qu'une même essence avec lui ; mais ils désirent de voir les œuvres du Saint-Esprit, la sanctification des Fidèles, la conversion des pécheurs, l'édification de l'Eglise ; voilà ce qui fait l'objet de leurs désirs, comme la vue & la jouissance du Pere, du Fils & du Saint-Esprit, fait leur souveraine félicité. Les dons miraculeux & extérieurs du Saint-Esprit étoient alors communs parmi les Fidèles. S. Pierre ne pouvoit les relever davantage, & en inspirer une plus haute estime aux nouveaux Chrétiens, que de leur dire que les Anges mêmes voyoient avec joye les effusions du Saint-Esprit dans leurs personnes. Mais le Grec n'est nullement favorable à cette explication.

ψ. 13. SUCCINCTI LUMBOS MENTIS VESTRAE. Ceignant les

(a) *Εν ἡ ὀφθαλμοῖσι ἄγγελοι παραύψαι.*
Occumen. *τῆς ψ. 10. ἂν τῶν γῶσφι, καὶ τῶν ἐκβάσει καὶ αὐτοῖσι. ὅτι ἄγγελοι ἐπεδόμισαν.*

(b) *Vide Bed. Gloss. D. Bern. serm. 1. & 4. de omnibus SS. Hugo, Thom. Tuelman.*

(c) *Εν ἡ ὀφθαλμοῖσι ἄγγελοι παραύψαι.*
Latini: *In quem. Ita Clem. Alex. adumbrat. in Epist. Petri. Cassiodor. Latin. Irenai, lib. 2. cap.*

24. *& lib. 5. c. 36. sed alibi congruit cum Graecis, h. 2. c. 24. & i. 4. c. 67.*

(d) *Vide Cyrilli. de Incarnat. unigen. cap. 28. Occumen. Didym. Syr. Gagn. Gajet. Cath. Vat. Alios.*

(e) *D. Thom. 1. parte. qu. 58. art. 1. ad 2. Isidor. lib. 1. Sent. cap. 12. Petr. Damiani serm. 11. Qui est de annunt. Basil. & Didym. de Spiritu Sancto. Cornel. à Lapide.*

14. Quasi filii obedientia, non confi-
gurati prioribus ignorantia vestra desi-
deris :

14. Evitans comme des enfans obéissans,
de devenir semblables à ce que vous étiez au-
trefois, lorsque dans votre ignorance vous
vous abandonniez à vos passions.

COM M E N T A I R E.

ceints de votre ame. Après avoir relevé la foi & le bonheur de la voca-
tion des Juifs convertis, S. Pierre les exhorte à vivre d'une manière
proportionnée à la sainteté de leur état. Il leur dit de se tenir prêts
comme des voyageurs, ou des soldats qui vont entreprendre un long
voyage, & qui doivent partir au premier signal qui leur sera donné.
Ils se tiennent tous ceints & chauffez, comme des gens qui n'attendent
que le moment de leur départ. Les Orientaux portant des habits longs,
& marchant pour l'ordinaire sans ceinture dans la maison, étoient obli-
gez de se ceindre, & de se trouffer lorsqu'ils se mettoient en voyage,
ou qu'ils vouloient entreprendre quelque ouvrage (a). JESUS-CHRIST
dans l'Evangile recommande à ses Disciples d'avoir toujours les reins
ceints, & de tenir leurs lampes allumées, comme des serviteurs qui at-
tendent le retour de leur maître, afin que lorsqu'il arrivera, il les trou-
ve en état de le recevoir (b).

S Pierre ajoute, *vivant dans la tempérance, dans la sobriété, dans la
modération, ou même selon le Grec (c), dans la vigilance; attendez
avec une espérance parfaite, la grace qui vous sera donnée à l'avènement
de J'esus-Christ.* Des serviteurs qui attendent à tout moment le retour
de leur maître, ne s'amuseront point à dormir, à boire, à manger, à
se divertir. Ils demeureront dans la vigilance & dans la tempérance, sur
tout si le maître a promis à ceux qu'il trouvera attentifs & vigilans,
une récompense d'un prix infini. JESUS-CHRIST nous promet la
vie éternelle, & la gloire du Ciel au jour de sa manifestation, ou de
son second avènement; c'est-à-dire, à notre mort, qui est à notre égard,
son second avènement. Bonheur qui sera consommé au dernier jour,
lorsqu'après la résurrection & le dernier Jugement, JESUS-CHRIST aura
mis tous ses ennemis au pied de son trône, & qu'il aura réuni tous ses
Elus dans la béatitude parfaite (d).

ψ. 14. QUASI FILII OBEDIENTIAE. Comme des enfans obéissans.

(a) 3. Reg. XVIII. 46. 4. Reg. IV. 29.

(b) Luc. XII. 35.

(c) ἡπρόσως τελευτίας ἐπιπείαται. Sobrius, ou
vigilantes, parfaite, sperate; ou vigilan-

tes parfaite, sperate.

(d) Vide Est. Men. alios. Coloss. III. 4. 2.
Joan. III. 2. 3. 4. etc.

15. Sed secundum eum, qui vocavit vos, Sanctum; & ipsi in omni conversatione sancti sitis;

16. Quoniam scriptum est: Sancti eritis, quoniam ego Sanctus sum.

15. Mais soyez saints en toute la conduite de votre vie, comme celui qui vous a appelé est Saint;

16. Selon qu'il est écrit : Soyez saints; parce que je suis Saint.

COMMENTAIRE

Attendez la venuë de Dieu votre Pere & votre Seigneur, comme des enfans bien nez, & obéissans, & non pas comme de mauvais esclaves, & des serviteurs inutiles, qui ne servent que par force, & qui oublient leurs maîtres dès qu'ils ne sont plus sous ses yeux. Ne soyez point comme autrefois dans l'ignorance, dans la dissipation, dans le sommeil; livrez à vos passions, & aux mauvais desirs de votre cœur. Soyez comme des enfans de lumière & d'obéissance: suivez les lumières de la foi que vous avez reçue, & conformez y votre conduite. Veillez dans l'attente de votre Seigneur & de votre Juge.

ψ. 15. SECUNDUM EUM, QUI VOCAVIT VOS, SANCTUM. *Soyez saints, comme celui qui vous a appelé, est Saint.* Vivez d'une manière si pure & si sainte, que l'on remarque en vous des traces de la sainteté de votre Pere Céleste, qui vous a appelé à la Religion Chrétienne, & qui a dit à son peuple (a): *Vous serez saints, parce que je suis Saint, moi qui suis le Seigneur votre Dieu.* Aspirez à la plus haute perfection, puisque le Sauveur vous a dit (b): *Vous serez parfaits, comme votre Pere Céleste est parfait.* Le Pere & le Fils sont votre modèle; imitez leur sainteté, leur bonté, leur pureté souveraine. Rendez-vous dignes de servir une Majesté si parfaite, si pure & si relevée.

ψ. 16. SANCTI ERITIS (c), QUONIAM EGO SANCTUS SUM. *Soyez saints, parce que je suis Saint.* Ces paroles se trouvent dans plus d'un endroit de la Loi de Moïse (d), & elles ne se prennent pas toujours au même sens. Quelquefois Dieu recommande par là à son peuple, de se conserver pur des souillures légales, & d'observer exactement les Loix qui défendent d'user de certaines viandes, & de toucher à certaines choses, qui passaient pour impures. Ailleurs il recommande à ses Prêtres de s'observer, & de garder exactement les cérémonies de son culte. Ailleurs enfin il ordonne à son peuple de vivre dans l'innocence & dans la justice, & d'éviter les péchez qui souillent l'ame. C'est

(a) Exod. XIX. 6. XXII. 31. Levit. XI. 44.

(b) Matth. V. 48. *Estote ergo perfecti, sicut Pater vester Cælestis perfectus est.*

(c) Græc. ἁγιοποιεῖσθε. Sancti sitis: Alii: Sancti eritis. ἁγιοποιεῖσθε. Ita plures MSS. Græci.

(d) Levit. XI. 45. XIX. 2. XX. 26. XXI. 8. principalement

17. *Et si Patrem invocatis eum, qui sine acceptione personarum judicat secundum uniuscujusque opus, in timore incolatus vestri tempore conversamini.*

18. *Scientes quod non corruptibilibus auro vel argento redempti estis de vana vestra conversatione paterna traditionis :*

17. Et puisque vous invoquez comme votre Pere, celui qui sans avoir égard à la différence des personnes ; juge chacun selon ses œuvres ; ayez soin de vivre dans la crainte durant le tems que vous demeurez comme étrangers sur la terre ;

18. Sachant que ce n'a point été par des choses corruptibles, comme l'or ou l'argent, que vous avez été rachetés de la vaine manière de vivre ; que vous aviez reçu de vos peres ;

COM M E N T A I R E.

principalement en ce dernier sens que S. Pierre l'entend en cet endroit. Le Sauveur avoit marqué trop clairement dans l'Evangile (a), que ce n'étoit point les souillures extérieures qui rendoient l'homme impur devant Dieu ; mais les impuretez intérieures.

¶ 17. SI PATREM INVOCATIS EUM. *Si vous invoquez comme votre Pere, celui qui, sans acception de personnes, juge chacun selon ses œuvres.* Puisque JESUS-CHRIST vous a acquis la liberté d'appeller Dieu votre Pere (b), en vous reconciliant avec lui ; & vous rendant participant de la qualité de fils du Pere Céleste (c), vous devez vivre dans une crainte filiale envers lui, & ne pas dégénérer de l'honneur qu'il vous a fait, de vous recevoir au nombre de ses enfans. Et que cette qualité ne vous rende pas insolens & superbes. Dieu votre Pere est aussi votre Juge, & il rend à chacun selon ses œuvres, sans avoir égard à la qualité des personnes. Ses enfans qui oublient l'obéissance, la crainte & l'amour qu'ils lui doivent, éprouveront un jugement plus sévère. Considérez-vous comme des étrangers sur la terre, & gémissiez après votre patrie (d), & la maison de votre Pere, qui est le Ciel.

¶ 18. SCIENTES QUOD NON CORRUPTIBILIBUS. *Sachant que ce n'est point par des choses corruptibles que vous avez été rachetés.* Estimez le bonheur de votre rédemption & de votre filiation autant qu'il mérite d'être estimé ; & jugez du cas que vous en devez faire par la grandeur du prix qu'il a coûté. Ce n'est ni de l'or, ni de l'argent que Dieu a donné pour vous ; mais le Sang & la Vie de son propre Fils.

DE VANA VESTRA CONVERSATIONE PATERNÆ TRADITIONIS. *De la vaine manière de vivre, que vous aviez reçue de vos peres.* Les Hébreux avant leur conversion à la Foi de JESUS-CHRIST, vi-

(a) Matth. xv. 11. 18. 20.
(b) Rom. vii. 15. Galat. iv. 6.

(c) Ephes. I. 5. Galat. iv. 5.
(d) Ephes. II. 19.

19. *Sed pretioso sanguine quasi Agni immaculati Christi, & incontaminati,*

20. *Præcogniti quidem ante mundi constitutionem, manifestati autem novissimis temporibus propter vos,*

19. Mais par le précieux Sang de JÉSUS-CHRIST, comme l'Agneau sans tache & sans défaut,

20. Qui avoit été prédestiné avant la création du monde, & qui a été manifesté dans les derniers tems pour l'amour de vous,

COMMENTAIRE.

voient dans les vaines observances de la Loi, & dans un attachement servile & scrupuleux aux traditions de leurs peres. L'Évangile leur ouvrit les yeux sur toutes ces choses, & les mit dans la liberté des enfans de Dieu, & les déchargea de ce joug. Ils comprirent que les loix cérémonielles n'étoient nullement nécessaires au salut, & que la plupart des traditions des Pharisiens étant sans autorité, ne méritoient nulle estime: & que les autres étant contraires à l'esprit de la Loi, ne méritoient que du mépris. Les Juifs convertis continuèrent à la vérité d'observer toujours la Loi de Moÿse, mais dans un esprit, & des sentimens fort élevez au-dessus de ceux qu'ils avoient, avant qu'ils eussent reçu la lumière de l'Évangile (a). Ceux qui croÿent (b) que cette Epître est écrite aux Gentils convertis, expliquent ceci des superstitions & des abominations de l'idolâtrie que les Payens avoient reçues de leurs peres. Mais nous avons prouvé dans la Préface, que tout ceci regarde les Juifs convertis.

ÿ. 19. *SED PRETIOSO SANGUINE.* Mais vous avez été rachetez par le précieux Sang de Jesus-Christ. Ce n'est ni au prix de l'or, ou de l'argent, ni par le sang des holocaustes & des victimes, que vous avez été rachetez & purifiez de vos péchez; c'est par le Sang de JESUS-CHRIST qui est l'Agneau sans tache, & l'Hostie salutaire qui s'est volontairement livrée pour nous. (ÿ. 20.) *Il a été prédestiné avant la création du monde, & manifesté dans les derniers tems pour l'amour de vous.* Dieu Pere des miséricordes, qui avoit prévu de toute éternité le péché d'Adam, avoit aussi résolu de racheter le genre humain, & de lui envoyer un Sauveur en la personne de son Fils bien-aimé (c). Ce decret fut révélé au premier homme, & aux saints Patriarches, & ensuite aux Prophètes. La tradition s'en étoit toujours conservée parmi le peuple Juif, qui avoit été choisi pour être le dépositaire de la vraie Religion, & de la révélation. Enfin les tems marquez par les Prophètes, & résolus dans les Dé-

(a) Vide Est. Gagn. Cajet. Vorst. Grot. alios.

(b) Vide Bed. hic.

(c) Rom. xvi. 25. 26. Secundum revelationem mysterii æternis temporibus taciti, quod nunc patefactum est per Scripturas Prophetarum. &c. Tit.

I. 2. In spem vite æternæ, quam promisit qui non mentitur Deus ante tempora sæcularia. Vide & Rom. III. 25. Ephes. III. 11. 2. Timoth. I. 9. Galat. IV. 4. 5. &c.

21. Qui per ipsum fideles estis in Deo, qui suscitavit eum à mortuis, & dedit ei gloriam, ut fides vestra, & spes esset in Deo.	20. Qui par lui croyez en Dieu, lequel l'a ressuscité d'entre les morts, & l'a comblé de gloire, afin que vous missiez votre foi & votre espérance en Dieu.
---	---

C O M M E N T A I R E.

crets éternels étant accomplis, Dieu a manifesté son Messie. Notre Sauveur, cet Agneau sans tache a été offert en sacrifice pour notre rédemption. Quel est donc votre bonheur, comparé à celui de vos peres ? vous avez vû, & reçu celui qu'ils ont attendu si long-tems, & souhaité avec tant d'ardeur. Quel motif de reconnoissance & d'amour pour lui ? Quel engagement pour vivre d'une manière digne de Dieu, & de la sainteté de votre vocation ?

ÿ. 21. PROPTER VOS QUI PER IPSUM FIDELES ESTIS. Il a été manifesté pour l'amour de vous, qui par lui croyez en Dieu. Quoique le Fils de Dieu ait été prédestiné pour votre rédemption, dès avant la création du monde, & qu'il ait été promis à vos peres; quoiqu'il soit venu, & qu'il soit mort pour sauver tout le monde, & que depuis le premier jusqu'au dernier des Elûs, tous ayent eu part à ses mérites, & qu'en ce sens: Il ait été mis à mort dès le commencement du monde (a): *Occisus ab origine mundi.* Toutefois vous devez avoir une reconnoissance particulière de la grace que Dieu vous a faite, de manifester son Fils, & de le faire paroître au monde de votre tems; car depuis sa venue les graces sont plus abondantes, les vérités plus développées, les secours plus grands, le salut plus aisé. Tout arrivoit en figure à vos peres; mais vous voyez la réalité des choses, vous qui vous êtes trouvez à la fin des tems: *Ad quos fines saeculorum devenerunt (b).*

UT FIDES VESTRA ET SPES ESSET IN DEO. Afin que vous missiez votre foi & votre espérance en Dieu. Dieu a voulu que son Fils parût sur la terre, qu'il ressuscitât, & qu'il fût comblé de gloire, afin que vous trouvassiez dans lui un sujet de foi & d'espérance. Vos peres l'ont vû de loin, ils l'ont attendu, ils ont crû & espéré en lui; mais vous avez sur eux cet avantage que vous voyez & que vous possédez, ce dont ils n'avoient qu'une connoissance confuse, & une espérance éloignée. JESUS-CHRIST est venu pour nous tous, comme s'il n'étoit venu que pour chacun de nous; nous devons chacun en particulier lui savoir gré de notre rédemption, comme s'il étoit mort pour nous seuls (c), puis-

(a) Apoc. XIII. 8. <i>Agnus occisus ab origine mundi.</i>	omnipotens, qui sic curas unumquemque nostrum, tamquam solum curares; & sic omnes, tamquam singulos.
(b) I. Cor. X. II.	(c) August. lib. 3. <i>Confess. cap. II. O tu bone.</i>

22. *Animas vestras castificantes in obedientia charitatis, in fraternitatis amore simplici, ex corde invicem diligite attentius.*

22. Rendez vos âmes pures par une obéissance d'amour, & que l'affection sincère que vous aurez pour tous les frères, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur;

COMMENTAIRE.

que le partage de ses grâces, & leur abondance infinie, ne diminue rien de ce que nous en pouvons espérer; plus nous en demandons, plus on nous en donne; c'est une source inépuisable. Ainsi il est vrai de dire en ce sens, que JÉSUS-CHRIST est venu pour l'amour de nous, & qu'il est mort, ressuscité & monté au Ciel: *Afin que notre foi, & notre espérance soient affermies en lui.*

¶. 22. ANIMAS VESTRAS CASTIFICANTES. *Rendez vos âmes pures par une obéissance d'amour.* C'est la conclusion de ce qu'il vient de dire. Puisque Dieu par une prédilection toute gratuite, vous a distingué d'une manière si avantageuse, répondez à ses bontés par une parfaite pureté de vie, par une *obéissance d'amour*, par un culte spirituel & un amour filial: *Par une affection sincère pour vos frères.* S. Pierre renferme dans ce verset tous les devoirs d'un Chrétien. La pureté de vie, l'obéissance d'amour, ou le culte fidèle & accompagné d'amour envers Dieu, & la charité du prochain. La Loi de Moïse ne commandoit que des purifications qui regardoient le corps, elle n'ordonnoit qu'un culte extérieur & servile, elle n'inspiroit que la crainte. La Religion Chrétienne demande la pureté de l'âme, le culte d'amour, une charité sincère.

IN FRATERNITATIS AMORE SIMPLICI, EX CORDE INVICEM DILIGENTES. *Que l'affection sincère que vous avez pour vos frères, vous donne une attention continuelle à vous témoigner les uns aux autres une tendresse qui vienne du fond du cœur.* Trois qualitez que doit avoir l'amour que nous portons à notre prochain; 1°. Qu'il soit *simple*, pur, droit, sans mélange de l'amour profane & criminel; que nous l'aimions, parce qu'il est notre frère, & que Dieu nous ordonne de l'aimer, sans retour sur nous-mêmes, & sans intérêt; car alors ce ne seroit plus notre prochain, ce seroit nous-mêmes que nous aimerions. 2°. Qu'il soit sincère, *ex corde*, sans déguisement. 3°. Qu'il soit dans une attention continuelle à donner des preuves de ce qu'il est par des actions extérieures, & par des services réels & effectifs; *Attentius*, ou selon le Grec (α), *intense* ou *extense*, fortement, ardemment, continuellement, sans in-

(α) Ἐκ καρτερῆς καρτίας ἀμύλην ἀγαπῶντες ἄλληλους;

23. *Renati non ex semine corruptibili, sed incorruptibili per verbum Dei vivi, & permanens in aeternum.*

23. Ayant été régénéréz, non d'une semence corruptible; mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.

24. *Quia omnis caro ut fœnum: & omnis gloria ejus tamquam flos fœni: exaruit fœnum, & flos ejus decidit:*

24. Car toute chair est comme l'herbe, & toute la gloire de l'homme est comme la fleur de l'herbe: l'herbe se sèche, & la fleur tombe;

COM M E N T A I R E.

terruption, sans relâche, sans limitation; en tous tems, envers tous.

ψ. 23. RENATI NON EX SEMINE CORRUPTIBILI. *Ayant été régénéréz, non d'une semence corruptible, mais d'une incorruptible, par la parole de Dieu.* Aimez-vous tendrement, puisque vous êtes tous freres (a), & nez d'un même Pere. Je ne parle pas d'une naissance temporelle, ni d'une génération ou filiation commune, qui se fasse par les voyes ordinaires; lesquelles étant corruptibles, n'aboutissent qu'à produire des hommes mortels & corrompus; je parle d'une régénération spirituelle, qui s'est faite en vous par la parole de Dieu, & en vertu de laquelle vous êtes devenus les freres de JESUS-CHRIST, & les enfans adoptifs du Pere, & les héritiers du Ciel. Le principe de cette génération étant saint & incorruptible, produit des saints, & se termine à une filiation, que ni la mort, ni le tems ne détruiront point. *Jesus-Christ a donné à tous ceux qui l'ont reçu, le pouvoir de devenir enfans de Dieu; à ceux qui ont crû en son nom, & qui n'ont tiré leur naissance, ni du sang, ni des desirs de la chair, ni de la volonté humaine, mais de Dieu (b)?* Ou comme dit ici S. Pierre: *De la parole de Dieu, qui vit & subsiste éternellement.* Il n'est pas clair dans le Grec (c), s'il faut joindre ces mots: *Qui vit & subsiste éternellement*, à Dieu, ou à la parole; & les Interpretes sont partagez sur cela; il est plus naturel de les rapporter à Dieu. Dans l'écriture on lui donne d'ordinaire les épithètes de Dieu Vivant & Eternel: & quand on l'entendroit de la parole de Dieu, il faudroit toujours la regarder dans Dieu, pour pouvoir dire, qu'elle vit & subsiste éternellement.

ψ. 24. OMNIS CARO UT FOENUM. *Toute chair est comme l'herbe qui se fanne & se flétrit en un moment.* ψ. 25. *Mais la parole du Seigneur demeure éternellement.* Ceci est tiré d'Isaïe (d). S. Pierre pour

(a) Rom. VIII. 29.

(b) Joan. I. 12. 13.

(c) Δια λόγου ζώντος Θεού, καὶ φθαρτός ἐστις ἡ αἰώνια. *Per verbum Dei viventis & manentis*

in aeternum. Erasmi. Grot. Est. Alii. Vide Dan. VI. 26. Unde sumpta haec verba.

(d) Isai. XL. 6. 7. 8.

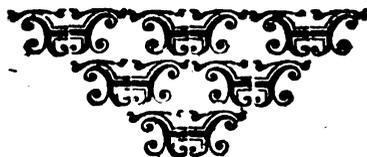
25. *Verbum autem Domini manet in aeternum, hoc est autem verbum, quod Evangelizatum est in vos.*

25. Mais la parole du Seigneur demeure éternellement. Et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile.

COMMENTAIRE.

confirmer ce qu'il a dit de la différence qu'il y a entre notre génération temporelle & corruptible, & notre régénération qui se fait par la parole & la grace de Dieu, & qui est éternelle & incorruptible, cite ces paroles d'un Prophète qui montre que toute chair est corruptible, & que la parole de Dieu demeure éternellement, d'où il est aisé d'inférer que tout ce qui naît de la chair est sujet à la corruption, comme tout ce qui naît de la parole de Dieu est incorruptible, puisque chaque chose suit la nature du principe d'où elle tire sa naissance. Le but du Prophète n'étoit peut-être pas de prouver ce que dit ici S. Pierre, mais comme son principe est général, on peut en tirer plus d'une conséquence; & celle que cet Apôtre en tire, est fort naturelle & fort juste. Ce qu'il ajoute: *Et c'est cette parole qui vous a été annoncée par l'Évangile*, doit s'entendre ainsi; & ce qu'a dit Isaïe en général de la parole de Dieu, se vérifie admirablement dans l'Évangile qui vous a été prêché; il vit & subsiste éternellement, il est fondé dans la vérité éternelle & immuable, & il vous conduit à une vie qui ne finira jamais. Menez donc une vie digne de cette régénération incorruptible que vous avez reçue; ne désirez plus rien de ce monde, puisque vous êtes au-dessus du monde: *Nihil appetere de saeculo potest, qui saeculo magis est (a).*

(a) *Cyprian. lib. 2. Ep. 2. ad Donat.*





CHAPITRE II.

Chrétiens comparez aux enfans nouveaux-nez. Ils doivent aimer le lait spirituel, & s'attacher à la pierre angulaire. Ils sont le peuple saint & élu. Ils doivent s'abstenir des desirs du monde, obéir aux Princes, & mettre leur gloire à souffrir, à l'exemple de JESUS-CHRIST.

<p>¶. I. DEponentes igitur omnem malitiam, & omnem dolum, & simulationes, & invidias, & omnes detractiones.</p>	<p>¶. I. Vous étant donc dépouillez de toute sorte de malice, de tromperie, de dissimulation, d'envie, & de médisances,</p>
--	--

COMMENTAIRE.

¶. I. **D**ÉPONENTES IGITUR OMNEM MALITIAM. Vous étant dépouillez de toute malice. Puisque vous êtes régénerez par une naissance toute spirituelle, vivez comme des enfans nouveaux-nez, dans la simplicité & dans l'innocence d'une vie nouvelle ; vous avez dû vous dépouiller dans le Baptême de toute la malice du vicil homme (a) ; de la duplicité, de l'hypocrisie, des médisances, de l'envie, des tromperies ; ce sont là les actes que vous produisiez avant votre régénération : à présent il faut en produire de toutes contraires, comme vous avez porté l'image de l'homme terrestre, il faut que vous portiez aussi l'image de l'Homme céleste (b). Or vous ne pouvez porter l'image de l'Homme céleste, qu'en vous revêtant de JESUS-CHRIST (c) : *Imaginem cœlestem portare non possumus, nisi in eo quod nunc esse capimus, Christi similitudinem praebeamus; hoc est enim mutasse quod fueras: & capisse quod non eras, ut in te divina nativitas luceat* (d).

(a) Coloss. III. 9. Expoliantes vos veterem hominem cum actibus suis. Ephes. IV. 22. Deponere vos secundum pristinam conversationem veterem hominem. Rom. VII. 6. Vetus homo noster simul crucifixus est, ut destruat corpus peccati.

(b) I. Cor. XV. 47.

(c) Galat. III. 27. Quicumque in Christo baptizati estis, Christum induistis.

(d) Cyprian. de Zelo & Livore.

2. *Sicut modo geniti infantes, rationabile, sine dolo lac concupiscite; ut in eo crescatis in salutem :*

2. Comme des enfans nouvellement nez, désirez ardemment le lait spirituel & tout pur, afin qu'il vous fasse croître pour le salut,

COMMENTAIRE.

ψ. 2. SICUT MODO GENITI INFANTES. *Comme des enfans nouvellement nez*, par une rénaissance spirituelle que vous avez reçue dans le Bap-tême, comme des hommes tout nouveaux; n'avez plus de passion pour les nourritures qui faisoient ci-devant vos délices: n'aimez plus que le lait spirituel & innocent; *Rationabile sine dolo lac concupiscite (a)*. Ces mots *sine dolo*, se rapportent à *lac*. Un lait sans fraude, sans finesse, sans tromperie; ce lait marque toutes les inclinations & toute la conduite des Chrétiens, qui doivent vivre dans une simplicité, une innocence, une douceur d'enfants. Il dit de plus que ce lait doit être *rationabile*, raisonnable, spirituel; pour faire comprendre qu'il ne parle pas d'une nourriture sensible & corporelle, ni d'une enfance réelle, mais d'une vie innocente, & d'une simplicité d'enfants.

D'autres (b) expliquent: *Ce lait spirituel & innocent*, ou sans tromperie, de la parole évangélique, & de la parole de Dieu. S. Paul en plus d'un endroit de ses Epîtres (c), dit aux Fidèles, qu'il les a traités comme des enfans, en leur donnant du lait, au lieu d'une nourriture solide. Ici c'est autre chose: *Le lait spirituel & sans tromperie*, ou sans mélange, marque la doctrine saine & pure de l'Évangile. S. Pierre exhorte les Hébreux convertis, à se donner de garde des Hérétiques, & des faux Docteurs, qui commençoient à altérer la saine doctrine de JÉSUS-CHRIST & des Apôtres. Ils mêloient du plâtre avec du lait, comme dit S. Irénée (d), c'est-à-dire le venin de l'erreur, au lait de la vérité.

On peut aussi prendre le lait comme le symbole de la douceur, de la candeur, de la sincérité; il est opposé à l'aigreur, à la dureté, à l'hypocrisie. S. Pierre veut que les Fidèles vivent d'une manière qui ait du rapport aux qualitez, qui font le caractère de cette nourriture. Tertullien (e) témoigne qu'on faisoit goûter du lait & du miel aux nouveaux baptisez: *Inde suscepti lactis & mellis concordiam prægustamus*.

D'autres, par ce lait *raisonnable*, ou *verbal*, comme traduit S. Clément d'Alexandrie (f), entendent le Verbe incarné. JÉSUS-CHRIST dans son humilité, est notre lait, dit S. Augustin (g). D'autres l'ex-

(a) τὸ λογικὸν ἄδολον γάλα. Augustin. homil. 353. n. 1. *Rationabile & innocens lac. Qui-dam male legunt: Rationabiles, sine dolo. Velez.* Οἱ λογικοὶ καὶ ἄδολοι. Clem. Alexand. *Padag.* lib. 1. omittit, ἄδολοι.

(b) Est. Menoc. Tirin, Cyrnel, Grot. *Alii* τῶν ψιμ.

(c) 1. Cor. III. 2. Hebr. v. 12. 13.

(d) Iren. lib. 3. *olim* cap. 19. nunc 17. in nou-dit. ad finem. Vide Plin. lib. 36. cap. 24.

(e) Tertull. lib. de Coron. Milit. cap. 3. & lib. 1. contra Marcion. cap. 14.

(f) Clem. Alex. lib. 1. *Padag.* c. 6.

(g) Aug. tract. 3. in Epist. 1. Joan.

pliquent

3. Si tamen gustastis quoniam dulcis est Dominus. | 3. Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux.

COM M E N T A I R E.

pliquent de l'Eucharistie, qui est en effet le lait des foibles, & la nourriture solide de ceux qui sont forts (a); on la donnoit autrefois, & on la donne encore aujourd'hui dans l'Eglise Grecque, aux nouveaux baptisez; mais ces dernières explications sont plutôt spirituelles que littérales.

UT IN EO CRESCATIS IN SALUTEM. Afin qu'il vous fasse croître pour le salut. Afin que ce lait innocent vous conduise à un âge plus fort; & qu'enfin vous arriviez heureusement au salut. Dans l'Orient & dans la Grèce, les enfans ne sont nourris que de lait, tout le tems qu'ils tettent leur mere ou leur nourrice; après cela on leur donne à manger toute sorte de nourriture; en sorte toutefois que la nourrice le mâche premièrement, puis le porte à la bouche de son nourrisson (b). S. Pierre veut que les nouveaux Chrétiens comme des enfans nouveaux-nez, se nourrissent du lait de la parole de Dieu, & vivent dans une douceur & innocence parfaite, en s'avancant toujours de vertu en vertu, & se fortifiant de plus en plus dans la pratique des véritez Chrétiennes, jusqu'à ce qu'ils arrivent à l'âge parfait: *Donec occurramus omnes in virum perfectum, in mensuram aetatis plenitudinis Christi*, comme dit S. Paul aux Ephésiens (c). Dans le Grec de ce passage, on ne lit pas *au salut* (d); mais ces mots se trouvent dans un grand nombre de Manuscrits Grecs, dans le Syriaque, le Cophte, l'Ethiopien, & dans Origènes, & S. Clément d'Alexandrie; si c'est une addition, elle est très-ancienne.

¶ 3. SI TAMEN GUSTASTIS QUONIAM DULCIS EST DOMINUS. Si toutefois vous avez goûté combien le Seigneur est doux. Je suppose que vous ayez goûté les consolations & les douceurs que Dieu répand dans les ames de ceux qui retournent à lui de tout leur cœur; & que quand je vous parle du lait spirituel, vous entendiez ce que je dis; car en vain je vous exhorterois à souhaiter de plus en plus ces douceurs ineffables que l'on goûte dans le service de Dieu, & dans la paix d'une bonne conscience; si vous ne les aviez jamais expérimentez. S. Pierre fait allusion à ce passage du Pseaume (e): *Goûtez & voyez que le Seigneur est doux.*

(a) Vide Clem. Alexand. loc. cit. Salmeron. hic. Iurrian. lib. 2. de Eucharist. cap. 20. 21.

(b) Vide dicta ad Genes. xxi. 8. Aristoph. act. 2. Jcen. in Equit.

Καθὼς τὸ αἰ ἡτέρας γὰ σπίζεις κακῶς, Μασσάρως γὰ, τῆ ἰσὶ ὀλίγη ἐπιθῆς, ἔντος δ' ὀλίγου πεπλάπτον κατισπακας.

Theophrast. Charact. Πιστὶ ἀνδίας τὸ παιδίον δ' ἡτέρας; ἀφιλέμωτος μασσάρωρον σπιζειτ αὐτός.

(c) Ephes. IV. 13.

(d) ἵνα ἐν ἀοφῆ αὐτοῦ ἦν. Sed plures addunt: ἐς εὐφρονας. Ita Steph. quatuor. Alex. Genev. Barb. 7. Lin. Colb. 7. Syr. Eth. Copht. Alii. Clem. Alex. Pedagog. lib. 1. cap. 6. Origen. in Ep. ad Rom. pag. 497. Cyrill. Alex. Gild.

(e) Psal. XXXIII. 9. Χρησὸς Κύριος. Heb. ברוך bonus.

4. *Ad quem accedentes lapidem vivum, ab hominibus quidem reprobatum, à Deo autem electum, & honorificatum:*

5. *Et ipsi tamquam lapides vivi superædificamini, domus spiritualis, Sacerdotium sanctum, offerre spirituales hostias, acceptabiles Deo per Jesum Christum.*

4. Et vous approchant de lui, comme de la pierre vivante, que les hommes avoient rejetée, mais que Dieu a choisie, & mise en honneur :

5. Entrez vous-mêmes dans la structure de l'édifice, comme étant des pierres vivantes, pour composer une maison spirituelle, & un ordre de saints Prêtres, afin d'offrir à Dieu des sacrifices spirituels, qui lui soient agréables par JESUS-CHRIST.

COMMENTAIRE.

Quelques Exemplaires Grecs (a) lisent *Christos*, au lieu de *Chrestos*. Si vous avez goûté que JESUS-CHRIST est doux. JESUS-CHRIST est comparé dans l'Évangile à la Manne (b), & à une source d'eau vive (c), qui réjaillit jusqu'à la vie éternelle. Il est toute notre douceur, notre espérance, notre consolation ; c'est lui qui nous communique la suavité & la force de sa grace pour entreprendre le bien, & pour y persévérer.

¶ 4. AD QUEM ACCEDENTES LAPIDEM VIVUM. *Vous approchant de lui comme de la pierre vivante.* Voici une nouvelle métaphore prise de l'Écriture, qui compare le Messie à une pierre angulaire : *La pierre que les bâtisseurs ont rejetée, est devenue la pierre angulaire du bâtiment*, dit le Psalmiste (d) ; & Isaïe (e) : *Le Seigneur sera votre salut & votre sanctification, l'objet de votre culte & de votre frayeur : Il sera une pierre de chute contre laquelle on se heurtera.* Et ailleurs (f) : *Je vais mettre dans les fondemens de Sion, une pierre éprouvée, angulaire, précieuse, qui servira de fondement à tout l'édifice.* JESUS-CHRIST est la pierre dont S. Pierre parle ici, & dont il est dit dans l'Évangile, qu'il fera la ruine & la résurrection de plusieurs (g). Les Juifs incrédules, les Payens rebelles à la vérité ont rejeté cette pierre, ils se sont heurté contre elle, ils sont tombez, ils se sont froissez : malgré leur malice elle est devenue la pierre angulaire ; ceux qui ont crû en elle y ont trouvé leur salut & leur bonheur (h) : *mais ceux qui sont tombez sur elle, se sont brisez ; ceux sur qui elle est tombée, ont été écrasés.*

¶ 5. TAMQUAM LAPIDES VIVI SUPERÆDIFICAMINI. *Entrez dans la structure de l'édifice, comme des pierres vivantes.* Dans le

(a) *Mss. nonnulli. xc. pro χριστῶ. Ita & Clem. Alex. lib. 1. cap. 6. Padag. & alii. Vide Mill.*

(b) *Joan. vi. 31. 49.*

(c) *Joan. iv. 14.*

(d) *Psal. cxvii. 22.*

(e) *Isai. viii. 14.*

(f) *Isai. xxviii. 16.*

(g) *Luc. II. 24. Positus est hic in ruinam & in resurrectionem multorum.*

(h) *Luc. xx. 18.*

sens littéral, on peut appeller une pierre vive, celle qui se forme dans la carrière, qui en est tirée comme du sein de sa mere: une pierre solide, entière, ferme, dure, & capable de résister aux injures du tems, & au poids de tout l'édifice, par opposition à une pierre morte, cassante, friable, qui se gele aisément, & qui ne résiste point au froid & à la pluye, ou qui par une dureté inflexible résiste à tout, ne souffre point le marteau, & dont on ne peut faire aucun usage dans un édifice. Mais dans le moral, une pierre vive est une pierre spirituelle, destinée à la structure d'un édifice de même nature. JESUS-CHRIST est la pierre vive, qui est le fondement, l'ornement, la solidité de l'Eglise Chrétienne; chaque fidèle est aussi une pierre vive qui entre dans l'édifice de l'Eglise, & qui est portée sur la pierre fondamentale qui est JESUS-CHRIST. Tous ensemble nous composons un édifice bien uni, & bien cimenté par l'unité des sentimens & des affections.

Dans un autre sens, chacun de nous est un Temple (a), ou un édifice sacré, JESUS-CHRIST en est le fondement, nous en fournissons les pierres & les matériaux: & nous édifions par nos œuvres sur ce fondement, de l'or, de l'argent, du bois, de la paille (b), selon que nos actions sont bonnes ou mauvaises; dignes de récompense, ou de châtiement. Dans les bâtimens ordinaires les pierres n'ont aucun mouvement, aucune action: elles sont taillées, polies, placées par les ouvriers, sans y contribuer rien de leur part; ici c'est toute autre chose, JESUS-CHRIST est le bâtisseur, il est le fondement; son Eglise est l'édifice, nous sommes les pierres; il ne fait rien sans nous, comme nous ne pouvons rien sans lui. C'est lui qui nous remue, & qui nous met en œuvre; mais nous devons aussi travailler de notre part, & coopérer à sa grace, qui nous prévient. Si nous sommes placez dans l'édifice, c'est à nous, avec son secours, de nous y conserver, & de nous y perfectionner (c); nous lui bâtissons de notre part, un Temple saint, & il se bâtit dans nous un Sanctuaire & une demeure; il fait tout avec nous, & nous faisons tout avec lui. Il produit dans nous la bonne volonté & la bonne action (d): *Velle & perficere*; mais sans blesser notre liberté, ni notre libre arbitre, sans quoi il n'y auroit ni bonne volonté, ni bonne action, ni édifice spirituel.

DOMUS SPIRITUALIS (b), SACERDOTIUM SANCTUM.
Pour composer une maison spirituelle, un ordre de saints Prêtres. Non seu-

(a) 1. Cor. III. 16. 17. VI. 19. 2. Cor. VI. 16. |
 Ephes. II. 21. Apoc. III. 12.

(b) 1. Cor. III. 12. 13.

(c) Vide Est. hic.

(d) Philipp. I. 12.

(e) Beda. *Quidam legunt: Sursum adificamini in domum spiritualem.* Auguf. *In domum spiritualem.* In Psalm. 86. *Alii, domos spirituales.* Hieron. in Ezech. XXVIII. Leo ferm. 3. in Assumpt. Ambros. in Luc. III. & XII.

6. *Propter quod continet Scriptura: |*
Ecce pono in Sion lapidem summum an-
gularum, electum, pretiosum, & qui cre-
diderit in eum, non confundetur.

6. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture :
 Je vais mettre en Sion la principale pierre
 de l'angle ; pierre choisie , qui fait tout
 l'honneur de l'édifice ; & : Quiconque y
 mettra sa foi , & sa confiance ne sera point
 trompé.

COMMENTAIRE.

lement vous êtes des pierres vivantes , & le Temple ou la maison de Dieu : vous êtes aussi ses Prêtres. Pour entrer dans l'édifice de l'Eglise , il faut être saint ; pour être le Temple de Dieu , cela demande une plus grande sainteté ; mais pour exercer le Sacerdoce de JESUS-CHRIST , il faut une plus grande sainteté & une pureté toute extraordinaire. Jugez donc quelle doit être la vôtre , puisque vous réunissez en vous seuls toutes ces qualitez , & ces différens devoirs qui exigent de vous autant de nouveaux degrez de pureté & de perfection. Chaque fidèle est donc Prêtre du Seigneur dans un sens spirituel (a) ; il lui offre des hosties spirituelles : *Offerre spirituales hostias Deo* ; des vœux , des prières , des bonnes œuvres , des aumônes ; ce qui n'empêche pas que dans l'Eglise , il ne doive pas y avoir aussi des Prêtres consacrez , & ayant un caractère spécial pour offrir à Dieu le redoutable Sacrifice , & pour exercer les autres fonctions que JESUS-CHRIST a réservées à ses Apôtres , & à leurs Successeurs dans le sacré Ministère.

Nous sommes tous Prêtres , dans le même sens que nous sommes Rois ; *Regale Sacerdotium* , ci-après *ψ. 9.* Nous participons au Sacerdoce , & à la Royauté de JESUS-CHRIST ; nous présentons au Pere nos bonnes actions , en union & en conformité du Sacrifice qu'il lui a offert pour nous ; tout ce que nous faisons de bien , tire son mérite de ce Sacrifice & de cette union ; ainsi c'est en vertu de son Sacerdoce dont nous sommes faits participans , que nous espérons arriver au Royaume des Cieux , & avoir part à sa gloire. C'est le Baptême qui nous a élevé à cette suprême dignité , c'est le Saint-Esprit qui nous a oints Prêtres du Seigneur , & qui nous a imprimé le caractère sacré , c'est lui qui prie dans nos cœurs , & qui nous donne sa grace pour pouvoir élever vers Dieu des mains pures , & pour lui faire des offrandes saintes & agréables.

ψ. 6. QUI CREDIT IN EUM, NON CONFUNDETUR. *Quicon-*
que y mettra sa foi & sa confiance, ne sera point confondu. JESUS-CHRIST
 est toute notre ressource & notre force ; quiconque met en lui sa confian-
 ce , n'est point frustré de son attente ; pourvû toutefois que sa confiance

(a) *Ambros. lib. 4. de Sacram. cap. 1. Unusquisque ungitur in Sacerdotium, ungitur in regnum.*

7. *Vobis igitur honor creditibus : non creditibus autem lapis quem repro- baverunt adificantes , hic factus est in caput anguli.*

7. L'honneur est donc pour vous qui croyez ; mais pour les incrédules , la pierre que les Architectes ont rejetée , est néanmoins devenue la tête de l'angle.

COM M E N T A I R E.

ne soit ni téméraire , ni fausse , ni présomptueuse. Celui qui vit mal , ne doit pas présumer que J E S U S - C H R I S T l'approuve & le sauve , s'il ne sort de cet état ; celui qui dit qu'il croit en J E S U S - C H R I S T , & qu'il met en lui sa confiance , doit se rendre digne de sa protection , par une vie conforme à la foi qu'il professe , & à la vocation à laquelle il est appelé.

¶ 7. V O B I S I G I T U R H O N O R C R E D E N T I B U S. *L'honneur est donc pour vous qui croyez.* Vous serez traités avec honneur , & comblés de gloire au Jugement de Dieu (a) ; ou bien , vous serez placés dans la structure du bâtiment , dans un lieu apparent & honorable ; mais pour les Juifs incrédules , qui ont rejeté le Sauveur , cette pierre angulaire sera malgré eux posée au haut de l'angle , & elle deviendra pour eux une pierre contre laquelle on se heurte , & on se froisse (b). On peut aussi traduire ainsi ces mots : *Vobis igitur honor creditibus.* Cette pierre dont je viens de vous parler , est donc pour vous une pierre précieuse , belle , honorable (c) ; au lieu de la rejeter , vous vous y attachez , & vous faites gloire de la regarder comme le fondement de l'Eglise , à laquelle vous appartenez.

Le Syriaque omet tout ceci : *La pierre que les Architectes ont rejetée , est devenue la tête de l'angle ;* en sorte que le verset 7. porte simplement : *Quant à vous qui croyez , cette pierre est une pierre d'honneur.* Ou : *L'honneur est à vous qui croyez ; mais pour ceux qui ne croient pas , cette pierre est une pierre d'achoppement & de chute.* Grotius croit qu'on a inféré mal à propos en cet endroit , ces mots ; *La pierre que les Architectes ont rejetée est devenue la tête de l'angle ,* & qu'on les a pris de S. Matthieu , xxi. 42.

D'autres (d) comme Oecuménus , sans rien retrancher du Texte , l'arrangent seulement de cette sorte. Verset 6. *Je vais mettre dans Sion la principale pierre de l'angle , pierre choisie , & honorable , quiconque y mettra sa foi & sa confiance , ne sera pas confondu.* Verset 7. *Il est pour vous une pierre honorable & précieuse ; mais pour les incrédules , c'est une pierre d'achoppement , une pierre que les bâtisseurs ont rebutée : elle est devenué la*

(a) Est. Menoc. Cornel.

(b) Matth. xxi. 44.

(c) Est. Gros. Eras. Pisc. Vat.

(d) Voyez Cnatchulle & Céne , projet d'une nouvelle traduction , pag. 690.

8. Et lapis offensionis, & petra scandali, his qui offendunt verbo, nec credunt in quo & positi sunt.

8. Et leur est une pierre contre laquelle ils se heurtent, & une pierre qui les fait tomber; eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnez.

COMMENTAIRE.

rête de l'angle, pour réunir en un seul édifice tous les Fidèles, soit qu'ils soient venus du Paganisme, ou du Judaïsme (a).

ψ. 8. HIS, QUI OFFENDUNT VERBO (b). Eux qui se heurtent contre la parole, par une incrédulité à laquelle ils ont été abandonnez. La parole de Dieu est pour eux une pierre de scandale, elle les irrite & les fait tomber dans le blasphème & dans l'incrédulité: A laquelle ils ont été abandonnez par un terrible, mais juste jugement de Dieu, qui punit leur endurcissement & leur malice, par un aveuglement pénal, & par des ténèbres qu'il permet qui se répandent sur leurs cœurs, & dans leur esprit: Spargens panales cecitates, super illicitas cupiditates (c). Il ne faut pas croire que Dieu destine quelqu'un au mal, ou à l'incrédulité, comme il y en a qui ont osé l'avancer sur ces paroles: Nec credunt in quo & positi sunt. Dieu ne veut point la mort du pécheur, il désire le salut de tous les hommes. Mais aussi il ne doit rien à l'homme pécheur; il est Maître de toutes ses graces (d).

Les Juifs incrédules offensez de la bassesse apparente qu'ils avoient vue en JESUS-CHRIST, prévenus des fausses idées d'un Messie Conquérant & victorieux; persuadez que la Religion des Juifs, & les loix cérémonielles subsisteroient éternellement, se sont heurtés contre la pierre angulaire, ils sont tombez sur elle, & se sont froissés. Ils ont fait mourir JESUS-CHRIST, & ont persécuté ses Disciples jusqu'à la mort. Cette pierre à son tour est tombée sur eux, & les a écrasés. Les Romains sont venus exercer contre eux la vengeance du Seigneur, ils ont ruiné Jérusalem, & le Temple (e); ils ont mis à mort une infinité de Juifs, & ont dispersé les autres. Cette malheureuse nation n'a jamais pû se relever de sa chute.

Quelques-uns (f) expliquent ces paroles: In quo & positi sunt, comme

(a) Occumen. hic. & Cyrill. in Mss. Catena apud Mill. Α' προγοναίον φέρον, ως ελε' αρισως μιας κατασφίγγοντα προς ενεστητα πινδουμακλιω' της δυο λαϊς, τ' εξ Ισραηλ, και τ' εξ εθνων.

(b) Ο'ι απροσπιστοι τω λογω.

(c) August. lib. 1. Confess. cap. 18. Vide eundem in Exod. qu. 28. Quamvis uniuscujusque cordis in

malitia qualitas, id est, quale cor habeat ad malum, suo fiat vitio, quod inolevit ex arbitrio voluntatis. Vide Didym. Gagn. Salm. Est.

(d) Vide Occumen. hic. Cornel. à Lapide.

(e) Vide Grot. Hann.

(f) Erasmi. Titelm. Cajet. Vat. Vide Menoc. Cornel.

9. Vos autem genus electum, regale Sacerdotium, gens sancta, populus acquisitionis: ut virtutes annuntietis ejus, qui de tenebris vos vocavit in admirabile lumen suum.

9. Mais quant à vous, vous êtes la race choisie, l'ordre des Prêtres-Rois, la nation sainte, le peuple conquis: afin que vous publyiez les grandeurs de celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière;

COMMENTAIRE.

s'il y avoit: ils sont tombez dans l'incrédulité, & se sont heurtez contre la pierre angulaire, sur laquelle ils avoient été posez & établis. En effet, la religion des Juifs étoit fondée sur le Messie, qui étoit la fin de leur Loi, & l'objet de toutes leurs Prophéties (a). D'autres (b) les entendent ainsi: Ils n'ont point cru à JESUS CHRIST, auquel ils étoient comme destinez. La Loi & les Prophètes les y conduisoient: mais ils ont fermé les yeux à la lumière qui marchoit devant eux, & qui les conduisoit à JESUS-CHRIST. Mais la première explication vaut mieux.

ψ. 9. VOS AUTEM GENUS ELECTUM. Vous êtes la race choisie. Vos freres qui sont demeurez dans l'incrédulité, souffriront les effets les plus séveres de la colere de Dieu; mais pour vous, vous serez comblez de ses graces: vous êtes la race choisie, le peuple élu de Dieu pour former son Eglise, & pour composer sa famille; l'objet de sa tendresse, & les dépositaires de ses secrets & de ses faveurs. Vous êtes le Sacerdoce Royal, ou plutôt, la race des Prêtres-Rois; vous réunissez ces deux éminentes qualitez dans vous-mêmes. Prêtres, dans le sens que nous avons expliqué sur le verset 5. en tant que vous offrez à Dieu des hosties pures & saintes, vos prières, vos vœux, vos œuvres de miséricorde, de pénitence, vos sacrifices de louanges & d'actions de graces: Rois, puisque vous participez à la Royauté de JESUS-CHRIST, & qu'un jour vous espérez regner avec lui dans le Ciel; & que maîtres de vos passions, vainqueurs de la chair, du monde & du démon, vous portez le titre de Roi avec plus de raison que ceux, qui dominateurs des peuples, sont esclaves de leur cupidité & de leur ambition. Dans les autres Etats il n'y a qu'un Roi, & qu'un petit nombre de Prêtres. Dans l'Eglise de JESUS-CHRIST, nous sommes autant de Rois & de Prêtres que de Fidèles. Les Prêtres étoient fort en honneur parmi les Hébreux; mais leur Sacerdoce étoit fort au-dessous du Sacerdoce des simples Chrétiens.

Nation sainte, sanctifiée dans le Baptême, consacrée à Dieu, appelée à la plus haute perfection & à la plus grande sainteté, faisant profession

(a) Vide Bed. Lyr. Tir. Syr. Alios.

ψ v. 10. & Exod. xix. 6.

(b) ἱερατὸμα βασίλειον. Vide Apoc. I. 6.

10. *Qui aliquando non populus, nunc autem populus Dei: qui non consecuti misericordiam, nunc autem misericordiam consecuti.*

10. Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu: vous qui n'aviez point obtenu miséricorde; mais qui maintenant avez obtenu miséricorde.

COMMENTAIRE.

de la Religion la plus divine & la plus sainte, qui ait jamais été (a). *Peuple conquis*, & racheté par le Sang de JÉSUS-CHRIST: Peuple que Dieu s'est réservé comme sa conquête, comme son héritage, comme son bien propre, comme sa portion choisie; qu'il a tiré de la puissance de l'enfer, & qu'il s'est consacré par une destination particulière, par préférence à une infinité d'autres. S. Pierre a emprunté ces éloges, des livres de Moïse (b), ou ils sont attribuez au peuple Juif; mais ils se vérifient principalement en la personne des Chrétiens, qui sont les héritiers des promesses faites aux Hébreux, & les vrais fils d'Abraham selon l'esprit (c).

UT VIRTUTES ANNUNTIETIS. *Afin que vous publiiez les grandeurs*, ou la puissance de celui qui vous a appellez des ténèbres à son admirable lumière. L'état des Juifs avant leur conversion, étoit un état de ténèbres comparé à celui où ils sont entrez en recevant l'Évangile. La Loi & les Prophètes étoient enveloppez d'une infinité de figures & d'obscuritez qui étoient comme autant de voiles, qui leur déroboient la connoissance des vérités & des mystères qui y étoient renfermez. JÉSUS-CHRIST a tiré ce voile, il les a introduit jusques dans le Sanctuaire (d); & leur a fait voir ces merveilles, qui jusqu'alors étoient demeurées inaccessibles aux hommes; les Juifs ont commencé à trouver dans JÉSUS-CHRIST, la consommation des figures, l'accomplissement des prophéties & des promesses, la révélation des vérités les plus cachées, une source de lumières, de grâces & de consolation. Ainsi: *Le peuple qui étoit dans les ténèbres & dans l'ombre de la mort, a vû tout d'un coup une grande lumière* (e). La vocation efficace du peuple fidèle, est un pur effet de la puissance de Dieu, qui en éclairant leur esprit, a remué leur cœur, & leur a inspiré un amour sincère pour la vérité connue; il leur a donné des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, & un cœur pour comprendre les vérités qu'il leur a fait annoncer.

(a) *Δαδς τις εἰς εὐαγγέλιον. 70. Exod. XIX. 5. Πιεμασις. Hebr. חֵרֶם תְּשַׁרְשֵׁר Theſaurus, peculiaris, acquisitus, redemptus.*

(b) *Exod. XIX. 6. Et vos eritis mihi in regnum Sacerdotale, & gens sancta, Deut. IV. 20. Vos*

autem tulit Dominus de Ægypto, ut haberet populum hereditarium.

(c) *Vide Galat. IV. 22. 23. & seq.*

(d) *Hebr. IX. 8. 12. 24.*

(e) *Isai. IX. 2. Matth. IV. 16.*

VI. *Charissimi, obsecro vos, tamquam advenas & peregrinos abstinere vos à carnalibus desideriis, quæ militant adversus animam.*

II. Je vous exhorte, mes bien-aimés, de vous abstenir comme étrangers & voyageurs que vous êtes, des désirs charnels qui combattent contre l'âme.

COMMENTAIRE.

¶ 10. QUI ALIQUANDO NON POPULUS. *Vous qui autrefois n'étiez point son peuple, mais qui maintenant êtes le peuple de Dieu.* Quelques-uns (a) infèrent de ce passage, que cette Lettre est écrite non aux Juifs convertis, mais aux Gentils qui avoient embrassé le Christianisme. Mais tout le reste de l'Épître nous persuade que S. Pierre parle aux Fidèles, appellez du Judaïsme, lesquels avant leur conversion n'étoient pas le peuple de Dieu, de la manière dont ils l'ont été depuis; leur premier état en comparaison du second, étoit comme d'un peuple étranger comparé à un peuple propre. Osée (b) parlant aux Israélites des dix Tribus, leur dit de la part du Seigneur, vous qui n'êtes plus mon peuple, & pour qui je ne ressens aucune amitié, vous deviendrez mon peuple; je vous préviendrai de mes miséricordes; je vous multiplierai, & votre nombre sera comme celui du sable de la mer. Cela regardoit les Chrétiens dans un sens mystique & relevé; & S. Pierre leur en fait ici une très-juste application.

Lorsque JESUS-CHRIST parut dans le monde, qu'étoit-ce que la nation des Juifs? quelle corruption dans les Prêtres? quelle confusion dans la succession du souverain Pontificat? quel désordre dans les Pharisiens, qui passoit pour la plus éclairée & la plus saine partie de ce peuple? Les préceptes de la Loi les plus sacrez, anéantis par des explications frivoles, & entièrement opposées à l'esprit des loix. Les peuples accablés sont le joug d'une loi, que ni eux, ni leurs peres n'avoient pû porter (c); les Docteurs occupez à faire valoir des traditions, qu'ils égaloient, ou qu'ils préféroient à la Loi; une doctrine toute humaine mise à la place de la révélation & de la science du salut; enfin on ne voyoit qu'hypocrisie, fraude, ostentation, avarice, jalousie dans ceux qui étoient comme les colonnes de la Synagogue. En voilà assez pour justifier la parole de S. Pierre, qui dit que les Hébreux fidèles avant leur conversion, n'étoient pas le peuple de Dieu, mais qu'ils le sont devenus depuis.

¶ 11. TAMQUAM ADVENAS ET PEREGRINOS ABSTINERE VOS A CARNALIBUS DESIDERIIS. *De vous abstenir comme étran-*

(a) Vide Grot. *Ess.*

(b) Osée I. 8. 9. 10. 11. & II. 23.

(c) *Act.* xv. 10.

12. *Conversacionem vestram inter gentes habentes bonam: ut in eo, quod deridebant de vobis tanquam de malefactoribus, ex bonis operibus vos considerantes, glorificent Deum in die visitationis.*

12. Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte; afin qu'au lieu qu'ils médifent de vous, comme si vous étiez des méchants, les bonnes œuvres qu'ils vous verront faire, les portent à rendre gloire à Dieu au jour de sa visite.

COMMENTAIRE.

gers & voyageurs que vous êtes dans cette vie, & par rapport au monde (a), des désirs charnels qui combattent contre l'ame. S. Pierre distingue ici, comme fait S. Paul dans l'Épître aux Romains (b), les *désirs charnels*, la concupiscence, la loi qui domine dans nos membres; le mauvais penchant que nous sentons dans nous-mêmes; il le distingue de la loi de l'esprit, du mouvement de la grace, des inspirations saintes qui nous portent à la justice & à la vertu. Les Chrétiens sont dans le monde comme dans un exil; ils se regardent toujours comme citoyens de la céleste Jérusalem (c). Ils sont au milieu des villes, mais comme des voyageurs; ils prennent part aux choses de cette vie, mais comme des gens qui en attendent une autre; ils vivent dans une terre étrangère comme chez eux, & chez eux comme dans une terre étrangère. Ils vivent dans la chair, mais ne vivent pas selon la chair; ils demeurent sur la terre, & leur conversation est dans le Ciel; c'est la peinture que fait des Chrétiens S. Justin le Martyr, ou un autre écrivain à Diognete (d).

¶ 12. CONVERSATIONEM VESTRAM INTER GENTES. *Conduisez-vous parmi les Gentils d'une manière sainte*, afin que la vuë du bien qu'ils verront en vous, les portent à rendre gloire à Dieu, & à la vérité, & à vous combler d'éloges & de bénédictions, au lieu des médisances & des mauvais discours, qu'ils répandent contre vous. Rien n'a plus contribué à l'avancement du Christianisme, que la bonne vie des premiers Chrétiens; c'étoit une prédication continuelle, plus persuasive & plus efficace que tous les plus beaux discours. On accusoit les Chrétiens de mépriser les loix des Princes, de se souiller dans leurs assemblées par des crimes honteux, & par des impudicitez exécrables, de manger de la chair humaine; on les regardoit comme les ennemis de l'Etat, & du genre humain. S. Pierre leur conseille de n'opposer à toutes ces calomnies qu'une conduite sainte, innocente & irréprochable; cela désarmera vos plus

(a) Comparez 1. Petri I. 1. 17. 12. Cor. v. 6. Hebr. xi. 13. Philipp. III. 20. 1. Cor. vii. 29.

(b) Rom. vii. 21. 22. 23. &c. Galat. v. 17. Jac. iv. 1.

(c) Ephes. II. 19.

(d) Justin. ad Diognet. Παρίδας δίκων

ιδίας, ἀλλ' ὡς σάρκατοι. Μιπήχοι σάντων ὡς πολίται. Καὶ πάντα ὑπαμύνουσι, ὡς ξίνοι. Πᾶσα ξίνη, πάτερ ἴδεν αὐτοῖς, καὶ πᾶσα πάτερ ξίνη. Ἐν σαρκὶ τυγχάνουσιν, ἀλλ' ἐκ σαρκὸς ζῶσι. Ἐπὶ γῆς ἡμετέριβουσι, ἀλλ' ἐν ἑσπερῷ πολιτεύονται.

13. *Subjecti igitur estote omni humanae creaturae propter Deum : sive Regi, quasi praecellenti,* | 13. Soyez donc soumis, pour l'amour de Dieu; à toutes sortes de personnes, soit au Roi, comme au Souverain,

COM M E N T A I R E.

ardens persécuteurs. La bonne vie lorsqu'elle est constante & uniforme, est la meilleure de toutes les apologies; quand on ne vous accusera que d'être Chrétiens & d'être plus gens de bien que les autres, ces accusations vous doivent faire honneur; heureux si vous souffrez pour la justice (a) : *Si quid patimini propter justitiam beati.*

IN DIE VISITATIONIS. *Au jour de la visite du Seigneur.* Que vos ennemis soient forcez à vous rendre justice, & à reconnoître votre innocence au jour de la visite, c'est à-dire lorsque Dieu dans sa colère viendra exercer sa colère contre les Juifs incrédules (b). Les Romains voyant la manière soumise dont les Hébreux convertis vivent dans les provinces, & leur éloignement de tout esprit de révolte, les épargneront, & admireront une religion qui leur inspire des sentimens si respectueux & si soumis envers les puissances (c). Autrement (d), ils rendront gloire à Dieu au jour de la visite, lorsque Dieu par sa bonté leur ouvrira les yeux, & leur donnera une grace lumineuse, douce & puissante, qui les attirera à la foi; il se servira de l'exemple même de ceux qui ont déjà crû, pour les attirer à lui.

Enfin le jour de la visite, peut marquer l'examen que les Princes, les Gouverneurs & les Magistrats feront de la vie & de la doctrine des Chrétiens; ils seront forcez par l'évidence de la vérité, de rendre témoignage à leur innocence. C'est ce qui arriva en effet, lorsque Pline le jeune étant Proconsul d'Asie (e), voulut savoir à fond quel étoit le crime des Chrétiens; il trouva qu'il ne consistoit qu'en ce qu'ils s'assembloient avant le jour, & qu'ils chantoient des hymnes en l'honneur de JESUS-CHRIST. C'est de quoi il rendit compte à Trajan, qui lui récrivit qu'il ne falloit pas les rechercher; mais il ordonna que ceux qui seroient présentez, & qui persisteroient dans leur confession, fussent punis selon les loix. Tertulien (f) relève bien l'injustice de cette réponse; s'ils sont coupables; pourquoi ne les pas rechercher, & s'ils sont innocens, pourquoi les punir? *O sententiam necessitate confusam! negat inquirendos innocentes, & mandat puniendos ut nocentes.* L'Empereur Antonin (g) fut bien plus juste, lorsqu'il défendit d'inquiéter les Chrétiens pour leur religion, & qu'il condamna leurs accusateurs à subir la rigueur des loix.

ÿ. 13. SUBJECTI ESTOTE OMNI HUMANÆ CREATU-

(a) 1. Petri III. 14.

(b) D. Thom. Hugo, Grot. Mamn.

(c) Gloss. Dionys. Cathar. Vat. Salmer.

(d) Oecumen. Arias, Est. Gerhard.

(e) Plin. lib. 10. Ep. 97. ad Trajan.

(f) Tertull. Apologet.

(g) Apud Euseb. lib. 3. Hist. ca. 12.

R. E. (a). *Soyez donc soumis pour l'amour de Dieu à toutes sortes de personnes.* C'étoit alors une accusation fort commune contre les Chrétiens, de dire qu'ils inspiroient aux peuples l'esprit de révolte, & d'indépendance contre les Princes & les puissances légitimes, & le mépris des Dieux & de l'ancienne Religion de l'Empire. Le dernier chef étoit notoire, & les Chrétiens ne fréquentoient ni les Temples des Payens, ni leurs assemblées de religion: mais le premier étoit faux. JESUS-CHRIST n'avoit rien tant recommandé à ses Disciples que la soumission aux puissances. Les Hérodiens, ou les disciples de Judas le Galiléen, l'avoient tenté pour voir s'il favoriseroit leurs prétensions sur l'indépendance où ils prétendoient se conserver contre les Romains, mais il les renvoya confus (b). Les Princes des Prêtres l'accusèrent devant Pilate de soulever le peuple dans tout le pays (c), mais ils n'en produisirent pas la moindre preuve: cependant les Juifs ennemis du nom Chrétien, affectoient de répandre ces calomnies dans le monde; & les Apôtres saint Pierre & saint Paul (d) se sont appliquez très-sérieusement à détruire ces faux bruits, & à inspirer aux Fidèles des sentimens, & une conduite capables de confondre leurs ennemis.

Le Texte à la lettre: *Soyez soumis à toute créature humaine*, c'est-à-dire, à tout homme établi en dignité, de quelque nation, & de quelque religion qu'il soit. Car les disciples de Judas le Galiléen ne refusoient pas d'obéir à des Princes de leur nation, établis de Dieu pour les gouverner; mais ils ne vouloient point de Princes étrangers & idolâtres. S. Pierre ne veut point que les Chrétiens fassent ces distinctions. Dès qu'un homme est placé sur vos têtes par l'ordre de la Providence, ne vous informez point quel il est: souvenez-vous seulement qu'il est votre supérieur, & que vous devez lui obéir.

SIVE REGI, QUASI PRÆCELLENTI. *Soit au Roi, comme au Souverain.* Cette Lettre fut écrite apparemment sous l'Empire de Claude; ce Prince ne fut nullement favorable aux Juifs, ni aux Chrétiens; il chassa les Juifs de toute l'Italie, dit Suétone (e), ne pouvant souffrir les tumultes qu'ils excitoient sans cesse, poussez par un nommé *Chrestus*,

(a) ὅτι πάντες ὑμῶν ἀνδραποδῆται καί ἐστε. *Omni humana ordinationi, seu constitutioni: Soyez soumis à toutes sortes de gouvernemens; aux Magistrats établis au-dessus de vous. Oecumen. Didym. Grot. Zeger. Bez. Pisc. Alii. Ou plutôt, suivant la Vulgate:*

A toute créature humaine. κτίως, signifie proprement, créature.

(b) Matth. xxii. 16. 17. & seq.

(c) Luc. xxiii. 5. 6.

(d) Rom. xiiii. 1. 5. Timoth. ii. 1. 2. Tit. iii. 1.

(e) Sueton. lib. 5. cap. 25.

14. *Sive ducibus, tamquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò honorum.*

14. Soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez de sa part pour punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.

COM M E N T A I R E.

ou plutôt, à l'occasion de JESUS-CHRIST, que les Juifs endurcis ne vou-
loient pas reconnoître, persécutant sous prétexte de religion les Juifs
convertis, leurs freres. Les Chrétiens n'étoient considérez alors par la
plûpart des Payens, que comme une secte du Judaïsme, ou comme une
réforme de cette religion; ainsi les persécutions publiques qui étoient
ordonnées contre les Juifs, retomboient aussi sur les Chrétiens, quel-
ques innocens qu'ils fussent des fautes des premiers.

¶. 14. SIVE DUCIBUS, TAMQUAM AB EO MISSIS. *Soit aux Gouverneurs, comme à ceux qui sont envoyez de sa part.* Les Empereurs Ro-
mains envoioient dans les Provinces des Gouverneurs, des Présidens,
des Proconsuls, & d'autres Magistrats pour les gouverner, à peu près
comme les Vice-Rois en Espagne, & les Intendants en France. Rendons-
leur une obéissance subordonnée; premièrement à celle que nous devons
à Dieu, & ensuite à celle que nous devons au Roi. Si le Gouverneur, ou
le Magistrat nous commandent quelque chose qui soit contraire à la Loi
de Dieu, ou aux ordres du Prince, n'ayons aucun égard à leur ordre. Pour
tout le reste, demeurons dans une entière soumission. *Ils sont établis pour
punir ceux qui font mal, & pour traiter favorablement ceux qui font bien.*
C'est là le devoir des Magistrats. S'ils remplissent ces obligations, nous
leur devons une parfaite reconnoissance. Ce sont eux qui repriment les
méchans, & qui nous maintiennent en paix contre les injustes entre-
prises.

S'ils abusent de leur pouvoir, si leur vie est déréglée, & leur religion
mauvaise, ce n'est point une raison qui nous dispense de l'obéissance
qui leur est due. Ils ont leur Roi qui les juge sur la terre; ils ont leur Dieu
qui les juge dans le Ciel. Voilà quelles ont été les maximes, & quelle
a été la pratique des vrais Chrétiens de tous les siècles. *Christianus nul-
lius est hostis, ne dum Imperatoris, quem sciens à Deo suo constitui, necesse est
ut & ipsum diligit & revereatur, & honoret, & salvum velit, &c. (a).*

S. Pierre ne se contente pas d'une simple obéissance; il veut qu'elle
soit renduë par un motif d'amour de Dieu: *Propter Deum*; ou comme
parle S. Paul (b), à cause de la conscience, *propter conscientiam*. Les
motifs d'intérêts, de crainte, d'amour, peuvent contenir les sujets pour

(a) Tertull. ad Scapul. cap. 20.

(b) Rom. xiii. 50.

15. *Quia sic est voluntas Dei, ut benè facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam.*

16. *Quasi liberi, & non quasi velamen habentes malitiæ libertatem, sed sicut servi Dei.*

15. Car c'est là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie vous fermiez la bouche aux hommes ignorans & infensez ;

16. Etant libres, non pour vous servir de votre liberté, comme d'un voile qui couvre vos mauvaises actions ; mais pour agir en serviteurs de Dieu.

COMMENTAIRE.

un tems. Mais la Religion Chrétienne leur propose des motifs perpétuels, invariables, transcendans. Que la crainte, que l'intérêt, que l'amour du Prince cessent, l'amour de Dieu, & le respect qu'on doit à ses ordres, ne peuvent jamais manquer.

¶ 15. *QUIA SIC EST VOLUNTAS DEI.* Car c'est là la volonté de Dieu, que par votre bonne vie, vous fermiez la bouche à vos ennemis, Veut-on vous rendre suspects comme étant ennemis de l'Etat & des Princes ? Rendez une obéissance parfaite à toutes les personnes constituées en dignité. Forme-t-on contre vous des accusations de crimes monstrueux, de désordres grossiers ? Faites paroître une vie innocente, & pleine de pudeur & d'équité. Voilà la meilleure de toutes les apologies.

¶ 16. *QUASI LIBERI, ET NON QUASI VELAMEN HABENTES MALITIÆ LIBERTATEM.* Etant libres, non pour vous servir de votre liberté, comme d'un voile, pour commettre le mal. JESUS-CHRIST vous a affranchis du joug du démon ; mais il ne vous a pas délivrés de l'assujettissement où vous devez être à l'égard des Puissances légitimes. Il vous a mis en liberté à l'égard des observances & des cérémonies de la Loi ; que cela ne vous donne point occasion de vous émanciper (a), & de scandaliser vos freres par votre licence & par vos excès. Les Juifs endurcis cherchoient dans la conduite de leurs freres convertis au Christianisme, de quoi colorer leur endurcissement & leur malice. La Religion Chrétienne, disoient-ils, pour les rendre odieux, n'est point une Religion, c'est un libertinage : elle n'est soumise ni aux Loix de Moÿse, ni à celles de l'Empire : elle fuit le grand jour, elle cache ses mystères. Pourquoi les cacher, s'ils ne contiennent rien de mauvais ? JESUS-CHRIST a déclaré qu'il n'étoit pas venu pour détruire la Loi de Moÿse, mais pour l'accomplir ; pourquoi donc ses Disciples l'abandonnent-ils ?

S. Pierre veut qu'on se serve de prudence & de discrétion pour faire tomber ces reproches & ces calomnies. Il ne veut pas qu'on use toujours

(a) Rom. vi. 15. 16. 17. 18. *Liberati autem à peccato, servi facti estis justitiæ.* Joan. vii. 1. | 32. *Veritas liberabit vos.*

17. *Omnes honorate : fraternitatem diligite : Deum time : Regem honorificate.* } 17. Rendez à tous l'honneur qui leur est dû; aimez vos freres; craignez Dieu; honorez le Roi.

COM M E N T A I R E.

de son droit dans les choses permises. S. Paul donne à peu près les mêmes conseils aux Fidèles de Corinthe (a) & aux Galates (b). Ces Apôtres craignoient que sous prétexte de Religion, & du service qu'ils devoient à Dieu, & de la liberté que JESUS-CHRIST leur avoit acquise, quelques-uns ne donnassent sujet de se plaindre d'eux par des discours imprudens qu'ils pouvoient tenir sur le gouvernement, ou par des manières peu respectueuses envers les Puissances, ou par un mépris trop marqué des superstitions Judaïques, ou des impiétez du Paganisme. Voyez *Coloss. iv. 5. & Ephes. v. 16.* Ce qu'on a dit sur ces paroles: *Redimentes tempus quoniam dies mali sunt.*

¶ 17. OMNES HONORATE. *Rendez à tous l'honneur qui leur est dû.* Ces devoirs de civilité extérieure font partie de la Religion, & peuvent devenir méritoires, lorsqu'on les fait dans des vuës de piété, & pour l'amour de Dieu. Ils doivent être fondez sur l'humilité de celui qui les rend, sur la charité envers le prochain, & sur le commandement de Dieu, qui veut que nous nous soumettions à ceux qu'il a établis pour nous commander, & que nous leur portions du respect. A l'égard de nos égaux & de nos inférieurs, la Religion nous fournit aussi des motifs très-relevés, pour leur rendre le respect, & l'honneur convenable. Nous devons aimer & honorer en eux ce que Dieu y a mis; nous y voyons son image & sa ressemblance. Si ce sont des Chrétiens, ils portent le caractère de JESUS-CHRIST; ils sont rachetez de son Sang, ils sont appellez à son Royaume, ils sont les membres de son Corps mystique. Si ce sont des gens de bien, l'on y remarque les dons de la grace, qui les élèvent infiniment au-dessus de ce que le monde estime le plus. Ils sont les enfans de Dieu, les freres de JESUS-CHRIST, les Juges du monde. De quels respects n'est pas digne le moindre des Elûs? Et que savons-nous si celui qui est à nos pieds, n'est pas de ce nombre? Si après cela nous faisons un juste retour sur nous-mêmes, que de foiblesses, que de péchez n'y verrons-nous point? Que de sujets de nous humilier sous la main de Dieu, & de nous rabaisser au-dessous de tous les hommes, que nous voyons autour de nous?

(a) 1. Corinth. VIII. 9. *Videte ne licentia vestra offendat infirmis.* Et x. 23. & seq.

(b) Galat. v. 13. *In libertatem vocati estis; tantum ne libertatem in occasionem detis carnis.*

18. *Servi subditi estote in omni timore dominis, non tantum bonis & modestis, sed etiam discolis.*

19. *Hac est enim gratia, si propter Dei conscientiam sustinet quis tristitias, patiens injuste.*

18. Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres avec toute sorte de respect; non seulement à ceux qui sont bons & doux, mais même à ceux qui sont rudes & fâcheux.

19. Car c'est un mérite de souffrir dans la vue de Dieu, les maux & les peines qu'on nous fait souffrir avec injustice.

COMMENTAIRE.

FRATERNITATEM DILIGITE. *Aimez vos freres* comme vous-même. De quelque nation, de quelque condition, de quelque profession qu'ils puissent être, ils sont vos freres, ils sont les creatures & les enfans de votre Pere céleste. S'ils sont fidèles, c'est un nouveau motif de les aimer plus tendrement; s'ils ne le sont point, témoignez-leur de l'amitié pour les gagner à Dieu. *Craignez le Seigneur*, & que cette crainte soit votre règle, dans l'obéissance que vous rendez aux Puissances, & dans la charité que vous avez pour vos freres. *Honorez le Roi*; après Dieu, il met le Roi. Quel qu'il soit, de quelque Religion qu'il soit (a), Rendez-lui l'honneur, l'obéissance, les respects qui lui sont dûs (b); vous n'êtes ni les juges de sa conduite, ni les censeurs de ses dispositions intérieures. Laissez-en le jugement à Dieu, qui est son Seigneur & le vôtre.

ψ 18. SERVI, SUBDITI ESTOTE. *Serviteurs, soyez soumis à vos maîtres.* Ayez pour eux le respect convenable; rendez leur l'obéissance qui leur est due; non seulement en leur présence, mais aussi en leur absence, *non ad oculum servientes* (c). Non seulement lorsqu'ils sont doux, modérez, bons, mais aussi lorsqu'ils sont durs, austères, difficiles (d). Au commencement de l'Eglise il y eut plusieurs esclaves qui embrassèrent la Foi; c'est ce qui engagea les Apôtres à leur adresser en particulier ces Instructions (e). Souvent la sagesse & la douceur des esclaves, a amené à la Foi leurs maîtres & leurs maîtresses. Les Historiens Ecclésiastiques (f) nous apprennent que l'Ibérie Asiatique fut convertie au Christianisme par le moyen d'une femme esclave, qui en invoquant le nom de JESUS-CHRIST, guérit la Reine d'une maladie très dangereuse,

ψ 19. HÆC ENIM EST GRATIA (g). *Car c'est un mérite de souffrir dans la vue de Dieu, ce qu'on nous fait souffrir avec injustice.* Saint

(a) Vide Ignat. Ep. 9. ad Phyladelp. & Ep. ad Smirn. Vide Est. ad ψ. 12. & Rom. XIII. 5.

(b) τὴν βασιλείαν ἡμῶν. Τίμα θεοῦ ἀγαπᾷ, ἡσυχαστοῦσθε αὐτῶν, ἀρχόμενος ὑπὸ αὐτοῦ. Theophyl. Antioch. lib. 1. ad Antioch.

(c) Ephes. vi. 5. 6. 7.

(d) οὐ μόνον τοῖς ἀγαθοῖς, καὶ ἠπιαιῶσι,

ἀλλὰ καὶ τοῖς σκληροῖς.

(e) Vide Ephes. vi. 5. 6. 7. Coloss. III. 22. 23. 1. Timoth. vi. 1. Tit. II. 9.

(f) Rufin. lib. 1. cap. 10. Socrat. lib. 1. cap. 16.

(g) Ἐστὶ δὲ ἡ εὐαγγελιστὴς Θεῶν ἡσυχαστὴς τις ἀγαπᾷ. Quidam Græci legunt εὐαγγελιστὴν ἀγαπᾷ. Syr. Colb, 7, Genes. Barber. 1.

20. *Quæ enim est gloria, si peccantes, & colaphizati suffertis? Sed si bonæ facientes patienter sustinetis: hæc est gratia apud Deum.*

21. *In hoc enim vocati estis: quia & Christus passus est pro nobis, vobis relinquens exemplum ut sequamini vestigia ejus.*

20. En effet, quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est pour vos fautes que vous endurez de mauvais traitemens? Mais si en faisant bien vous les souffrez avec patience, c'est là ce qui est agréable à Dieu.

21. Car c'est à quoi vous avez été appellez; puis que JESUS-CHRIST a souffert pour nous, vous laissant un exemple, afin que vous marchiez sur ses pas;

COM M E N T A I R E.

Pierre veut deux conditions pour rendre nos souffrances méritoires. Premièrement, que nous souffrions dans la vuë de Dieu. Secondement, que ce soit avec injustice de la part de ceux qui nous persécutent, & innocemment de notre part. *Propter Dei conscientiam*, à cause de notre conscience, qui nous dit que nous ne devons pas faire ce qu'on voudroit exiger de nous contre la justice; ou à cause que nous sommes persuadés intérieurement que Dieu est témoin de ce que nous souffrons pour lui; & qu'il récompensera un jour notre justice & notre fidélité. Ou enfin: Si vous souffrez pour la connoissance que vous avez de Dieu (a). On veut vous faire renoncer à la Foi, & forcer votre conscience à agir contre ses lumières & ses devoirs: c'est un bonheur & un mérite pour vous de résister & de souffrir plutôt toutes choses, que de trahir la vérité, & de renoncer votre Foi.

¶ 20. QUÆ ENIM EST GLORIA, SI PECCANTES ET COLAPHIZATI. Quel sujet de gloire aurez-vous, si c'est par votre faute que vous endurez de mauvais traitemens? La Vulgate semble dire: *Quelle sera votre gloire, si péchant, & donnant des soufflets vous êtes exposez à de mauvais traitemens?* Mais le Texte Grec (b) & les Versions nous déterminent au sens que nous avons exprimé dans la Traduction Françoisse. Quelques Exemplaires Grecs lisent: *Si faisant mal & étant punis, vous le souffrez.* Mais la plupart portent: *Si faisant mal, & étant souffletez, vous l'endurez.* Saint Pierre ne veut pas que les Chrétiens s'attirent de mauvaises affaires & de mauvais traitemens par leur faute. S'ils souffrent que ce soit pour la justice, & sans y avoir donné sujet. C'est ce que notre Sauveur a dit dans l'Evangile (c): *Bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice; car à eux appartient le Royaume des Cieux.*

¶ 21. IN HOC ENIM VOCATI ESTIS. Car c'est à cela que vous

(a) Ita Syr. Heins. Cène projet de traduction, pag. 627. Cornel. Σουδιστες ἠδὲ καὶ κολαφίζονται ὑπὸ τοῦ κακοῦ. 1. Cor. VIII. 7. marque la connoissance qu'on a de ce qu'est l'idole.

(b) Πᾶσι ἃ κείνους. (Quid, quæ ἃ κείνους.)

& quid. Latini: Quenam autem gratia.)
Εἰ ἀμαρτανῶδες & κολαφίζομεθα, ὑπομένοντες;
Quid, ἢ κολαζόμεθα ὑπομένοντες.

(c) Matth. V. 10.

22. Qui peccatum nō fecit nec inventus est dolus in ore ejus.

22. Lui qui n'avoit commis aucun péché, & de la bouche duquel il n'est jamais sorti aucune parole de tromperie.

COMMENTAIRE.

avez été appellez. C'est aux souffrances, aux persécutions injustes, aux mauvais traitemens de la part de ennemis de JESUS-CHRIST, que vous êtes appellez; c'est à cette condition que vous êtes entrez dans le Christianisme. JESUS-CHRIST vous les a prédites ces persécutions, il s'y est exposé le premier, il a souffert pour vous les injures, les tourmens, la mort même (a): Vous laissant un exemple, afin que vous suiviez ses traces. Si le Maître s'y est soumis, tout innocent qu'il étoit, que ne doivent pas faire les serviteurs? Si le Chef est couronné d'épines, & mis en Croix, les membres seront-ils plus délicats & plus privilégiéz? Si JESUS-CHRIST a souffert pour nous qui étions pécheurs, & qui ne le connoissons point encore, que ne devons-nous pas faire, depuis que nous avons le bonheur de le connoître & de croire en lui? il a souffert volontairement, & sans aucune nécessité de sa part; pour nous les souffrances nous sont utiles & nécessaires; c'est une obligation qu'il nous a imposée en nous appelant à son service: Celui qui ne porte pas sa croix après moi, & qui ne renonce pas à toutes choses & à sa vie même pour l'amour de moi, n'est pas digne de moi, dit-il dans l'Evangile (b). La croix, les souffrances, sont la gloire des Chrétiens (c): *A Dieu ne plaise que je me glorifie en autre chose qu'en la Croix de notre Seigneur Jesus-Christ, par laquelle le monde m'est crucifié, & je suis crucifié au monde*, dit l'Apôtre. Et encore (d): *Ceux, qui sont à Jesus-Christ, ont crucifié leur chair avec leurs vices & leur concupiscence, & ils portent continuellement la mortification de Jesus-Christ dans leurs corps* (e).

γ. 22. QUI PECCATUM NON FECIT. Lui qui n'avoit commis aucun péché. JESUS-CHRIST tout innocent qu'il étoit, a voulu souffrir la mort pour des étrangers & pour des pécheurs, que ne devons-nous donc pas faire pour expier nos péchez, pour mériter les grâces de Dieu: pour nous rendre conformes à notre Seigneur & à notre Chef, & pour accomplir en nous-mêmes ce qui manque à ses souffrances (f). Quels

(a) Χριστός ἠγάπησεν ἡμᾶς, ἑμὴν ὑπολιμνασάμενος, ἵνα ἑτακωλυθῆμεν τοῖς ἰχνύσιν αὐτοῦ; Quidam: ἵνα ἡμᾶς, ὑμῶν ὑπολιμ...
 Alii: ἵνα ἡμᾶς, ὑμῶν, &c. Et ita Codd.
 Latini optima nota.

(b) Matth. x. 38. XVI. 22. Marc. VIII. 34.

Luc. IX. 23.

(c) Galat. VI. 14.

(d) Galat. V. 24.

(e) 2. Cor. IV. 10.

(f) Coloss. I. 24. Adimpleo ea quæ desunt passionum Christi in carne mea.

23. *Qui cum malediceretur, non maledicebat: cum pateretur, non comminabatur: tradebat autem iudicanti se injuste.*

23. Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures: quand on l'a maltraité, il n'a point fait de menaces; mais il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement.

COMMENTAIRE.

efforts ne devons-nous pas faire pour lui devenir semblables (a), & pour retracer dans nous-mêmes l'image de ses humiliations & de ses ignominies.

γ. 23. **QUI CUM MALEDICERETUR.** *Quand on l'a chargé d'injures, il n'a point répondu par des injures;* lorsqu'on l'a appelé démoniaque, séducteur, Samaritain, révolté, blasphémateur, homme de bonne chere, ami des publicains & des pécheurs, magicien, qui chassoit les démons au nom de Belséub, il ne s'est point emporté de colère; **JESUS-CHRIST** n'a point rendu injure pour injure; il s'est contenté de justifier sa conduite, & de rendre gloire à la vérité, & à soutenir les intérêts de son Pere, dans les termes d'une parfaite modération. A sa Passion, lorsqu'il s'agissoit de la vie, & qu'on l'accusoit de blasphémer, de séduire les peuples, & de les engager dans la révolte, il demeura dans un profond silence (b). Que ne devons-nous donc pas faire quand il s'agit de souffrir quelque chose pour lui, pour la justice, pour nos freres, pour l'expiation de nos péchez? Aussi le Sauveur nous ordonne dans l'Evangile (c): *Aimez vos ennemis, faites du bien à ceux qui vous haïssent; bénissez ceux qui vous maudissent, priez pour ceux qui vous calomnient, présentez l'autre joue à ceux qui vous ont frappé sur une joue.*

TRADEBAT AUTEM JUDICANTI SE INJUSTE. *Il s'est livré entre les mains de celui qui le jugeoit injustement.* Il s'est livré volontairement à Pilate, à Caïphe, aux Juifs ses plus grands ennemis, dont il connoissoit la malice, l'animosité & l'injustice; il s'est exposé volontairement à une mort certaine. Le Grec lit (d): *Il s'est livré à celui qui le jugeoit justement.* C'est-à-dire, à Dieu qui est le juste Juge; sans faire attention à l'injustice des hommes, & à l'iniquité de Pilate, & des autres Juges qui l'ont condamné injustement. Il s'est soumis avec une parfaite humilité à Dieu son Pere, qui avoit résolu dans les decrets de sa Justice,

(a) Rom. VIII. 29. *Conformes fieri imaginis filii sui.*

(b) Matth. XXIV. 14.

(c) Luc. VI. 28.

(d) Παρδίδω εἰς τὸν ἀδικησάντα δικαιῶς.

24. *Qui peccata nostra ipse pertulit in corpore suo super lignum: ut peccatis mortui, justitiam vivamus: cuius livore sanati estis.*

24. C'est lui-même qui a porté nos péchez dans son corps sur la Croix; afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice. C'est par les meurtrissures & par les playes que vous avez été guéris.

COMMENTAIRE

qu'il mourroit pour expier les péchez du monde, & pour réparer l'outrage fait à sa Majesté infinie. Quelques anciens Peres Latins (a) lisent aussi *juste* dans le Latin, au lieu de *injuste*. Le Syriaque, l'Arabe, tous les Grecs impriment, & presque tous les Manuscrits lisent de même; mais les Exemplaires Latins sont conformes à la Vulgate. S. Cyprien (b), S. Léon (c), S. Paulin (d) ont lû de même, & quelques Exemplaires Grecs manuscrits portent aussi *injustement*. Les plus habiles Critiques (e) croient que c'est une correction de Copiste, & que la Leçon du Grec est la bonne.

¶ 24. QUI PECCATA NOSTRA IPSE PERTULIT. Il a porté nos péchez dans son Corps sur la Croix, il a souffert la mort de la Croix pour expier nos péchez. Il a supporté la peine de nos péchez dans son propre Corps; il n'a point offert un Sacrifice d'une victime étrangère, pour nous réconcilier à Dieu. On peut traduire le Grec (f) par: *il a ôté nos péchez par son Corps*, ou par la mort qu'il a soufferte dans sa propre Chair: *Delens quod adversum nos erat Chirographum decreti, ipsum tulit de medio*, comme dit S. Paul aux Colossiens (g): Il a détruit le péché qui nous rendoit coupables, ayant voulu s'en charger lui-même, & se rendre notre caution (h).

UT PECCATIS MORTUI, JUSTITIÆ VIVAMUS. Afin qu'étant morts au péché, nous vivions à la justice. JESUS-CHRIST est mort, afin que nous mourrions comme lui: il est ressuscité à la gloire, afin que nous ressuscitions aussi à la gloire; mais on n'y parvient que par la justice, par l'innocence, par l'exercice des vertus Chrétiennes. Comparez Rom. VI. 2. 4. 6. 7. 10. 11. Et VII. 6. Galat. II. 19.

(a) August. tract. 21. in Joan. Commendabat illi qui justè judicat. Fulgent. ad Trasimund. Commendabat autem judicanti justè.

(b) Cyprian. lib. 3. ad Quir. cap. 39. Et Tract. de Bono patient.

(c) Leo Magn. serm. 63. qui est 14. de Passion.

(d) Paul n. Ep. 2. ad Sever.

(e) Erasmus. Valt. Zeger. Bukentop. Cornel. &c.

(f) Ος τας ἀμαρτίας ημών αὐτὸς ἀπέλυεν ἐν τῷ σώματι αὐτοῦ.

(g) Coloss. II. 14.

(h) 2. Cor. v. 21. Qui non noverat peccatum; pro nobis peccatum fecit. Vide Joan. VIII. 46. Rom. v. 19. VIII. 3. Galat. III. 13. 1. Joan. III.

25. *Eratis enim sicut oves errantes, sed conversi estis nunc ad Pastorem & Episcopum animarum vestrarum.*

25. Car vous étiez comme des brebis égarées ; mais maintenant vous êtes retournés au Pasteur & à l'Evêque de vos ames.

COM M E N T A I R E.

¶ 25. ERATIS ENIM SICUT OVES ERRANTES. *Vous étiez comme des brebis égarées.* JESUS-CHRIST s'est servi plus d'une fois de cette similitude du Pasteur, & des brebis égarées, pour marquer le soin qu'il prenoit de rappeler les enfans d'Israël de leur égarement & de leurs désordres ; il dit à la Cananéene qui le pressoit de rendre la santé à sa fille, qu'il n'étoit envoyé qu'aux brebis égarées de la maison d'Israël (a). Il n'envoie ses Apôtres & ses Disciples qu'à ce troupeau errant (b) ; il se compare au bon Pasteur, qui laisse quatre-vingt-dix-neuf brebis dans les montagnes, pour chercher la centième qui s'étoit perduë (c). La corruption qui regnoit parmi les Hébreux, les mauvaises explications que leurs Docteurs donnoient à la Loi, les faux préjugés où ils étoient sur le Messie, ne vérifient que trop ce que S. Pierre dit ici, qu'avant leur conversion ils étoient comme des brebis égarées, mais que depuis qu'ils ont reçu la Foi : *Ils sont revenus à leur Pasteur & à l'Evêque de leurs ames.* Le nom d'*Episcopus* en Grec, signifie celui qui a l'inspection, l'intendance sur quelque chose. Ce terme exprime mieux le souverain Domaine de JESUS-CHRIST, que ne fait celui de Pasteur, qui est un terme de tendresse & de bonté.

(a) *Matth. xv. 24.*

(b) *Matth. x. 6.*

(c) *Matth. xviii. 12. & seq.*





CHAPITRE III.

Que les femmes soient soumises à leurs maris ; qu'elles soient modestes dans leurs habits. Que les maris honorent leurs femmes. Que tous pratiquent la vertu. Moderer sa langue. Souffrir pour la justice. L'Arche de Noé, figure du Bapême.

¶. I. *Similiter & mulieres subdita sint viris suis : ut & si qui non credunt verbo , per mulierum conversationem sine verbo lucrifiant.*

¶. I. **Q**ue les femmes soient pareillement soumises à leurs maris , afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole , ils soient gagnez par la bonne vie de leurs femmes , sans le secours de la parole ;

COMMENTAIRE.

¶. I. **S**IMILITER ET MULIERES. *Que les femmes soient pareillement soumises à leurs maris.* S. Pierre a commencé au Chapitre précédent de parler des devoirs des Chrétiens envers les Puissances temporelles , & des serviteurs envers leurs maîtres : ici il marque ceux des femmes envers leurs époux , & des maris envers leurs femmes. De même que les Chrétiens doivent être soumis à leurs Princes & aux Magistrats , & les serviteurs à leurs maîtres ; sans que la qualité de Chrétiens , & la liberté que JESUS-CHRIST leur a acquise , les en dispensent (a) : ainsi les femmes fidelles , qui sont mariées à des Juifs , ou même à des Gentils qui ne sont point convertis , ne doivent point prendre prétexte de la grâce que Dieu leur a faite en les appelant à la Foi , de secouer le joug , & de se soustraire à l'obéissance de leurs maris. S. Paul donne les mêmes instructions aux Ephésiens (b) , aux Colossiens (c) , & aux Corinthiens (d) ; & il ordonne à Tite (e) d'enseigner la même doctrine aux Cypriots , dont il étoit Evêque.

UT ET SI QUI NON CREDUNT VERBO. *Afin que s'il y en a qui ne croient pas à la parole , ils soient gagnez par la bonne vie de leurs femmes , sans le secours de la parole (f).* La bonne vie fera plus d'impression sur

(a) ὁμοίως αἰ γυναικας. Alii : ὁμοίως καὶ αἰ γυναικας. Ita Vulg. Syr. Arab. Æth.

(b) Ephes. v. 22. 24.

(c) Coloss. III. 18.

(d) 1. Cor. xiv. 34. vii. 16.

(e) Tit. II. 5.

(f) Ἄνευ λόγου κερδίζονται. Syr. Æth. Sans peine. Oecumen. Sans contradiction & sans réponse de la part de leurs maris ; ou enfin sans le secours de la parole ; sans qu'il soit besoin de leur parler.

2. *Considerantes in timore castam conversationem vestram.*

3. *Quarum non sit extrinsecus capillatura, aut circumdatio auri, aut indumenti vestimentorum cultus.*

2. Considérant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.

3. Ne mettez point votre ornement à vous parer au dehors par la frisure des cheveux, par les enrichissemens d'or, & par la beauté des habits ;

COMMENTAIRE.

eux, que tous les discours des Prédicateurs. Vos maris seront touchés de votre modestie, de votre douceur, de votre patience, de votre pureté ; ils concevront insensiblement de l'amour & du respect, pour votre Religion, ils l'embrasseront sans peine sur le seul préjugé avantageux qu'ils auront conçu en voyant votre bonne conduite ; ils se feront instruire, & croiront sans peine, ce qu'ils ont commencé d'aimer & d'estimer, avant que d'en avoir une connoissance distincte. Quand il dit qu'ils seront gagnés sans le secours de la parole, il ne faut pas l'entendre d'une conversion entière, mais d'une conversion commencée ; d'une disposition prochaine à revenir à Dieu. Ils ne seront entièrement gagnés à Dieu, que quand ils croiront : or ils ne peuvent croire qu'ils ne soient instruits par la parole du salut. Car : *Fides ex auditu*, comme dit S. Paul (a).

¶ 2. CONSIDERANTES IN TIMORE. *Considérant que la crainte de Dieu vous inspire une conduite si pure.* Ou selon le Grec (b) : *Considérant votre conduite si chaste accompagnée de crainte* ; voyant la crainte religieuse qui vous retient même dans l'usage du mariage : *Ut penes sanctos officia sexus, cum honore ipsius necessitatis, tamquam sub oculis Dei modestè transigantur*, dit Tertullien (c).

¶ 3. EXTRINSECUS CAPILLATURA. *A vous parer au dehors par la frisure des cheveux.* S. Paul ne défend pas aux femmes de se parer pour plaire à leurs maris (d) ; mais S. Pierre leur prescrit ici la manière dont elles doivent se parer. Il veut premièrement qu'elles aient infiniment plus de soin d'orner leurs âmes que leurs corps. Secondement, qu'elles n'employent pour parer leur tête & leur visage, que des moyens simples & modestes ; point de fard, point de frisures, point de ces ornemens d'or & de pierreries, & de ces habits somptueux, qui n'ajoutent rien à la beauté, mais qui nourrissent la vanité & le luxe, qui entretiennent l'amour propre, qui deviennent souvent un piège pour ceux à qui il n'est pas permis de vouloir plaire, & une source de malheur & de ruine pour les familles : *Vous savez, Seigneur*, disoit la Reine Esther (e), *que j'ai hor-*

(a) Rom. x. 17.

(b) Εὐσεβείας τὴν ἐν φόβῳ ἀγνῶν ἀναστροφῶν ἡμῶν. Clem. Alex. & Cor. 3. Τὴν

ἐν λόγῳ. In verbo.

(c) Tertull. ad uxorem, cap. 2.

(d) I. Cor. vii. 34.

(e) Est. xiv. 16.

4. *Sed qui absconditus est cordis homo, in incorruptibilitate quieti & modesti spiritus, qui est in conspectu Dei locuples.*

4. Mais à parer l'homme invisible, caché dans le cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix; ce qui est un magnifique ornement aux yeux de Dieu.

COMMENTAIRE.

reur de cette marque de superbe & de vanité que je suis obligée de porter sur ma tête, lorsque je paroissais en public, je l'ai en abomination comme un linge souillé, & je ne le porte jamais dans le tems de mon silence, & lorsque je puis demeurer dans la retraite, sans paroître devant le Roi. C'est la disposition où devoient être toutes celles que leur condition, & une certaine loi de bienséance, ou même la volonté de leurs maris, obligent de paroître avec des parures mondaines & somptueuses.

¶ 4. *SED QUI ABSEONDITUS EST CORDIS HOMO.* Mais à parer l'homme invisible qui est caché dans le cœur; c'est ce qui doit faire le premier objet de l'attention & de la complaisance des femmes. Orner leur homme intérieur, leur affection, leur esprit, leur pensée; se remplir l'esprit de connoissances utiles, régler ses inclinations & son amour; crucifier ses passions & ses mouvemens déréglés; travailler à se dépouiller du vieil homme, & à retracer dans soi-même l'image de JESUS-CHRIST, Les parures excessives, & les vains ornemens ne conviennent pas aux femmes d'honneur, dit S. Cyprien (a), la passion que l'on témoigne pour ces vanitez, marque peu de solidité d'esprit, & peu de pudeur. *Nullarum ferè pretiosior cultus est, quàm quarum pudor vilis est;* la pudeur & la modestie sont les plus précieux ornemens d'une femme; rien ne la rend plus agréable à Dieu, ni plus aimable aux hommes qui aiment avec esprit & avec raison; or il est dangereux de plaire à ceux qui n'aiment pas de cette sorte.

IN INCORRUPTIBILITATE QUIETI ET MODESTI SPIRITUS. Par la pureté incorruptible d'un esprit plein de douceur & de paix. Le Grec (b) à la lettre: *Dans l'incorruption d'un esprit doux & tranquille;* ce qui renferme trois choses. La pureté, ou la charité & l'innocence; la douceur, la patience, la modération; & enfin la tranquillité, ou le silence, lorsqu'une personne ne se mêle point des affaires d'autrui, & se renferme au dedans de sa famille, appliquée à ses propres affaires. Cette qualité n'est pas une des moindres louanges d'une femme Chrétienne (c). S. Paul (d) recom-

(a) *Cyprian. de habitu Virgin. Ornamentorum & vestium insignia & lenocinia formarum, non nisi prostitutis & impudicis feminis congruunt.*

(b) *Εἰς τὴν ἀφθάρτην τῆς ἡσυχίας, καὶ ἡσυχίας ἀνδραγαθίας.*

(c) *Sophocl. Γυναιξὶ κέρμεν ἢ εἰς τὴν φέρει,*

(d) *1. Timoth. v. 13.*

mando

5. Sic enim aliquando & sancta mulieres, sperantes in Deo, ornabant se, subjecta propriis viris.

6. Sicut Sara obediebat Abraha, dominum eum vocans: cuius esbis filia, benefacientes, non pertimentes ullam perturbationem.

5. Car c'est ainsi qu'autrefois les saintes femmes qui espéroient en Dieu, se paroient, demeurant soumises à leurs maris :

6. Comme faisoit Sara qui obéissoit à Abraham. l'appellant son Seigneur. Sara, dis-je, dont vous êtes devenues les filles, en imitant sa bonne vie, & ne vous laissant abattre par aucune crainte.

COM M E N T A I R E.

mande fort aux jeunes veuves de vivre en paix, d'éviter la curiosité, & de ne se pas mêler des affaires d'autrui. *Simul & otiosa discunt circuire domos; non solum otiosa, sed & verbosa & curiosa*: la femme forte dont Salomon fait l'éloge (a), ne s'occupe que du soin de sa maison, de ses domestiques & de son travail.

ψ. 5. SIC ET SANCTÆ MULIERES SPERANTES IN DEO (b); ORNABANT SE. C'est ainsi que les saintes femmes qui espéroient en Dieu, se paroient. Les saintes femmes dont l'Écriture nous a conservé les noms & l'histoire, avoient bien plus de soin de l'ornement du cœur, que de celui du corps; elles songeoient bien plus à plaire à Dieu qu'aux hommes. Que ne doivent donc pas faire des femmes Chrétiennes, qui dans leur Baptême ont renoncé aux pompes du siècle, & qui ont l'honneur d'appartenir à un Dieu, qui ne prêche que la Croix & le mépris du monde?

ψ. 6. SARA OBEDIEBAT ABRAHÆ, DOMINUM EUM VOCANS. Sara obéissoit à Abraham, l'appellans son Seigneur, comme lorsqu'elle dit (c): *Après que je suis devenue vieille, & que mon seigneur est âgé, je commencerai à goûter du plaisir*. Les femmes Athénienes (d), & les Romaines (e) avoient le même usage d'appeller leurs maris seigneurs: & Eupide cité dans Stobée (f), dit qu'une femme prudente se regarde comme la servante de son mari. Les Hébreux (g) disent qu'une femme doit paroître devant son mari, debout & avec respect, & le servir comme sa servante, & l'appeller son seigneur. Une mere sage disoit à sa fille, en la conduisant dans la chambre nuptiale; ma fille paroissez devant votre époux dans la posture de servante, & rendez-lui toute sorte de service:

(a) Prov. xxxi. 15. 19. 20.

(b) Æthiop. omittit, *Sperantes in Deo*. Mill. *suspectum habet*.

(c) Genes. xviii. 12. *Postquam consenui, & Dominus meus vetulus est voluptati operam dabo*.

(d) Aristoph. in *Equitib.* Διδέξαι Σμικύδω, καὶ Κύριον. *Ad qua verba Scoliast.* ὡσαύτ' ὡταὶ εἰσαγωγαῖς ἢ ἐγκλημάτων καὶ ὑπὸ τῶν εἰσαγ-

γαστ, ἐπειδὴν γυναικὶ ἐπιφέρεται ἑγκλημα. Οὕτω γὰρ παρκαλύσθαι εἰώσασιν ἐν τῷ δικαστηρίῳ. Ἡ δὲ καὶ ὁ Κύριος. Τετίστιν ὁ ἀνὴρ.

(e) *Lucretia apud Ovid.*
Mittenda est Domino . . .

(f) Πᾶσ' ἐστὶ δόξα ἀνδρὸς ἢ σώφρων γυνή.

(g) *Vide lib. Musar, cap. 6. apud Drus. hic.*

par là vous le rendez votre serviteur, & il vous honorera comme sa dame; mais si vous vous élevez contre lui, il sera votre seigneur, & vous serez en sa présence comme la plus vile des servantes; telles sont les maximes des Hébreux. Tout cela est fondé sur l'ordre de Dieu, qui assujettit la première femme à Adam son mari (a) : *Sub viri potestate eris, & ipse dominabitur tui.*

Une femme mariée non seulement appelle son mari son seigneur, dit S. Ambroise (b), elle le croit, elle le sent, elle le témoigne en toute manière; elle regarde son contrat de mariage comme le traité de son achat; elle se considère comme une servante qui commande à d'autres servantes: *Bona conjux non solum vocat virum dominum suum, sed hoc sapit, hoc sonat, hoc gestat corde, hoc profitetur ore: tabulas matrimoniales instrumenta emptionis sue deputat; est ergo ancilla dans opera ancillis.* Et S. Jérôme (c) écrivant à une dame Romaine, veut qu'elle apprenne à toute sa famille par le respect qu'elle rend à son mari, celui que tous les autres sont obligés de lui rendre; qu'elle montre par ses services, qu'elle le regarde comme son Seigneur: il dit qu'elle ne fera jamais plus honorée, que lorsqu'elle lui aura rendu tout l'honneur qu'elle pourra: *Servetur imprimis viro autoritas sua, totaque à te discat domus quantum illi honoris debeat; tu dominum illum obsequio tuo, tu magnum illum tua humilitate demonstra; tantò ipsa honoratior futura, quanto illum amplius honoraveris.*

Sara obéit à Abraham en quittant son pays, & en le suivant dans tous les lieux où il fut obligé de se retirer; elle lui obéit dans la rencontre la plus délicate où elle se soit jamais trouvée, lorsque pour mettre à couvert la vie d'Abraham, elle se vit obligée de dire une fois à Pharaon, & une autre fois à Abimélech Roi de Gérare qu'elle étoit sa sœur (d); elle lui obéit lorsqu'il lui dit de paître de la farine pour les trois hôtes qui lui étoient survenus (e), & qui étoient trois Anges. Ceux qui croient qu'elle fut informée de la résolution qu'avoit prise Abraham d'immoler Isaac, trouvent encore en cela un grand exemple de son obéissance & de sa soumission aux volontés de son mari.

CUJUS ESTIS FILIÆ. *Dont vous êtes devenues les filles.* Vous êtes ses filles & ses descendantes par le sang; vous le devenez encore d'une manière plus parfaite en imitant sa bonne vie, son obéissance, & ne vous laissant abattre par aucune crainte; ne craignez donc point que vos maris abusent de votre soumission pour vous opprimer, & pour vous réduire en une espèce d'esclavage, plus vous aurez pour eux de soumission, plus

(a) Genes. III. 16.

(b) Ambros. seu alius in cap. 31. Prov. c. 3. seu lib. de Salom.

(c) Hieronym. Epist. ad Calantiam.

(d) Genes. XII. 12. 13. 14. Vide & xx. 1.

2. 3.

(e) Genes. XVIII. 6.

7. Viri, similiter cohabitantes secundum scientiam, quasi infirmiori vasculo muliebri imparientes honorem, tamquam & coheredibus gratia vite: ut non impediantur orationes vestrae.

7. Et vous de même, maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur, & avec discrétion, comme le sexe le plus foible; & considérant qu'elles sont avec vous héritières de la grace qui donne la vie; afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la prière.

COM M E N T A I R E.

ils auront d'estime & de déférence pour vous. Imitiez la ferme confiance de Sara dans la bonté de Dieu, en obéissant à Abraham; elle crut fermement que Dieu ne permettroit point, que ni Pharaon, ni Abimélech fissent outrage à sa pudeur, & qu'il la tireroit elle & son mari, du danger où ils étoient exposez. Elle ne s'effraya point quand on lui dit que Dieu demandoit le sacrifice d'Isaac; elle obéit humblement à la voix de Dieu, & à celle d'Abraham.

¶ 7. VIRI, SIMILITER COHABITANTES SECUNDUM SCIENTIAM. *Maris, vivez sagement avec vos femmes, les traitant avec honneur & discrétion.* A la lettre (a): *Vivez avec elles selon la science*, ou selon les règles de l'Evangile, & selon ce que vous avez appris de vos Apôtres. Suivez les loix de la sagesse, de la bienveillance, de la raison, de l'humanité; en un mot usez-en comme vous savez qu'il en faut user; je ne m'étends pas sur vos devoirs, je présume que vous êtes bien instruits sur cela: *Traitez-les avec honneur, comme le sexe le plus foible* (b). N'abusez point de l'autorité que la Loi de Dieu, que votre science, que vos forces vous donnent au-dessus d'elles, usez-en avec elles avec respect, avec honneur, avec discrétion. Plus un vase est foible, plus on le ménage; les parties du corps les plus foibles & les moins nobles, sont celles qui sont les plus nécessaires, & que l'on cache avec plus de soin, dit S. Paul (c). La femme est l'os de vos os, & la chair de votre chair (d), c'est un aide que Dieu vous a donné (e): *Adjutorium simile sibi*. Ainsi ne la maltraitez pas, ne la méprisez pas, ne l'outragez point, ayez égard à la foiblesse de son sexe; usez avec elle avec modération & discrétion dans les choses qui sont permises dans le mariage; n'abusez point de la liberté que le Sacrement vous donne, pour satisfaire une passion brutale & déréglée (f). S. Paul (g) dit à peu près la même chose aux Thésaloniciens: *Que chacun de vous sache user de son corps*; A la lettre: *De*

(a) Συνοικῶντες κατὰ γνῶσιν.
 (b) ἵς ἀδελφῶν ἐπέ οὐκ ἐστὶ τῶ γυναικίᾳ ἀπο-
 νειμῶν ἢ ἐκλειῶν.
 (c) 1. Cor. XII. 22. 23.
 (d) Genes. II. 23.

(e) Genes. II. 18.
 (f) Hieronym. lib. I. contra Jovin. Beda &
 Oecumen. hic. Lorin. Erasmi. Zeger. Est. Menoc.
 Alii.
 (g) 1. Thesal. IV. 3.

8. *In fine autem, omnes unanimes, compassionates, fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles :*

8. Enfin, qu'il y ait entre vous tous une parfaite union de sentimens, une bonté compatissante, une amitié de freres, une charité indulgente, accompagnée de douceur & d'humilité.

COMMENTAIRE.

son vase, ce que l'on entend aussi de sa femme, saintement & avec respect, & non pas suivant les dérèglemens de la convoitise; ainsi que font les Juifs qui ne connoissent point Dieu.

TAMQUAM COHÆREDIBUS GRATIÆ VITÆ (a). *Elles sont vos cohéritières de la grace qui donne la vie. Deux nouveaux motifs qui doivent vous engager à les aimer, & à les traiter avec honneur; c'est qu'elles sont comme vous appellées au Christianisme, & héritières de la vie éternelle. Elles ont comme vous l'honneur d'appartenir à JESUS-CHRIST, étant rachetées de son Sang, remplies de son Esprit, ayant part à la qualité de fils adoptifs du Pere, de freres de JESUS-CHRIST, de membres de son Corps mystique. Ces raisons doivent vous les faire regarder avec respect, & à n'user de la liberté que donne le mariage, qu'avec pudeur & discrétion: Afin qu'il ne se trouve en vous aucun empêchement à la priere. C'est à peu près ce que disoit S. Paul aux Corinthiens (b): Ne vous privez point l'un l'autre de ce que vous vous devez, si ce n'est d'un consentement mutuel, & pour un tems, afin de vaquer à la priere. Conduisez-vous de telle manière que rien ne vous empêche de vaquer à la priere dans les tems convenables; conservez vos corps purs de toute souillure contraire à la sainteté du Christianisme; & vivez dans une parfaite union.*

¶ 8. IN FINE (c) AUTEM OMNES UNANIMES. *Enfin qu'il y ait parmi vous une parfaite union de sentimens. Ceci regarde tous les Fidèles. Ce que j'ai dit jusqu'ici concerne des personnes de certains états particuliers; ceci est général pour tous. Vivez en paix & union entre vous; Aimez vous comme de vrais freres, ayez une charité indulgente accompagnée de douceur & d'humilité. Fraternitatis amatores, misericordes, modesti, humiles. Le Grec ne lit que trois mots (d): Ayez une amitié de freres, de la compassion, de la bienveillance; Ces mots, modesti, humiles, sont la traduction d'un seul terme Grec qui se lit encore dans les anciens*

(a) οἱς καὶ ἑσυχάνησαν χάριτος ζωῆς. *Alii plures: οἱς ἐσυχάνησαν. Ita Steph. 1. 12. Cov. 3. Syr. Arab. Ethiop. Occumen. Ambros. &c.*

(b) 1. Cor. VII. 5. *Vide Est. Men. &c.*

(c) *Quid. Codd. Latini, in fide. Vetez.*

Ἐν αἰσῆ 3. *Melius, in fine. Græc. τὸ ἃ πῆ- λος. Denique in summa quod superest.*

(d) φιλαδελφία, εὐπαραχγοί, φιλόφρονες. *Alii plures: εὐπαραχγοί, ἑπινύφρονες. Ita Steph. d. 1. 12. 17. Alex. Lin. Petit. Colb. 7. Genev. Colin. Occumen. utrumque legit.*

9. *Non reddentes malum pro malo, nec maledictum pro maledicto, sed à contrario benedicentes: quia in hoc vocati estis, ut benedictionem hereditate possideatis.*

9 Ne rendez point mal pour mal, ni outrage pour outrage; mais n'y répondez au contraire que par des bénédictions: sachant que c'est à cela que vous avez été appellez, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu.

10. *Qui enim vult vitam diligere, & dies videre bonos, coercet linguam suam à malo, & labia ejus ne loquantur dolum.*

10. Car si quelqu'un aime la vie, & désire que ses jours soient heureux, qu'il empêche que sa langue ne se porte à la médifance, & que ses lèvres ne prononcent des paroles de tromperie;

11. *Declinet à malo, & faciat bonum: inquirat pacem, & sequatur eam:*

11. Qu'il se détourne du mal, & fasse le bien; qu'il recherche la paix, & qu'il travaille pour l'acquérir.

COMMENTAIRE.

Manuscrits, & dans quelques Editions, au lieu de *remplis de bienveillance*, qu'on lit dans la plûpart des Imprimez.

ψ. 9. IN HOC VOCATI ESTIS, UT BENEDICTIONEM HÆREDITATE POSSIDEATIS. *C'est à cela que vous avez été appellez, afin de recevoir l'héritage de la bénédiction de Dieu; & vous le mériterez en bénissant ceux qui vous maudissent, en leur rendant le bien pour le mal. C'est là la vocation de tous les Chrétiens, de souffrir patiemment, de ne se point venger, d'être doux au milieu de ceux qui sont emportez: humbles au milieu de ceux qui sont hautains; modérez parmi les violens; comblant de biens & de bénédictions, ceux qui leur font injures, & qui les chargent de malédictions (a). Ce n'est point là une pure spéculation, & une peinture sans réalité. Telle a été la vie des premiers Disciples de JESUS CHRIST, & telle doit être encore la nôtre à présent; car la Loi de l'Évangile n'est point sujette au changement.*

ψ, 10. QUI ENIM VULT VITAM DILIGERE. *Car si quelqu'un aime la vie, & désire que ses jours soient heureux. Ce passage est tiré du Pseaume xxxi 11. ψ. 13. Le Psalmiste y donne des règles pour vivre heureux & tranquilles en cette vie, & pour y mériter les bénédictions de Dieu. Mais S. Pierre ne se borne pas à la vie présente; il porte les Fidèles à pratiquer la douceur & la patience, non pas seulement dans la vuë de jouir d'une vie paisible & heureuse en ce monde, mais pour mériter la vie éternelle dans l'autre (b).*

ψ. 11. INQUIRAT PACEM. *Qu'il recherche la paix, qu'il la conserve,*

(a) Ignat. Epist. ad Ephes. §. 10. Προς τας ἀντιθέτας. Προς τὸ ἄγριον αὐτῶν, ὁμοίως ἡμῶν ὄργας αὐτῶν, ὑμῖν ὡραῖος. Προς τὰς μεγαλήροισινας αὐτῶν, ὑμῖν ταπεινότητις, ὡς τὰς βλασφημίας αὐτῶν, ὑμῖν τὰς ὡραῖους

(b) Vide Est. Grot. &c.

12. *Quia oculi Domini super justos , & aures ejus in preces eorum : Vultus autem Domini super facientes mala.*

13. *Et quis est qui vobis noceat , si boni amulatores fueritis ?*

14. *Sed & si quid patimini propter justitiam , beati . Timorem autem eorum ne timueritis , & non conturbemini.*

12. Car le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes , & les oreilles attentives à leurs prières ; mais il regarde les méchans avec colère.

13. Et qui sera capable de vous nuire , si vous ne pensez qu'à faire du bien ?

14. Que si néanmoins vous souffrez pour la justice , vous serez heureux . Ne craignez point les maux dont ils veulent vous faire peur , & n'en soyez point troublez .

COMMENTAIRE.

même avec ceux qui la troublent ; qu'il sacrifie pour un si grand bien , ses intérêts temporels , son ressentiment , ses plaisirs ; qu'il la garde précieusement , s'il a le bonheur de la posséder ; qu'il la cherche avec empressement si il l'a perduë.

ψ. 12. OCULI DOMINI SUPER JUSTOS. *Le Seigneur a les yeux ouverts sur les justes , pour les protéger , les secourir ; il les regarde avec amour & complaisance : Mais il regarde les méchans avec colère . A la lettre : Son visage est arrêté sur les méchans . Le visage se met souvent pour la colère ; par exemple (a) : Vous les réduirez en l'état d'un four brûlant , au jour de votre visage , ou de votre colère . Et ailleurs (b) : Comme la cire se fond en la présence du Soleil , ainsi que les pécheurs périssent devant la face du Seigneur .*

ψ. 13. ET QUIS EST QUI VOBIS NOCEAT , SI BONI ÆMULATORES FUERITIS ? *Qui sera capable de vous nuire , si vous ne pensez qu'à faire du bien ? Le Grec (c) : Si vous êtes imitateurs du bien . Mais plusieurs anciens Manuscrits Grecs (d) sont conformes à la Vulgate . Si vous cherchez sérieusement le bien , la vertu , la piété , la charité fraternelle , qui sera capable de vous faire du mal ? je vous parle d'un mal réel . Car est-ce un mal de souffrir pour la justice , d'être calomnié , d'être persécuté ; dès qu'on sait que tout cela est une voye qui nous conduit à l'éternité bienheureuse ? Ces choses , à le bien prendre , sont bien plutôt dignes de notre envie , que de nos frayeurs : c'est là notre partage ; notre gloire , la source de notre souverain bonheur . ψ. 14. Si quid patimini propter justitiam , Beati ; puisque JESUS-CHRIST a dit (e) : Bienheureux ceux qui souffrent la persécution pour la justice , parce que le Royaume des Cieux est à eux .*

ψ. 14. TIMOREM EORUM NE TIMUERITIS. *Ne craignez point*

(a) Psal. xx. 10.

(b) Psal. lxxvii. 30

(c) Εαν τὰ ἀγαθὰ μιμηταὶ ᾖμεσθε.

(d) Alii plures ; Εαν τὰ ἀγαθὰ ζήλωται ᾖ-

μηθε . Ita Steph. 8. 1. Alex. Cov. 4. Genev. Pet. 3. Col. Arab. Syr. Æth. Copt. Clem. Alex.

(e) Matth. v. 10.

15. *Dominum autem Christum sanctificate in cordibus vestris, parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea, qua in vobis est spe.*

15. Mais rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté de JESUS-CHRIST notre Seigneur, & soyez toujours prêts de répondre pour votre défense à tous ceux qui vous demanderont raison de l'espérance que vous avez ;

C O M M E N T A I R E.

les maux dont ils veulent vous faire peur. Ne les craignez point, quelques terribles qu'ils vous paroissent ; ils ne peuvent au plus que faire mourir le corps ; mais ils ne peuvent vous ôter la vie de l'ame (a). Ils peuvent vous dépouiller de vos biens temporels, vous ravir la liberté, vous décrier, & noircir votre réputation ; mais vous ôteront-ils la vertu, l'innocence, l'espérance des biens futurs, la joye du Saint-Esprit, la foi qui est votre trésor, la charité qui est votre force ? Vous enleveront-ils la couronne de gloire, qui vous est réservée dans le Ciel, par le Souverain Juge ;

¶ 15. DOMINUM CHRISTUM SANCTIFICATE. *Rendez gloire dans vos cœurs à la sainteté de Jesus-Christ nstre Seigneur.* A la lettre (b) : *Sanctifiez le Seigneur Jesus-Christ.* Ou comme porte le Grec imprimé : *Sanctifiez le Seigneur Dieu dans vos cœurs.* On sanctifie Dieu par une bonne vie, par une obéissance exacte à ses ordonnances, par un culte pur & sincère, par une vraye sainteté de mœurs, par une foi humble & animée de la Charité, par une ferme espérance en ses promesses, par une constance inébranlable dans les maux de cette vie, soufferts pour la vérité & pour la justice. S. Pierre dans ce verset & dans le précédent, fait allusion à ce passage d'Isaïe (c) : *Ne craignez point ce dont on vous fait peur, & ne vous troublez point ; mais sanctifiez le Seigneur, le Dieu des armées : qu'il soit l'objet de votre crainte & de votre frayeur.* Adorez-le, craignez-le, rendez-lui un culte digne de sa grandeur & de sa majesté.

PARATI SEMPER AD SATISFACTIONEM OMNI POSCENTI. *Toujours prêts de répondre pour votre défense, à ceux qui demandent raison de l'espérance que vous avez.* Les Payens se railleront de votre crédulité ; les Juifs incrédules vous demanderont raison de votre attachement à JESUS CHRIST & à l'Evangile ; & on vous interrogera sur les biens à venir & invisibles que vous espérez : ne craignez ni leurs railleries, ni leurs menaces : rendez-leur compte de votre foi dans un esprit d'hu-

(a) Matth. x. 28.

(b) *Grac. impress. κθελον ὃ τ' ἐὼν ἀγάσασθε ἐν ταῖς καρδίαις ὑμῶν.* *Alii plures :* κὲν

ἐστιν ὃ τ' ἐστιν ἀγάσασθε. *Ita Steph. 12. Alex. Vulg. Syr. Copt. Clem. Alex. Strom. l. 4. (c) Isai. VII. 13. 14.*

16. *Sed cum modestia & timore conscientiam habentes bonam : ut in eo, quod detrahunt vobis, confundantur, qui calumniantur vestram bonam in Christo conversationem.*

17. *Melius est enim beneficientes (si voluntas Dei velit,) pati quàm malefacientes.*

18. *Quia & Christus semel peccatis nostris mortuus est, justus pro injustis, ut nos offerret Deo, mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu.*

16. Le faisant toutefois avec douceur & avec retenue, & conservant *entout* une conscience pure; afin que ceux qui décrient la vie sainte que vous menez en JESUS-CHRIST, rougissent de vous diffamer comme ils font.

17. Car il vaut mieux être maltraité, si Dieu le veut ainsi, en faisant bien, qu'en faisant mal.

18. Puisque JESUS-CHRIST même a souffert une fois la mort pour nos péchez, le juste pour les injustes; afin qu'il nous pût offrir à Dieu, étant mort en la chair, mais étant ressuscité par l'Esprit :

COMMENTAIRE.

milité, de patience & de douceur; cela désarmera leur malice & leur mauvaise volonté. Gardez-vous bien de les irriter par des manières hautaines & méprisantes; ou par des discours violens & emportez.

ψ. 16. CONSCIENTIAM HABENTES BONAM. *Conservant entout une conscience pure.* Vivez devant Dieu & devant les hommes d'une manière si pure & si irréprochable, que vous ne craigniez point de rendre compte de votre conduite; & que ceux qui affectent de décrier la Religion de JESUS-CHRIST, & la vie que vous menez en suivant ses maximes, soient chargez de confusion, lorsqu'on viendra à les examiner à fond: *Ut in eo quod detrahunt de vobis, confundantur.* Les anciens Apologistes de notre sainte Religion, en appellent continuellement aux mœurs & à la vie des Chrétiens. Des incestueux, des scélé-rats, des dévoreurs de chair humaine, des gens sans foi & sans pudeur, vivroient-ils comme nous vivons? souffriroient-ils ce que nous souffrons? Qu'on approfondisse ce qui se passe dans nos assemblées, dans nos familles, dans notre commerce.

ψ. 17. MELIUS EST BENEFICIENTES PATI. *Il vaut mieux être maltraité en faisant bien, qu'en faisant mal.* Bien des gens disent: Je souffrirois, si je l'avois mérité; mais ne vaut-il pas mieux souffrir innocent que coupable. C'est la réponse que fit Socrate à Apollodore (a), qui se plaignoit de l'injustice de la sentence que l'on avoit renduë contre lui: Quoi, lui dit-il, voudriez-vous que nous fussions condamnés comme coupables?

(a) Diogen. Laërt. lib. 2. in Socrate. τῆς ζυγαρίας οὐκ ἔστιν ἰσότης, ἀδικίας δὲ ἀδικίας. 20 §, loc. Laërt. ἴσων, δικαιοσύνης ἴσους. Xenophon. in Apolog. id

19. *In quo & his, qui in carcere erant, spiritibus veniens predicavit:* | 19. Par lequel aussi il alla prêcher aux esprits qui étoient retenus en prison;

COMMENTAIRE.

¶ 18. **QUIA ET CHRISTUS SEMEL PRO PECCATIS NOSTRIS (a) MORTUUS EST.** *Jésus-Christ même a souffert une fois la mort pour nos péchez.* Vous devez honorer, & autant qu'il est en vous, imiter JESUS-CHRIST votre Chef, qui est mort innocent, pour racheter des pécheurs.

JUSTUS PRO INJUSTIS. *Afin qu'il nous pût offrir à Dieu, comme des serviteurs rachetés au prix de son Sang; pour nous donner entrée dans le Ciel, & accès auprès du Pere (b): Per ipsum habemus accessum ad Patrem;* pour nous réconcilier avec lui, & nous mériter la grace d'être reçus au nombre de ses enfans. Autrement: *Pour nous offrir au Pere, comme une offrande & un sacrifice (c) d'agréable odeur, lorsque nos souffrances sont unies aux siennes. On peut aussi traduire le Grec (d): Afin qu'il nous amenât à Dieu, comme des brebis errantes, qu'il a ramenées au troupeau.*

MORTIFICATUS QUIDEM CARNE (e). *Etant mort en sa chair, mais étant ressuscité par l'esprit.* JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair; il a perdu cette vie fragile & mortelle, par la malice & la violence de ses ennemis; mais il est ressuscité, & a acquis une vie nouvelle & éternelle. Ou plutôt: *Il est ressuscité par l'esprit, par la vertu divine qui étoit en lui. Il a été crucifié par l'infirmité, dit S. Paul (f): Mais il est ressuscité par la vertu de Dieu. Et ailleurs (g): Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus-Christ habite dans vous, celui qui a ressuscité Jésus-Christ, ressuscitera aussi vos corps mortels, à cause de son Esprit qui habite en vous,*

¶ 19. **IN QUO ET HIS QUI IN CARCERE ERANT SPIRITIBUS, VENIENS PRÆDICAVIT.** *Par lequel il alla prêcher aux esprits qui étoient en prison.* Quelques Exemplaires Latins (h) lisent au singulier, *spiritu*, au lieu de *spiritibus*; & d'autres en plus grand nombre (i) lisent

(a) *Grac. ἅπασι καὶ τοῖς ἐν καρχήσιν ἔσθαι. Quidam, καὶ ἅμα πρὸς ἡμᾶς. Multi Latini non legunt, nostris. Quid. Περὶ ἀμαρτιῶν, καὶ ἡμῶν, alii: καὶ ἡμῶν.*

(b) *Ephes. II. 18. Rom. v. 2.*

(c) *Syr. Grot. Est. Gerhard.*

(d) *ἵνα ἡμᾶς προσάγαγῃ. Justin. Dialogo cum Tryph. pag. 176. Ἰσραηλιτικὸν ἀλιθινὸν πνευματικόν, ἃ Ἰὺδα γένος ἡμᾶς ἔταβῃ, εἰ δεῖ τὸν Σαραπενδριῶτα, Χριστὸν τὸν Θεὸν προσάγαγῃς.*

(e) *Les anciens Exemplaires Latins, même l'Édition de Sixte V. portoient autrefois? Mortificatus quidem carne, vivificatus autem spiritu. Velez. Θεωματοδύτης... (ωοπιουδύτης. C'est une faute visible. Le Grec:*

Θεωματοδύτης μὲν σαρκί, ζωοπιουδύτης δὲ πνεύματι.

(f) *2. Cor. XIII. 4.*

(g) *Rom. VIII. II.*

(h) *Codd. Latini multi apud Est. Velez: πνεύματι,*

(i) *Carne, pro carcere. Vide Bed. Syr. Æth. Athan. Alii quidam. Vide Mill. & Est. hic.*

carne, pour *carcere*; mais on convient que ces Leçons sont fautives. La Vulgate est parfaitement conforme au Grec (a). Voici les divers sens qu'on lui peut donner. Celui qui paroît le plus suivi, & qui se présente le premier à l'esprit en lisant ce passage, est que JESUS-CHRIST après sa Résurrection, par la vertu du même esprit qui l'avoit ressuscité (b), descendit dans la prison, c'est-à-dire, dans le lieu, où les ames des saints Patriarches étoient détenues, & où elles attendoient paisiblement sa venue, qu'il leur annonça leur délivrance, & son avènement. C'est ainsi que la plupart des Peres & des Interprètes (c) l'expliquent conformément au symbole, qui nous dit que le Sauveur descendit aux enfers: *Descendit ad inferos*. Jusques-là tous les Saints, les Patriarches, les Prophètes étoient exclus de l'entrée du Paradis (d); c'est JESUS-CHRIST, qui leur en ouvrit l'entrée par sa mort & sa Résurrection.

S. Justin le Martyr (e) & S. Irénée (f) citent sur ce sujet un passage comme venant de Jérémie, mais que l'on ne trouve point dans les Exemplaires de ce Prophète, où il est dit: *Le Seigneur s'est souvenu de ses morts, qui ont endormis dans la terre de leur sépulture; il est descendu vers eux pour leur annoncer le salut, qu'il leur a procuré*. Plusieurs Peres (g) ont aussi interprété de la descente de J. C. aux enfers, ce qui est dit dans saint Matthieu (h); *de même que Jonas a été trois jours dans le ventre de la balaine, ainsi le Fils de l'homme sera trois jours dans le sein de la terre*; c'est-à-dire, selon eux, dans les enfers, pour consoler les justes qui y étoient comme en prison.

Quelques Anciens (i) ont crû que le Sauveur étant descendu aux enfers, y avoit prêché même aux Payens & aux Infidèles, & qu'il en avoit sauvé quelques-uns des moins méchants, lesquels l'avoient reconnu, & avoient cru à sa prédication. Mais ce sentiment est contraire à la Foi de

(a) Εὐ ἢ καὶ τοῖς ἐν φυλακῇ κειμένοις πορνοῦσι ἐκέρου. *Quidam legunt: Qui in carcere inferni conclusi erant.*

(b) Εὐ ἢ. *In quo, ou, per quem spiritum. Scil. De quo antea.*

(c) Athan. Ep. ad Epictet. Cyrill. de Fide ad Regin. Epiphani. hæres. 77. Clem. Alex. lib. 6. Strom. Justin. contra Tryph. Iren. lib. 3. cap. 23. Hieronym. in Isai. 214. Hilari. in Psal. cxviii. v. 82. Ambrosi. in Ephes. 14. Ita & Scolastici & Interpp. plerique.

(d) Vide Chrysostr. homil. 4. in Marc. Hieron. Epist. ad Heliodor. Gregor. Magn. lib. 12. Moral. c. 6. D. Thom. 3. p. 9. 52. &c.

(e) Justin. Mart. Dialog. cum Tryph. p. 298.

(f) Irena. lib. 4. cap. 22. Au Livre 3. c. 20. de la nouvelle Edition il le cite sous

le nom d'Isaïe. Au liv. 4. c. 33. & liv. 5. c. 31. il le cite sans nom d'Auteur. Le voici comme il est cité en Grec par S. Justin le Martyr. Εὐ μὲν οὖν ὁ Κύριος, ὁ Θεὸς ἀπὸ τοῦ οὐρανοῦ. (S. Irénée alu, ἄγος ἰσραηλ.) Ἐβ̄ νεκρῶν αὐτῷ ἄβ̄ κειμένοις εἰς γλῶσσοματος, καὶ κατέβη πρὸς αὐτοὺς, εὐαγγελίσασθαι αὐτοῖς τὸ σωτηριον εὐτῶ.

(g) Hieron. & Theophyl. in Matth. Nyssen. orat. 1. de Resurrex. Tertull. lib. de Anima, cap. 31. & 55. Iren. l. 5. c. 31. Ambrosiast. in Ephes. 14.

(h) Matth. xii. 40.

(i) Vide, si placet, Clem. Alexand. lib. 6. Strom. Epiphani. hæres. 46. Ambrosiast. in Ephes. 14. Nazianz. orat. 42. sub finem, & Nicetam, ad eundem, &c.

l'Eglise, qui nous apprend que dans l'enfer il n'y a plus de salut à espérer, & que ceux qui sont une fois damnez, le sont pour toujours. Ainsi on doit interpréter bénignement les Peres qui ont été dans cette opinion; elle ne vient que de leur trop grande clémence, & de leur trop vaste idée de la miséricorde de Dieu. Nous avons traité la question du salut de certains Infidèles, dans une Differtation à la tête de l'Epître aux Romains.

D'autres (a) veulent que S. Pierre en cet endroit parle de la prédication de l'Evangile aux Gentils, ordonné par JESUS-CHRIST, & exécutée par ses Apôtres en son nom, & par son esprit. Ils expliquent d'une manière allégorique le nom de *prison*, des ténèbres de l'ignorance où étoient plongez les Payens avant leur vocation à l'Evangile (b). *Le tems est venu*, dit JESUS-CHRIST. dans l'Evangile, *que ceux qui sont dans les tombeaux entendront la voix du Fils de l'homme, & ressusciteront*. Ce qu'on explique de la vocation des Gentils à la Foi; & dans S. Luc (c): le Sauveur se fait l'application de ces paroles d'Isaïe: *L'Esprit de Dieu s'est reposé sur moi, il m'a envoyé guérir ceux qui ont le cœur brisé de douleur, & annoncer aux captifs leur délivrance, &c.* Le même Isaïe (d) dit ailleurs en parlant du Messie: *Je vous ai établi, afin que vous ouvriez les yeux des aveugles; que vous tiriez de prison les captifs, & que vous délivriez du cachot, ceux qui sont assis dans l'ombre de la mort*; ce qu'on explique communément de la prédication de l'Evangile aux Gentils. S. Paul en plus d'un endroit (e) fait allusion à cette prison, à cette captivité, à ces ténèbres, où les Gentils se trouvoient avant qu'ils eussent reçu l'Evangile.

D'autres (f) sous le nom de *prison*, entendent le corps, comme la prison de l'ame; ils veulent que JESUS-CHRIST par son Esprit dont il remplit Noé, prêcha aux hommes incrédules de ce tems-là, afin qu'ils fissent pénitence, & qu'ils apaisassent la colère de Dieu, qui vouloit noyer toute la terre. Du tems de S. Pierre, ces hommes incrédules étoient dans la prison de l'enfer, mais ils étoient en vie, & dans le corps du tems de Noé. Ainsi on pourroit paraphraser ainsi ce verset & le suivant. JESUS-CHRIST ayant rempli Noé de son Esprit, l'envoya prêcher aux incrédules de son tems, lesquels sont aujourd'hui détenus dans l'enfer; JESUS-CHRIST y alla en quelque sorte lui-même, puisqu'il y envoya un homme animé de son Esprit; ces hommes étoient alors vivans; mais à

(a) Hesfel. Vorst. Grot. Hamm. Confer 1. Petri 1. v. 6. Joan. v. 25. Luc. i. 49. Ephes. II. 1. &c.
 (b) Joan. v. 25.
 (c) Luc. 14. 18. ex Isaï. LXXI. 1.
 (d) Isaï. XLII. 6. 7.

(e) Ephes. II. 17. 14. 8. v. 8. Colos. I. 13. 1. Thesal. v. 4.
 (f) Aug. Ep. olim 99. nunc 164. n. 3. 4. Beda, Hug. Dionys. D. Thom. 3. p. qu. 52. art. 2. ad 30. Vide & Bez. Jun. Gemar. Gerhard. Piscat.

présent leurs âmes, ou leurs esprits sont dans la prison de l'enfer.

Ces deux dernières explications sont appuyées par de fort habiles Commentateurs, & on ne doit pas les rejeter aisément; elles sauvent les difficultés que l'on fait contre le Texte, qui semble nous conduire à dire que JESUS-CHRIST alla dans les enfers, prêcher aux hommes qui avoient vécu du tems de Noé, & qui étant morts dans l'incrédulité & dans l'endurcissement, étoient par conséquent damnés. De plus, comment accorder que JESUS-CHRIST aille prêcher à des hommes morts depuis tant de siècles, comme s'ils pouvoient encore se convertir, & faire pénitence de leur égarement (e).

Le sentiment qui veut que JESUS-CHRIST soit descendu aux enfers, pour annoncer sa venue aux anciens Patriarches, & pour les tirer de cette espèce de prison, où ils l'attendoient depuis si long-tems, est indubitable, & nous le regardons comme un article de notre foi: mais on peut douter que ce soit le sens de S. Pierre en cet endroit. Il y a d'autres passages de l'Écriture, qui sont exprès pour le sentiment de l'Église sur cette descente de JESUS-CHRIST aux enfers; par exemple (b): *Par le Sang du testament, ou de l'Alliance, vous avez rendu vos prisonniers qui étoient dans la citerne, où il n'y a point d'eau.* Et l'Écclésiastique (c): *Je pénétrerai jusqu'au fond de la terre, je considérerai tous ceux qui sont morts, j'éclairerai tous ceux qui espèrent au Seigneur.* S. Pierre parle ici visiblement des incrédules qui vivoient du tems de Noé, & non pas des justes, qui attendoient la venue du Rédempteur, à moins qu'on ne dise que plusieurs de ces hommes, qui entendirent la prédication de Noé, se convertirent; ce qui est avancé en effet par quelques Interprètes (d): mais sans aucune preuve.

M. Le Clerc sur cet endroit entend les Anges gardiens, au lieu des esprits qui étoient en prison; & le Grec ne lui est pas contraire (e). Il croit que la Divinité, ou l'Esprit qui ressuscita JESUS-CHRIST, alla prêcher aux hommes incrédules, qui vivoient du tems de Noé, accompagné des Anges gardiens: A la lettre: *Des Anges qui sont en sentinelle*, afin de les rappeler à la pénitence. Ce n'est pas à dire, que ni Dieu, ni les Anges aient prêché par eux-mêmes, & en personnes; mais l'Écriture leur attribue ce qu'ils inspirèrent à Noé, & ce que ce Patriarche fit à leur sollicitation, par leurs ordres, & avec leur secours. C'est ainsi qu'il est dit dans l'Épître aux Ephésiens (f), que *Jésus-Christ a prêché à ceux qui étoient loins; c'est-à-dire aux Gentils, comme à ceux qui étoient près; c'est-à-dire, aux*

(a) Voyez S. Augustin, Ep. 99. ou 104. de la nouvelle Edition, ch. 4. 5. 6. 7.

(b) Zach. ix. 11.

(c) Eccl. xxiv. 45.

(d) Hieronym. Quæst. Hebr. Es. Tirin. Meno. Cornel.

(e) τὰς ἐν φυλακῇ πινυμένους.

(f) Ephes. II. 17.

Juifs, non qu'il ait prêché par lui-même aux Gentils : mais il leur fit prêcher par ses Apôtres. Je doute que l'on trouve ce sentiment bien littéral ; il me semble que le Texte Grec, quand on prend tout le verset, demande un autre sens.

M. Du-Pin (a) propose deux explications de ce fameux passage. Saint Pierre pour donner aux Fidèles un exemple de la miséricorde de Dieu envers les hommes, leur allégué ce qui est arrivé avant le Déluge. Il y eut une infinité de personnes qui ne voulurent pas croire que le Déluge arriveroit, ce sont les *incrédulés qui vivoient du tems de Noé*, pendant que ce Patriarche fabriquoit l'arche, & que Dieu les supportoit par sa patience. Dès ce tems le Verbe de Dieu, (c'est ce que l'Apôtre entend par *l'Esprit de Jesus-Christ*,) fit connoître à ces hommes, que leur aveuglement mettoit comme en prison, le malheur qui devoit arriver à tout le genre humain. Ces avertissemens furent inutiles, il n'y eut que le seul Noé & sa famille qui furent sauvez des eaux.

Le passage expliqué en ce sens n'enferme plus de difficulté, puisqu'il ne s'y agit plus ni de la descente de JESUS-CHRIST aux enfers, ni de sa prédication aux ames des incrédules du tems de Noé. Mais cette explication fait des suppositions hardies, dont elle ne donne aucune preuve, & elle enferme des embarras presque aussi grands, que ceux que l'on voudroit éviter. 1°. Elle explique le mot d'*Esprit de Jesus-Christ*, de sa Divinité, & non pas de son Ame. 2°. Elle entend des hommes qui vivent sur la terre, ce qui est dit des esprits renfermez dans la prison. 3°. Elle prend le mot de prison, pour l'aveuglement de ces hommes. C'est ce que remarque M. Du-Pin lui-même, & qui l'empêche d'adhérer à ce sentiment.

Il proposé encore une autre explication qui paroît assez simple : JESUS-CHRIST descendit aux enfers, & annonça sa venue non seulement aux ames des justes qui l'attendoient dans la paix, mais aussi aux ames de ceux qui avant le Déluge n'avoient pas voulu croire Noé, qui leur annonçoit leur malheur prochain : cela n'empêchoit pas qu'ils ne craignissent, & qu'ils n'adorassent le vrai Dieu ; & que touchés du repentir lorsque le Déluge arriva, ils n'aient eu recours à Dieu, & n'aient expié une partie de leurs fautes dans les eaux qui inondèrent toute la terre. Lorsque le Sauveur vint dans les lymbes, il les y trouva qui expioient depuis tant de siècles la peine de leur incrédulité, & il les en tira avec les ames des anciens Patriarches. Cette manière d'entendre le passage de S. Pierre, n'est pas la moins naturelle & la moins probable.

(a) Du Pin, Dissert. x. sur l'Apocalypse art. 8.

20. *Qui increduli fuerant aliquando, quando expectabant Dei patientiam in diebus Noë, cum fabricaretur arca, in qua pauci, id est octo anime salva facta sunt super aquam.*

20. Qui autrefois avoient été incrédules, lorsqu'au tems de Noë ils s'attendoient à la patience & à la bonté de Dieu, pendant qu'on préparoit l'Arche, en laquelle peu de personnes, savoir huit seulement, furent sauvées au milieu de l'eau.

C O M M E N T A I R E.

¶ 20. QUI INCREDULI FUERANT ALIQUANDO. *Il alla prêcher à ceux qui avoient été incrédules, lorsqu'au tems de Noë ils s'attendoient à la patience & à la bonté de Dieu (a).* L'on fait quelle étoit la corruption du genre humain du tems de Noë, & jusqu'à quel point leur malice étoit montée. Leurs crimes méritèrent que Dieu fit périr tous les hommes à l'exception de huit personnes qui composoient la famille de Noë. Cent vingt ans auparavant (b) que Dieu envoya les eaux du Déluge, il ordonna à Noë de bâtir un vaisseau, dont il lui donna les dimensions, & lui déclara la résolution qu'il avoit prise de faire périr par le Déluge toute la race de ces pécheurs. Noë rempli de l'Esprit de Dieu ne manqua pas de publier ce que Dieu lui avoit révélé. L'arche qu'il commença de bâtir, étoit une autre sorte de prédication, qui devoit frapper même plus que de simples paroles; cependant les hommes demeurèrent dans l'endurcissement, se flattant mal-à-propos que Dieu changeroit de résolution, & que sa patience & sa bonté lieroient les mains à sa Justice. JESUS-CHRIST prêcha donc à ces incrédules non en personne, ni visiblement: mais par son Esprit qu'il avoit communiqué à Noë.

OCTO ANIMÆ. *Huit personnes (c); Noë & sa femme, ses trois fils & leurs femmes.* Il ne paroît pas par l'Écriture qu'aucun des géans & des hommes d'alors se soit converti, & plusieurs doctes Théologiens croient qu'ils furent tous damnés. Toutefois S. Jérôme (d), l'Abbé Rupert (e), & d'autres Nouveaux (f) tiennent le contraire. Ils croient que Lamech pere de Noë par exemple, & Mathusalé, dont le premier mourut six ans avant le Déluge: & le second l'année même du Déluge, furent sauvés, aussi-bien que plusieurs autres; & que c'est à ces gens-là que JESUS-

(a) S. Augustin, S. Jérôme, Idacius, Bède, Denys le Chartreux, lisent: *Expectabat Dei patientia.* Ce qui est conforme au Grec: ὅτι ἀπὸ τῆς ἐξουσίας τοῦ θεοῦ μακροθυμία ἢ ὑπέραυξ Νῶε. *Alii: ὅτι ἀπὸ τῆς ἐξουσίας τοῦ θεοῦ μακροθυμία ἢ ὑπέραυξ Νῶε. Alii: ὅτι ἀπὸ τῆς ἐξουσίας τοῦ θεοῦ μακροθυμία ἢ ὑπέραυξ Νῶε, semel expectabat (Noë,) vel expectabatur (ab incredulis,) Dei patientia.* Le terme *semel*, ne paroît pas avoir été connu des anciens Latins qui citent cet endroit, dit Estius. *Semel,*

une fois, marque l'irrévocabilité du décret de Dieu, qui avoit condamné tous les hommes, à périr à l'exception de Noë & de sa famille.

(b) Genes. VI. 3.

(c) Genes. VII. 1. 7.

(d) Hieronym. *Quaest. Hebr. in Genes.*

(e) Rupert. *in Genes. vi.*

(f) Cornel. à *Lapide hic, & in Genes. VII. 5. Est. Men. Tir. hic.*

21. *Quod & vos nunc similis forma salvos facit baptisma: non carnis depositio sordium, sed conscientia bona interrogatio in Deum per resurrectionem Jesu Christi.*

21. Figure à laquelle répond maintenant le Baptême; non celui qui consiste à purifier la chair de ses souillures, mais celui qui engageant la conscience à se conserver pure pour Dieu, vous sauve par la résurrection de JESUS-CHRIST;

COMMENTAIRE.

JESUS-CHRIST prêcha aux enfers, & qu'il leur annonça que le tems de leur délivrance étoit venu. Comparez ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Evangile (a), de ce qui arriva au tems de Noé & du Déluge; cela ne paroît pas fort favorable à l'opinion qui veut le salut de ces gens-là.

SALVÆ FACTÆ SUNT PER AQUAM. *Furent sauvés au milieu de l'eau; ou se sauvèrent à la faveur de l'eau (b).* Ce dernier sens revient fort bien à ce qui suit. De même que Noé & sa famille furent sauvés de la perte générale, qui enveloppa tous les autres hommes, par le moyen ou à la faveur de l'eau, qui supportoit l'arche où ils étoient renfermez: Ainsi tous ceux qui reçoivent le Baptême, dont le Déluge étoit la figure, en tant qu'il purifioit le monde des péchez des méchans, sont sauvés & garantis de la perte & de la condamnation générale.

¶ 21. VOS NUNC SIMILIS FORMÆ SALVOS FACIT BAPTISMA. *Le Déluge est une figure à laquelle répond maintenant le Baptême. Le Déluge en tant qu'il est l'instrument de la colère de Dieu, pour faire périr le monde corrompu, & les hommes incrédules, ne peut être la figure du Baptême; il ne l'est qu'à l'égard de Noé & de ses fils qu'il garantit du malheur commun de tous les hommes. S. Justin cite ces mots comme venans d'Isaïe (c): Je vous ai sauvés, dit le Seigneur à Jérusalem, dans le Déluge de Noé: ce n'est pas à dire, que Dieu ait sauvé cette Ville du Déluge de Noé, puisqu'elle n'a subsisté que long-tems après cet événement. Mais il vouloit désigner par là le mystère du Baptême, qui sauve tous ceux qui le reçoivent, & qui étoit figuré par le Déluge de Noé.*

NON CARNIS DEPOSITIO SORDIUM, SED BONÆ CONSCIEN TIÆ INTERROGATIO APUD DEUM. *Non le Baptême des Juifs, qui consiste à purifier la chair de ses souillures légales; Mais celui qui engageant la conscience à se conserver pure pour Dieu, vous sauve par la Résurrection de Jesus-Christ. A la lettre (d): Mais celui qui par une interroga-*

(a) Matth. xxiv. 37. Luc. xvii. 26. 27.

(b) Vide Est. hęc.

(c) Justin. Dialog. cum Tryph. En τῇ Ἡσάϊα λέλεκται ὑπὸ τοῦ Θεοῦ πρὸς Ἱερουσαλήμ, ὅτι ἐν τῷ κατακλίσει τῆς Νωῆ ἰσώσαται. Addit Justin. Τὸτο δ' ἐστὶν ὁ εὐαγγελισμὸς,

ὅτι τὸ μυστήριον τοῦ σωτηριῶν αἰδωμένων ἐπι κατακλίσει γένει. Ce passage ne se trouve plus dans Isaïe,

(d) Ὁ ἔθαρως ἀσθεύεις ῥίσει, ἀλλὰ συναιδέσθαις ἀγαθῆς, ἐσφραγίσματα εἰς Θεῶν, δι' ἀναστάσεως Ἰησοῦ Χριστοῦ.

tion de la bonne conscience envers Dieu; nous nettoye, nous justifie, nous sauve, par la Résurrection de Jesus-Christ. La difficulté du passage consiste à expliquer ce que c'est que cette *interrogation de la bonne conscience*. Quelques-uns (a) l'entendent du bon témoignage que rend à un homme de bien, sa bonne conscience, qui ne lui reproche rien, & qui croit fermement que dans le Baptême, il a reçu la rémission de ses péchez. D'autres (b) croient que S. Pierre fait allusion aux questions que l'on fait à ceux qui s'approchent pour recevoir le Baptême, s'ils sont résolus de renoncer au démon & à ses pompes, & à embrasser la Foi & la Religion de JESUS CHRIST; s'ils répondent avec une bonne conscience, sincèrement & de bon cœur qu'ils y renoncent, & qu'avec ces dispositions ils reçoivent le Baptême, ils sont assurés que Dieu leur accordera le pardon de leurs péchez, & la grâce sanctifiante par les mérites de JESUS-CHRIST, qui est aussi représentée par le Baptême, comme le remarque S. Paul en plusieurs endroits (c).

D'autres (d) l'expliquent de la promesse solennelle que nous faisons à Dieu dans le Baptême, de croire en lui, de lui demeurer fidèles, & d'observer ses ordonnances. Ce sentiment revient à peu près à celui que l'on vient de proposer. Le terme *interrogatio*, se prend quelquefois pour la promesse & l'engagement (e), que l'on a pris lorsque l'on nous a interrogé, si nous étions consentans à quelque chose. Les Peres (f) font souvent mention des promesses que nous avons faites au Baptême. Cette explication nous paroît la meilleure de celles qu'on apporte sur cet endroit; l'arche de Noé qui flotloit sur les eaux du Déluge, & qui sauva Noé & sa famille, étoit le type & le symbole du Baptême qui nous purifie par l'eau; non en nous nettoyant des souillures de la chair, mais en purifiant notre ame par la promesse que nous faisons à Dieu, & par le mérite de la Résurrection de JESUS-CHRIST.

Dans les Livres du Nouveau Testament, quelquefois le verbe *interroger*, se prend pour prier & pour demander (g); ainsi on pourroit traduire: le Baptême nous sauve, non en nettoyant les souillures de notre chair; mais en nous donnant la confiance de nous adresser à Dieu avec une bonne conscience, par les mérites de la Résurrection de JESUS-

(a) Vide *Erasm. Est. Men. Græc.*

(b) *August. Tract. 8. in Joan. Bida hic. Ambros. de his qui Myster. initiantur, cap. 3. 4. Est. Vide Gros.*

(c) *Coloss. II. 12. Rom. vi. 4. Ephes. II. 5. 6*

(d) *Vide Cornel. hic. & Vicecomit. lib. 2. de Ritibus. Baptismi, cap. 27. Vide & Basil. lib. de Spiritu Sancto, cap. 15. Gros. Kratebull. hic.*

(e) *Ἐπρώτῳ, ὁμολογία, συνδικημάτων,*

δι' αὐτῶν ἀποκρίνεται. ἢ πρὸς τὴν ἐπιπέπυτον ποιῶν τι, ἢ διδόναι. Gloss. veteris juris à Carolo Labb. edita. Vide Gros. Zeger.

(f) *August. lib. 4. de Symbolo ad Cathec. cap. 1. Greg. Nazianz. orat. 40. Ambros. de his quæ Myster. initiant. cap. 2.*

(g) *Matth. xvi. 1. Marc. ix. 21. Rom. x. 10. Græc.*

CHRIST

22. *Qui est in dextera Dei, deglutiens mortem, ut vita aeterna heredes efficeremur: profectus in caelum; subjectis sibi Angelis, & Potestatibus, & Virtutibus.*

22. Qui ayant détruit la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle, est monté au Ciel, & est à la droite de Dieu; les Anges, les Dominations, & les Puissances lui étant assujetties.

COMMENTAIRE.

CHRIST. Cette explication est suivie par quelques Interprètes (a), & est favorisée par le Syriaque; mais je doute qu'elle soit dans le sens de l'Apôtre S. Pierre.

ÿ. 22. DEGLUTIENS MORTEM, UT VITÆ ÆTERNÆ HÆREDES EFFICEREMUR. *Qui ayant détruit, à la lettre, englouti la mort, afin que nous devinssions les héritiers de la vie éternelle.* Tout cela n'est point dans le Grec; mais on le lit dans les Exemplaires Latins, dans S. Fulgence (b), dans Bède (c); il fait allusion à ce passage d'Isaïe (d), qui est cité dans S. Paul (e): *Il précipitera la mort pour toujours.* L'Hébreu: *Il l'engloutira pour toujours, & il essuyera les larmes de son peuple.* S. Paul lit: *La mort est engloutie par la victoire, &c.*

PROFECTUS IN COELUM; SUBJECTIS SIBI ANGELIS. *Il est monté au Ciel; les Anges, les Dominations, & les Puissances lui étant soumises.* JESUS-CHRIST après sa Résurrection est monté au Ciel, s'est assis à la droite du Pere, & a reçu les hommages & les adorations de tous les Esprits célestes. Ils l'ont reconnu & adoré comme Homme-Dieu, eux qui n'avoient jamais cessé depuis leur création, de l'adorer comme Dieu. *Super omnium caelestium creaturarum dignitatem humani generis natura conscendit, supergressura Angelicos ordines, . . . ut illius gloria sociaretur in throno, cujus natura copulabatur in Filio,* dit saint Léon Pape (f).

(a) Vide Ben. & Gemar

(b) Fulgent. lib. de Fide ad Petr. cap. 2.

(c) Beda in hunc loc.

(d) Isai. xxv. 8.

(e) I. Cor. xvi. 35.

(f) S. Leo Magn. serm. i. de Ascens.





CHAPITRE IV.

Quitter les habitudes de sa vie passée. Vaquer à la prière. Pratiquer la charité. Servir l'Eglise. Rapporter tout à Dieu. Se réjouir dans les souffrances.

ψ. 1. *C*hristo igitur passo in carne, & vos eadem cogitatione armamini : quia qui passus est in carne, desit à peccatis. | ψ. 1. **P**uis donc que de JESUS-CHRIST a souffert la mort en sa chair, armez-vous de cette pensée ; que celui qui est mort à la chair, a cessé de pécher.

COMMENTAIRE.

ψ. 1. **C**HRISTO IGITUR PASSO IN CARNE, ET VOS EADEM COGITATIONE ARMAMINI. *Puisque Jesus-Christ a souffert la mort en sa chair ; armez-vous de cette pensée.* S. Pierre continue ici, comme au Chapitre précédent, d'exhorter les Hébreux convertis à la patience dans les persécutions qu'on leur suscite. Puisque JESUS-CHRIST votre Chef & votre Seigneur a souffert dans sa chair, & pendant qu'il a vécu dans ce monde : armez-vous de constance & de patience à son imitation, & supportez patiemment ce qu'il permet qui vous arrive. Faites une sérieuse réflexion, *que celui qui est mort à la chair, a cessé de pécher (a).* Si vous avez participé aux souffrances de JESUS-CHRIST, si vous êtes mort & ressuscité en esprit avec lui, le péché ne doit plus dominer dans vous. Ce passage est tout semblable quant au sens à celui-ci de S. Paul (b) : *Qui mortuus est, justificatus est à peccato.* Celui qui est mort avec JESUS-CHRIST par l'imitation de ses souffrances, est aussi mort au péché, & délivré de sa servitude : Et comme JESUS-CHRIST est mort une fois pour détruire le péché ; & qu'il est ressuscité à la gloire pour ne plus mourir ; ainsi vous devez vous considérer comme morts au péché, & vivans en Dieu : *Ita & vos existimate vos mortuos quidem esse peccato, viventes autem Deo.* Et en quoi consiste cette vie nouvelle qui est toute en Dieu ? A employer votre corps au service de Dieu, & à le refuser au péché, & à ses désirs déréglés ; à faire

(a) Οὐδὲ πάλιν ἐν σαρκί, πῖπτει αμαρτίας. | *Velez. Barb. 1. Ath. Syr. Quidam legunt, ἀμαρτίας peccatis. Vulg.* (b) Rom. VI. 7.

2. *Ut jam non desideris hominum, sed voluntati Dei, quod reliquum est in carne vivat temporis.*

3. *Sufficit enim præteritum tempus ad voluntatem Gentium consummandam, his qui ambulaverunt in luxuriis, desideris, vinolentiis, commestationibus, potationibus, & illicitis idolorum cultibus.*

2. En sorte que durant tout le tems qui lui reste de cette vie mortelle, il ne vive plus selon les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu.

3. Car il vous doit bien suffire que dans le tems de votre première vie, vous vous foyez abandonnez aux mêmes passions que les payens, vivant dans les impudicitez, dans les mauvais desirs, dans les yvrogneries, dans les banquets de dissolution & de débauche, dans les excez de vin, & dans le culte sacrilège des idoles.

COMMENTAIRE.

regner en vous la justice, & à détruire autant que vous le pourrez le regne du péché. *Non ergo regnet peccatum in vestro mortali corpore, ut obediat concupiscentiis ejus, &c.* C'est le raisonnement de S. Paul, qui fait le juste commentaire de la pensée de S. Pierre. Comparez aussi *Galat. v. 24. Coloss. III. 3. 5. & II. 13. 20.*

¶ 2. **UT JAM NON DESIDERIIS HOMINUM.** *En sorte qu'il ne vive plus suivant les passions de l'homme, mais selon la volonté de Dieu.* Il explique ce qu'il a entendu par cette mort au péché : Elle consiste à résister à la concupiscence, aux passions charnelles; à tout ce que nous inspire la chair & le sang, & à suivre l'impression de l'Esprit de Dieu, son amour, sa volonté; à vivre d'une vie toute nouvelle, à se dépouiller de plus en plus du vieil homme, à l'attacher à la croix, à se revêtir de J. C. à se conformer à sa vie humble, cachée, souffrante.

¶ 3. **SUFFICIT ENIM PRÆTERITUM TEMPUS.** *Car il vous doit bien suffire que dans les tems de votre première vie, & avant votre conversion à la Foi, vous vous foyez abandonnez aux mêmes passions que les Gentils.* Dieu vous garde de retourner jamais en arrière, & de vous livrer de nouveau aux dérèglémens où vous viviez autrefois, en suivant, non les Loix du Seigneur, mais les exemples des Gentils, au milieu desquels vous vous trouvez. Le Grec porte (a) : *Il nous suffit d'avoir fait la volonté des Gentils dans le tems de votre vie passée.* Mais plusieurs bons Manuscrits ne lisent point nous; & si on veut y suppléer quelque chose, il vaut bien mieux y mettre vous. S. Pierre parloit aux Juifs qui vivoient dans les Provinces parmi les Gentils, dont ils imitoient souvent les dé-

(a) Ἀρκάτος ὅτι ἡμῶν ὁ ἑθνητικὸς χρόνος | Clem. Alex. August. Alii plures. Alii le-
 τι βίῃ, τὸ φιλῆμα τῶν ἐθνῶν καταργασθῆναι. | gunt, καταργάσαι, pro καταργασθῆναι. Ita
 Plures omittunt, ἡμῶν. Ita Alex. Syr. | Alex. Syr. Eth. Clem. Alex. Aug. Alii.

4. *In quo admirantur non concurrentibus vobis in eandem luxuria confusio- nem, blasphemantes.*

5. *Qui reddent rationem ei, qui paratus est judicare vivos & mortuos.*

6. *Propter hoc enim & mortuis Evangelizatum est, ut judicentur quidem secundum homines in carne, vivant autem secundum Deum in spiritu.*

4. Ils trouvent maintenant étrange que vous ne couriez plus avec eux, comme vous faisiez, à ces débordemens de débauche & d'intempérance; & ils prennent de là sujet de vous charger d'exécutions.

5. Mais ils rendront compte à celui qui est tout prêt de juger les vivans & les morts.

6. C'est pour cela que l'Evangile a été prêché aux morts; afin qu'ayant été punis devant les hommes, selon la chair, ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit.

COMMENTAIRE.

fordres, & même l'idolâtrie: *Illicitis idolorum cultibus (a)*; soit qu'ils adorassent réellement les faux Dieux en secret; soit qu'ils assistassent à leurs fêtes, & aux festins des Gentils (*b*); soit que l'on prenne ici l'idolâtrie pour les débauches qui se commettoient dans les assemblées des Payens (*c*); soit enfin qu'on entende sous ce nom le culte des Anges (*d*), auquel plusieurs Juifs étoient attachez, comme il paroît par l'Épître aux Colossiens (*e*).

Ÿ. 4. IN QUO ADMIRANTUR (*f*) NON CONCURRENTIBUS VOBIS. *Ils trouvent étrange que vous ne couriez plus avec eux*, que vous n'alliez plus à leurs assemblées, à leurs fêtes, à leurs spectacles, à leurs festins: que vous ne preniez plus de part à leurs abominations & à leurs souillures impies. C'est ce qui vous attire les malédictions & les outrages dont ils vous chargent: *Blasphemantes*.

Ÿ. 5. QUI REDDENT RATIONEM EI. *Ils rendront compte au souverain Juge, qui est prêt de juger les vivans & les morts*. Ne craignez ni leurs injures, ni leurs outrages, ni leurs menaces. Ils ont un Juge qui est JESUS-CHRIST, qui leur rendra bientôt selon leurs œuvres. Il est, pour ainsi dire, à leur porte; il les attend au moment de leur mort, pour punir leurs désordres & leurs insolences. Dans l'Écriture du Nouveau Testament, le jugement est réservé au Fils de Dieu (*g*).

Ÿ. 6. PROPTER HOC ENIM ET MORTUIS EVANGELIZATUM EST. *C'est pour cela que l'Evangile a été prêché aux morts*; ou que

(a) Ἀδελφίταις ἰδωλολατρίας.

(b) Est. Grot. Vide 1. Cor. x. 7. 14. 2. Cor. vi. 16. &c.

(c) Hamm. ad 1. Cor. x.

(d) Rain. de lib. Apocryph. Præloq. 238.

(e) Coloss. II. 18.

(f) Ἐν ᾧ ἔτι ζήλοισιν. Occumen. Ζηλοῦνται, διὰ τὴν τῆς σαυμαλίας καὶ ταύ. Ita Syr. Grot. Est. Vatab. Erasmi. Alii.

(g) Joan. 7. 12. 27. Neque enim pater judicat quemquam, sed omne iudicium dedit filio. Act. x. 42. xvii. 31. &c.

Jésus-Christ a été prêché aux morts. Ce passage a un rapport visible à celui qu'on a expliqué sur le Chapitre précédent, versets 19. 20. où il est dit, *que Jésus-Christ alla prêcher aux esprits qui étoient en prison, & qui autrefois avoient été incrédules au tems de Noé.* Chacun suit ici la même explication qu'il a donnée à ce premier passage. Pour rendre tous les hommes inexcusables, tant ceux qui sont morts avant la venue de JESUS-CHRIST, que ceux qui ont vécu depuis, JESUS-CHRIST a voulu que tous fussent instruits de sa venue, & des vérités de l'Evangile. Il est allé lui-même le prêcher aux morts après sa Résurrection, & il a envoyé ses Apôtres par tout le monde, pour instruire toutes les Nations de la venue du Messie; *Afin qu'ayant été punis devant les hommes, selon la chair, ils vivent devant Dieu, selon l'esprit; c'est-à-dire, quoiqu'aux yeux des hommes ils aient été punis & regardez comme destinez au supplice de l'enfer, toutefois Dieu leur a encore offert le moyen de se sauver, s'ils n'ont pas voulu le rejeter; en sorte que plusieurs de ceux qu'on croyoit damnez pour l'éternité, vivent néanmoins devant Dieu, selon l'esprit.* Ce sens a été suivi par quelques Anciens, & si la Foi ne nous apprenoit d'ailleurs que l'arrêt de la condamnation des damnez est irrévocable, & que ceux qui sont une fois en enfer, n'en sortent plus, cette explication paroîtroit assez simple & assez naturelle.

Occuménius l'explique ainsi: JESUS-CHRIST étant descendu aux enfers, y a condamné les morts qu'il y a trouvez: c'est-à-dire, ceux qui durant leur vie se sont plongez dans toutes sortes de désordres: mais il a sauvé & tiré de captivité ceux qui ont vécu selon l'esprit, & qui ont mérité qu'il couronnât leur vertu & leur patience. Cette explication a plû à quelques Nouveaux (a), & elle n'a rien que de très-orthodoxe. Knatchulle entend ces paroles: *Ut judicentur quidam secundum homines in carne; vivunt autem secundum Deum in spiritu;* comme s'il y avoit: Il a prêché aux morts, afin que ceux qui vivoient selon la chair, & suivant les passions des hommes, *secundum homines in carne*, fussent condamnez; & que ceux au contraire qui vivoient selon Dieu & selon l'esprit, *secundum Deum in spiritu*, fussent sauvez & glorifiez. Il croit que ce passage est parallèle à celui-ci de S. Paul aux Romains (b): *Ceux qui vivent selon la chair, ont du goût pour les choses de la chair; & ceux qui vivent selon l'esprit, sont sensibles aux choses de l'esprit.*

D'autres (c) expliquent tout le passage en ce sens: Dieu a permis que l'Evangile fût prêché non seulement aux Juifs, qui appartenoient à l'alliance d'Abraham, mais aussi aux Gentils, qui étoient regardez comme

(a) Vide Esb. Men. Tir. Knatchul. Alios.
(b) Rom. viii. 5.

(c) August. Ep. olim 99. cap. 4. 5. 6. 7. nunc
164. Vide Vat. Hugon. Vorst. Gemar. Alios.

7. *Omnium autem finis appropinquavit. Estote itaque prudentes, & vigilate in orationibus.*

7. Au reste, la fin de toutes choses s'approche. Conduisez-vous donc avec sagesse, & foyez vigilans dans la priere.

COMMENTAIRE.

des morts, ensevelis dans les ténèbres de l'erreur & de l'ignorance. Ou bien : Dieu a voulu que l'Evangile ait été prêché à ceux qui ont souffert la mort pour lui, comme S. Etienne, S. Jacque, & tant d'autres, qui avoient déjà donné leur vie pour JESUS-CHRIST, lorsque S. Pierre écrivoit cette Epître; afin qu'ayant été punis devant les hommes dans leur chair, ils reçoivent devant Dieu la vie de l'esprit; qu'ils jouissent dès à présent de la béatitude, en attendant leur réurrection glorieuse (a).

D'autres (b) l'entendent ainsi : Le Messie a été prêché, son Evangile a été annoncé aux hommes qui ont vécu avant JESUS-CHRIST; afin qu'ayant été condamnés devant les hommes, selon la chair, ils vivent devant Dieu selon l'esprit. Et comment le Messie & l'Evangile ont-ils été annoncés aux hommes avant la venue de JESUS-CHRIST? Ils l'ont été aux Juifs, par les Prophètes; & aux autres peuples, par les Juifs, & par la lumière naturelle, qui instruit tous les hommes de leurs devoirs, s'ils vouloient l'écouter sans préjugé, & sans passion; en sorte que tous les méchans sont inexcusables de n'avoir pas connu Dieu, & de ne l'avoir pas honoré comme ils le devoient (c). Ceux au contraire qui ont suivi ou les lumières de la révélation, ou celles de la raison, aidés de la grace, & éclairés par l'Esprit de Dieu, quoiqu'aux yeux des hommes ils paroissent morts & réduits au néant; ils vivent toutefois, & doivent un jour ressusciter, & paroître devant le tribunal du souverain Juge, pour recevoir la récompense de leur fidélité & de leurs travaux.

7. OMNIUM AUTEM FINIS APPROPINQUAVIT. Au reste, la fin de toutes choses s'approche. Les Apôtres S. Pierre & S. Paul (d) se sont expliqués comme si la fin du monde étoit toute prochaine. Grotius (e) dit qu'ils le croyoient véritablement, & il ne juge pas cette erreur incompatible avec l'inspiration dont ils étoient remplis. D'autres (f) enseignent que S. Pierre parle ici de la ruine de Jérusalem, & de la dispersion de la nation Juive. Mes freres, ne vous laissez point abattre par toutes les persécutions qu'on vous suscite. Bien-tôt le Seigneur jugera

(a) Grot. Le Clerc.

(b) Bez. Vide & Fromond. hic.

(c) Rom. I. 2:.

(d) 1. Cor. xv. 53. & 1. Thessal. iv. 17.

(e) Vide Grot. hic, & ad 1. Thessal. iv.

(f) Hamm. Ligfoot. Joseph. Med. pag. 819.

Alii.

8. *Ante omnia autem, mutuum in vobismetipsis charitatem continuam habentes : quia charitas operit multitudinem peccatorum.*

8. Mais sur-tout ayez une charité mutuelle les uns pour les autres : car la charité couvre beaucoup de péchez.

C O M M E N T A I R E.

vos ennemis ; il va commencer par sa maison à exercer sa vengeance. Le Sanhédrin de Jérusalem, les Prêtres, les Chefs de la nation, soulèvent contre vous tout le monde, les Payens & les Juifs ; mais vous ferez bien-tôt délivrez de ces ennemis. Ce sens n'est point à mépriser. Les Auteurs sacrez du nouveau Testament, & JESUS-CHRIST lui-même, nous représentent souvent le tems de la ruine de Jérusalem, & du Temple, comme le jour de la colére, & du Jugement du Seigneur.

D'autres (a) l'entendent de la fin des Prophéties, lesquelles se terminent toutes à JESUS-CHRIST, & à l'établissement de son Eglise ; ou de la mort de chacun de nous (b), qui est aussi l'heure du jugement que nous devons subir, & qui décidera de notre éternité bienheureuse, ou malheureuse. Vivez dans ce monde comme n'y étant point ; car toutes choses passent, notre fin ne peut pas être éloignée ; le monde même ne doit pas subsister bien long-tems, si on le compare au tems qu'il a duré. *Il est la dernière heure*, dit S. Jean (c). Le tems de la venue du Messie sur la terre, est souvent exprimé dans les Prophètes, sous le nom des derniers jours. Et S. Paul (d) dit que nous sommes parvenus à la fin des siècles : *Ad quos fines seculorum devenerunt.*

ESTOTE ITAQUE PRUDENTES, ET VIGILATE IN ORATIONIBUS. *Conduisez-vous avec sagesse, & soyez vigilans dans la priere.* On peut traduire le Grec par (e) : *Soyez donc sobres & vigilans dans vos prieres.* Soyez attentifs, vigilans, tempérans. Le jeûne, la sobriété, la tempérance, sont des dispositions éloignées de la priere. La vigilance, l'attention, le respect, sont des dispositions prochaines. Dans l'attente du jugement, de la mort, de la venue du Seigneur, nous devons imiter les bons serviteurs, dont il est parlé dans l'Evangile (f), qui veillent, & qui sont tous prêts à ouvrir à leur maître, dès qu'il frappe à la porte.

¶ 8. ANTE OMNIA. *Sur-tout ayez une charité mutuelle les uns envers les autres.* Le Grec (g) : *Sur toutes choses ayez une charité constante, assidue, ferme, persévérante, les uns envers les autres : car la charité couvre*

(a) Oecumen. Est.
 (b) Est. Cornel. Aki.
 (c) 1. Joan. I. 18.
 (d) 1. Cor. x. 11.
 (e) Σωφρονισατε εν, και νηφαισι εις τας

πρωτας. Vide Oecumen. hic.
 (f) Matth. xxiv. 42. & seq. xxv. 13.
 (g) Προ παντων εστιν ημω εις αυτους αγαπην
 εα νηφαισι.

9. *Hospitales invicem sine murmuratione.*

10. *Unusquisque, sicut accepit gratiam, in alterutrum illam administrans, sicut boni dispensatores multififormis gratia Dei.*

9. Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.

10. Que chacun de vous rende service aux autres, selon le don qu'il a reçu, comme étant de fidèles dispensateurs des différentes graces de Dieu.

COMMENTAIRE.

beaucoup de péchez Elle nous mérite le pardon de nos propres fautes ; elle en épargne beaucoup aux autres ; elle se cache à elle-même les défauts de son prochain ; elle les pardonne, elle les excuse, elle les couvre charitablement, au lieu de les divulguer, & de les exagérer. Elle entretient la paix, étouffe les querelles, éteint les divisions. S. Jacques (a) a dit à peu près de même, que *celui qui aura ramené le pécheur de sa mauvaise voye, sauvera son ame de la mort, & couvrira beaucoup de péchez.* Méritera pour soi-même le pardon de ses propres fautes, & en sauvera beaucoup à son frere, en le tirant de l'erreur & du désordre. S. Pierre fait ici allusion à ce passage des Proverbes (b) : *La haine excite des querelles, & la charité couvre sous les péchez.* Elle les excuse, elle les pardonne, elle les cache autant qu'il est en elle.

Quelques Peres (c) l'entendent de la charité envers Dieu, & envers le prochain. La charité parfaite qui nous fait aimer Dieu sur toutes choses, & notre prochain comme nous-mêmes, nous rend agréables à Dieu & aux hommes ; elle couvre tous nos péchez, & nous en mérite tout le pardon. L'explication qui l'entend de la charité du prochain, paroît plus littérale.

¶ 9. HOSPITALES INVICEM SINE MURMURATIONE. *Exercez entre vous l'hospitalité sans murmurer.* Exercez l'hospitalité envers vos freres, envers les pauvres, envers tout le monde, autant que vous le pourrez, sans vous plaindre de la multitude, de l'embarras, de la dépense, du travail de cet exercice. Souvenez-vous que JESUS-CHRIST vous dira un jour (d) : *J'ai été étranger, & vous m'avez reçu dans votre maison.* Souvenez-vous des faveurs dont Dieu récompensa l'hospitalité d'Abraham & de Loth. Ce n'est point assez de recevoir les hôtes, il faut les recevoir volontiers, & avec toute sorte de démonstration d'amitié. Il faut en quelque sorte adorer JESUS-CHRIST dans leurs personnes (e) ; il faut non seulement les attendre, mais les inviter, les chercher, les

(a) Jacobi v. 20.

(b) Prov. x. 12.

(c) Vide Tertull. in Scorpiac. August. Tract 1. & 5. in Ep. Joan. Clem. lib. 2. Strom. cap.

6. Ambros. De fuga saeculi, cap. 2.

(d) Matth. xxv. 35.

(e) S. Benedic. Reg. cap. 53, *Christus in eis (hospitibus) adoretur, qui & suscipitur.*

attirer

11. *Si quis loquitur, quasi sermones Dei, si quis ministrat, tamquam ex virtute, quam administrat Deus: ut in omnibus honorificetur Deus per Jesum Christum, cui est gloria, & imperium in secula seculorum. Amen.*

11. Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche. Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne; afin qu'en tout ce que vous faites, Dieu soit glorifié par JESUS-CHRIST, auquel appartient la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

COMMENTAIRE.

attirer par force dans nos maisons (a): *Peregrini ad hospitium non solum invitandi, sed etiam trahendi sunt.*

¶ 10. UNUSQUISQUE SICUT ACCEPIT GRATIAM. *Que chacun de vous rende service aux autres, selon le don qu'il a reçu.* Dans ce tems-là le Saint-Esprit communicoit ses dons surnaturels à chacun des nouveaux convertis, selon sa volonté (b); aux uns l'Esprit de prophétie, à un autre le don des langues; à celui-ci le don de guérir les maladies, à celui-là le discernement des esprits. S. Pierre exhorte les Fidèles à qui il écrit, d'employer ces dons au service de leurs freres, chacun suivant le don qu'il a reçu de Dieu. S. Paul a donné les mêmes conseils en plus d'un endroit (c). Ces sortes de faveurs du Saint-Esprit, sont données principalement pour l'utilité du prochain. C'est en abuser, & agir contre l'intention de celui qui en est l'Auteur, de les retenir, & de les enfoïir en quelque sorte dans soi-même (d).

¶ 11. SI QUIS LOQUITUR QUASI SERMONES DEI. *Si quelqu'un parle, qu'il paroisse que Dieu parle par sa bouche.* Qu'il parle comme Ambassadeur de Dieu, comme un Prophète, comme un homme inspiré & rempli de l'Esprit de Dieu. Le Grec à la lettre (e): *Si quelqu'un parle, que ce soit comme des oracles de Dieu;* qu'il ne mêle point aux vérités qu'il annonce, des erreurs, ou des sentimens humains. Qu'il ne déguise point les vérités, qu'il ne les fasse point, qu'il ne les rende ni ridicules, ni méprisables, par des manières basses, ou trop affectées. Qu'il traite la parole de Dieu avec la dignité, la majesté, le respect qui lui sont dûs. Pour mériter ces talens, qu'il prie Dieu avec ardeur & avec persévérance, & qu'il compte toujours beaucoup moins sur son éloquence & sur son savoir, que sur les graces de Dieu, & sur la lumière que son

(a) Gregor. Magn. homil. 23. in Evangel.
 (b) 1. Cor. XII. 11. *Hæc omnia operatur unus atque idem spiritus, dividens singulis prout vult.*
 (c) Ephes. IV. 11. Rom. XII. 4. 5. 6. 1. Cor. XII, 6. 7. 8.

(d) Matth. XXIV. 45. XXV. 14. Luc. XII. 42. XII. 12. &c. Vide Greg. Magn. lib. 28. Moral. cap. 11. & August. Tract. X. in Joan.
 (e) *Et ως λαλί, ως λόγια Θεο,*

12. *Charissimi, nolite peregrinari in fervore, qui ad tentationem vobis fit, quasi novi aliquid vobis contingat:*

11. Mes chers treres, ne foyez point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions, comme si quelque chose d'extraordinaire vous arrivoit.

COMMENTAIRE.

Esprit saint répandra dans le cœur de ceux qui l'écotent : *Ut intelligenter, ut libenter, ut obedienter audiatur, pietate magis orationum, quam oratorum facultate agi non dubiet*, dit S. Augustin (a).

SI QUIS MINISTRAT, TAMQUAM EX VIRTUTE QUAM ADMINISTRAT DEUS (b). *Si quelqu'un exerce quelque ministère, qu'il y serve comme n'agissant que par la vertu que Dieu lui donne.* Il parle des ministères ecclésiastiques en général, & même des services que les Laïques peuvent rendre aux pauvres, aux veuves, aux orphelins, aux malades, aux hôtes. Chacun a reçu de Dieu son propre don ; que chacun l'employe suivant sa vocation, & suivant l'ordre de ses Supérieurs ; qu'il se serve des graces extérieures & surnaturelles qu'il a reçues, comme les ayant reçues de Dieu, & comme les tenant de sa bonté toute gratuite ; qu'il ne s'en élève point, & ne s'en fasse point accroire (c), sachant qu'il en rendra compte à son Seigneur. Autrement, qu'il s'acquite de son ministère, avec zèle, avec force, avec courage, comme étant animé de l'Esprit de Dieu, & soutenu de sa grace & de sa puissance (d). Ou enfin qu'il soit libéral, & qu'il fasse l'aumône sans crainte de manquer du nécessaire, sachant que c'est Dieu qui lui fournit toutes choses, & qui est engagé par ses promesses à ne lui laisser manquer de rien (e), tandis qu'il agira en son nom, & qu'il ne se considérera que comme son dispensateur & son oecome : *Ubi paterfamilias largus est, dispensator non debet esse tenax* (f). Ce sens paroît assez fondé sur le Texte Grec. Les Hébreux donnent très-souvent aux biens temporels, le nom de *force*.

UT IN OMNIBUS HONORIFICETUR DEUS. *Afin qu'en toute ce que vous faites, Dieu soit glorifié.* Que tout ce que vous faites, soit rapporté à Dieu, comme à sa fin dernière ; que vous ne vous attribuyiez rien des heureux succez que Dieu donne à vos travaux, que vous ne regardiez pas les biens que vous distribuez, comme vôtres, mais comme appartenans à Dieu ; afin que tous ceux qui vous voyent soient édifiés, & se portent à louer Dieu, qui vous a mis au cœur la bonne volonté, & qui vous a donné la force pour commencer, & pour exécuter le bien.

ÿ. 12. NOLITE PEREGRINARI IN FERVORE, &c. *Ne foyez*

(a) Aug. lib. 4. de Doctr. Christ. c. 15. n. 32.

(b) ὁ θεὸς ἡ ἀρχὴ τοῦ κινήματος ἡ ἀρχὴ τοῦ κινήματος.

(c) Vide Occumen

(d) Est. Men. Cornel.

(e) Matth. VI. 25. & seq. Luc. XII. 11.

(f) Opus imperf. in Matth. homil. 43.

13. *Sed communicantes Christi passionibus gaudete, ut & in revelatione gloria ejus gaudeatis exultantes.*

14. *Si exprobramini in nomine Christi, beati eritis: quoniam quod est honoris, gloria, & virtutis Dei, & qui est ejus Spiritus, super vos requiescit.*

13. Mais réjouissez-vous plutôt de ce que vous participez aux souffrances de JESUS-CHRIST, afin que vous soyez aussi comblez de joye dans la manifestation de sa gloire.

14. Vous êtes heureux si vous souffrez des affronts, & des diffamations pour le nom de JESUS-CHRIST; parce que l'honneur, la gloire, la vertu de Dieu, & son Esprit reposent sur vous.

COMMENTAIRE.

point surpris lorsque Dieu vous éprouve par le feu des afflictions. Le verbe *peregrinari*, en Latin signifie proprement *faire voyage*, mais le mot Grec qui lui répond (a), se prend souvent pour *admirer*. On l'a déjà vû en ce sens dans ce même Chapitre au v. 4. où il est traduit par *admirari*, & comme S. Cyprien, S. Jérôme, & Bède (b), l'ont lû encore en cet endroit. Tertullien (c); *Ne expavescatis*. S. Fulgence (d): *Nolite expavescere*; Ne soyez point étonné, comme s'il vous arrivoit une chose fort étrange; ne vous regardez point comme étrangers, & dépaysez, s'il vous arrive quelques traverses; c'est à la patience, à la croix, aux souffrances que JESUS-CHRIST vous a appellez. *Le feu des afflictions*, ou des épreuves, est une manière de parler commune dans les Auteurs sacrez, qui renferme une allusion à ce qui arrive aux métaux que l'on met dans le creuset pour les épurer (e).

v. 13. COMMUNICANTES PASSIONIBUS CHRISTI, GAUDETE. Réjouissez-vous de ce que vous participez aux souffrances de Jesus-Christ, de ce que vous souffrez pour sa gloire, pour la défense de sa vérité, pour rendre témoignage à son Evangile; de ce que vous souffrez comme il a souffert pour la justice: afin que vous soyez comblez de joye au jour de la manifestation de sa gloire, à son second avènement lorsqu'il viendra juger les vivans & les morts; & que vous paroîtrez devant lui après la résurrection.

v. 14. SI EXPROBRAMINI. Si vous souffrez des affronts & des diffamations pour le nom de Jesus-Christ, pour la défense de sa vérité; & comme Chrétiens, vous devez vous en estimer heureux, puisque l'hon-

(a) Με ζειζευσα τῆ ἐν οὐρανῷ παρουσίᾳ αὐτοῦ
 περιεργασθῆναι ὑμῶν ἡγομένην. Vide Grot. ad v. 4.
 Hamm. Gerhard.

(b) Cyprian. lib. 4. Ep. 56. Hieron. in Amos
 17. Beda hic. Nolite mirari.

(c) Tertull. Scorpiae. cap. 12.

(d) Fulgent. ad Trajanum.

(e) Prov. XXVII. 21. Jerem. IX. 7. Judith.
 VIII. 21. Dan. XI. 35. Vide & Psalm. XVI. 3.
 LXV. 10. Isai. XLVIII. 10. Grot. Oecumen. Alios
 hic.

15. *Nemo autem vestrum patiarur ut homicida, aut fur, aut maledicus, aut alienorum appetitor.*

15. Mais que nul de vous ne souffre comme homicide, ou comme larron, ou comme médifant, ou comme voulant envahir le bien d'autrui.

COMMENTAIRE.

neur, la gloire, la vertu de Dieu & son Esprit reposent sur vous. On peut aussi traduire le Grec (a): *Parce que son Esprit de gloire, d'honneur, de vertu de Dieu, repose sur vous.* L'Esprit de Dieu, est un *Esprit de gloire*, puisqu'il nous conduit à la gloire du Ciel, & qu'il nous fait trouver notre gloire & notre honneur dans la croix & dans les souffrances; un *Esprit de vertu*, ou de force, puisqu'il nous soutient dans nos disgrâces, & qu'il nous remplit de ses dons surnaturels par le moyen desquels nous prédisons l'avenir, nous parlons des langues inconnues, nous guérifions les maladies; car ces grâces étoient ordinaires parmi les premiers Chrétiens. De quel courage ne doit pas vous remplir la présence sensible de cet Esprit saint, & si vous tenez des gages si assurez de votre salut, pouvez-vous douter du secours & de la protection que Dieu vous donnera au milieu de vos traverses? S. Pierre fait allusion à ce qui est dit dans Isaïe, Chap. II. v. 2. *Requiescet super eum Spiritus Domini; Spiritus sapientia & intellectus, &c.*

Les Exemplaires Grecs imprimez (b) ajoutent à la fin de ce verset, ce qui suit, qui ne se lit point dans les Exemplaires Latins: *Qui est blasphémé par eux, & glorifié par vous.* L'Esprit saint qui habite en vous, est pour les Infidèles sujet de scandale; ils s'irritent en voyant les dons miraculeux que Dieu a mis en vous, mais vous leur faites honneur par l'usage saint que vous en faites pour la gloire de Dieu, pour avancer son culte, & pour inspirer sa connoissance & son amour à un grand nombre de personnes. S. Cyprien (c) lisoit ces paroles dans ses Exemplaires; mais au lieu du *Saint-Esprit*, il lisoit *le Nom de Dieu*, qui est un nom de gloire & de puissance, blasphémé par les Juifs incrédules, & par les Payens, & honoré par les Fidèles. L'addition que l'on vient de voir, ne se lit point dans plusieurs anciens Manuscrits Grecs (d), dans le Syriaque, dans Tertullien (e), dans S. Ambroise, dans Bède, ni dans les Exemplaires Latins.

ψ. 15. NEMO VESTRUM PATIATUR UT HOMICIDA, . . .

(a) Οτι ουδ' αδελφαι το τα Θεου αμαρτιας ομας αναπαύεται. On ne lit pas les noms de *honoris & virtutis Dei* dans le Grec imprimé; mais on les trouve dans plusieurs Exemplaires Grecs. και του ομας, qui répond à *virtute*. Ita Alex. Barb. 2. Colb. 7. Steph. d. 1. 10. Plures alii. Ita Arab. Eth.

Coph. Cyprian. & Quid. Latini Codices.

(b) κατα του αυτου βλασφημειται, και ε ομας δολοιται.

(c) Cyprian. Ep. 56.

(d) Non legunt, Alex. Cov. 4. Colb. 7. Genev. Coph. Velez. Eth.

(e) Tertull. Scorpiac. cap. 12.

16. Si autem ut Christianus, non erubescat: glorificet autem Deum in isto nomine.

16. Que s'il souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait pas de honte; mais qu'il en glorifie Dieu.

•

C O M M E N T A I R E.

AUT MALEDICUS. *Que nul de vous ne souffre comme homicide, ... comme médisant.* Ou selon le Grec (a): *Comme homicide, comme malfacteur.* Comme coupable de quelques crimes soumis à la rigueur des loix civiles, ou comme coupable de quelques-unes de ces fautes qui vous rendent odieux dans la société, quoique les loix n'ayent décerné aucune peine contre ceux qui en sont coupables, comme les médisans, ceux qui s'intriguent dans les affaires d'autrui, les fourbes, les hypocrites, gens que tout le monde fuit, & qui sont les pestes de la société.

AUT ALIENORUM APPETITOR, *Ou comme un homme qui veut envahir le bien d'autrui.* Le Grec (b): *Comme un homme qui se mêle des affaires d'autrui, dont il n'a que faire* (c). Mais est-ce là un crime sujet au jugement des Magistrats, & sujet aux peines civiles? Dans quelle République recherche-t'on ces gens curieux, oisifs, qui s'occupent d'affaires qui ne les regardent pas? on les souffre, & on les méprise. Ici il y a apparence que S. Pierre veut marquer autre chose; & en effet le terme de l'Original peut désigner un homme qui épie le bien d'autrui pour s'en emparer (d); & c'est ce sens qu'a voulu marquer l'Auteur dans la Vulgate. Ces sortes de gens sont condamnez par la Loi de Dieu, qui défend non seulement le vol & les mauvaises manières d'acquérir, mais aussi les desirs de prendre le bien d'autrui; & les loix civiles punissent non seulement ceux qui ont réussi à voler, mais aussi ceux qui l'ont tenté.

¶ 16. **SI AUTEM UT CHRISTIANUS, NON ERUBESCAT.** *Sil souffre comme Chrétien, qu'il n'en ait point de honte.* Le nom de *Chrétien* fut donné aux Fidèles premièrement à Antioche (e), vers l'an quarante-trois de JESUS-CHRIST, peut-être trois ou quatre ans avant que cette Epître fût écrite: mais la rapidité avec laquelle le Christianisme se répandit par tout, rendit bien-tôt ce nom célèbre dans toutes les Provinces. Il paroît par cet endroit qu'alors il étoit tout commun. Il est singulier que S. Paul ne s'en serve dans aucune de ses Epîtres

(a) Ως φοβος η κακοποιος. *Quidam legunt, κακουργος.*

(b) Η' ἀλλοτριωτισμος. *Tertull. Alieni speculator.*

(c) *Grot. Erasmi. Vatab. Tigur. Pagn.*

Mont. Alii plures.

(d) *Heinf. Cène projet de traduction, pag. 629. Est. Men. Cast. Bez. Vat.*

(e) *Act. XXI. 26.*

17. *Quoniam tempus est ut incipiat iudicium a domo Dei. Si autem primum a nobis : quis finis eorum, qui non credunt Dei Evangelio ?*

17. Car voici le tems où Dieu doit commencer son jugement par sa propre maison. Et s'il commence par nous, quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Evangile de Dieu ?

COMMENTAIRE.

Quand on n'aura à vous reprocher autre chose, sinon que vous êtes Chrétien, vous serez heureux : ce nom doit faire votre gloire & votre bonheur. Rendez grâces à Dieu de vous avoir rendu digne de souffrir pour sa foi : *Glorifica Dominum in isto nomine.* Le Grec (a) : *In ista parte.* Mais plusieurs anciens Manuscrits Grecs sont conformes à la Vulgate.

¶ 17. **TEMPUS EST UT INCIPIAT JUDICIUM A DOMO DEI.** Voici le tems où Dieu doit commencer son Jugement par sa propre maison. S. Pierre fait ici allusion à ce que le Seigneur dit dans Ezéchiël (b) : *Marquez le Thau sur le front de ceux qui gémissent ; passez au travers de la ville, & mettez à mort sans miséricorde, tous ceux qui n'auront point cette marque ; commencez à tuer par mon Sanctuaire.* Commencez dès le Temple, n'épargnez personne ; mais S. Pierre l'entend dans un autre sens que le Prophète. Ezéchiël vouloit marquer la vengeance que Dieu exerceroit contre ceux qui avoient profané son nom & son Temple, en y adorant des Idoles ; & S. Pierre veut dire que Dieu pour éprouver les siens, permettra qu'ils soient exposez à tout ce que la fureur de leurs ennemis pourra inventer contre eux ; qu'il n'y aura personne d'exempt de cette persécution. Que les siens, ses domestiques, ses Saints, ses amis seront les premiers pris.

Le Sauveur dans l'Evangile (c) avoit prédit qu'avant la ruine générale de Jérusalem, & la désolation de la nation Juive, ses serviteurs seroient exposez à la haine, aux tribulations, aux afflictions, à la mort même ; qu'ils seroient en butte à toutes les nations ; que l'on croiroit rendre service à Dieu, en les maltraitant & en les persécutant ; qu'ils seroient trahis & livrez par leurs propres parens, leurs freres, leurs amis ; mais il leur avoit promis en même tems qu'un poil de leur tête ne périroit point, & qu'ils sauveroient leurs ames par leur patience. S. Pierre avertit les Fidèles auxquels il écrit, que ces tems sont arrivez.

SI AUTEM PRIMUM A NOBIS, QUIS FINIS EORUM ? *S'il commence par nous, qui sommes ses serviteurs & ses fidèles : Quelle sera la fin de ceux qui rejettent l'Evangile ?* des Payens & des Juifs incrédules qui

(a) Δεξιῶν τοῦ ἑὐαγγελίου καὶ τῆς οἰκίας τοῦ Θεοῦ. Syr. Oecumen. Tertull. Cyrill. Alex.
 Alii: Ἐν τῷ ὀνόματι τοῦ Θεοῦ. Ita Steph. d.
 Alex Barb. 2. Colb. 7. Cov. 4. Genu. Copbe. (b) Ezech. ix. 5. 6.
 (c) Matth. xxiv. 9. Luc. xxi, 21.

18. *Et si justus vix salvabitur, impius & peccator ubi parebunt?*

18. Que si le juste même ne se sauvera qu'avec peine, où paroîtront les impies & les pécheurs?

COMMENTAIRE.

vous outragent & vous persécutent. JÉSUS-CHRIST l'avoit prédit de même : il avoit dit à ses Apôtres, que les persécutions qu'on leur feroit souffrir, & à leurs amis, n'étoient que des préludes des maux que souffriroient les Juifs infidèles & persécuteurs. *Hæc autem initia sunt dolorum* (a). Il conseilloit à ses fidèles de s'enfuir lorsqu'ils verroient commencer ces violences, de peur qu'ils ne se trouvassent enveloppez dans la disgrâce de leurs ennemis. Si Dieu traite sa maison & ses amis avec tant de sévérité ; s'il les éprouve & les purifie par le feu de ses afflictions, que ne doivent pas attendre ceux qu'il regarde dans sa colère, & qu'il traitera comme les victimes de sa justice ?

ψ. 18. *ET SI JUSTUS VIX SALVABITUR* (b). *Et si le Juste même ne se sauvera qu'avec peine, où paroîtront les injustes & les impies ?* Si dans ces jours de colère le Juste peut à peine échapper, que deviendront les impies ? Lorsque Dieu commença à faire éclater sa vengeance contre les Juifs, il permit d'abord que les Chrétiens fussent exposez à une infinité d'épreuves & de persécutions ; mais après qu'il eut ainsi purifié sa maison, & éprouvé la vertu de ses élus, il les fit avertir de se sauver de Jérusalem, & des lieux voisins, & de se retirer au-delà du Jourdain. Les Historiens Ecclésiastiques nous apprennent qu'ils se retirèrent à Pella, dans les Etats du Roi Agrippa, qui étant ami & allié des Romains, fut épargné, & préservé des malheurs de la guerre. Mais le reste des Juifs fut exposé à toute la violence & à la fureur des vainqueurs, qui détruisirent & le Temple & Jérusalem, jusqu'à y faire passer la charue, & qui firent périr plus d'onze cens mille Juifs. S. Pierre fait ici allusion à ce passage des Proverbes (c) : *Si le Juste est puni sur la terre, combien plus le fera le méchant & le pécheur ?* Cet Apôtre a suivi la Version des Septante.

On peut aussi l'entendre dans un sens moral : Si les Justes mêmes en cette vie ont besoin d'être éprouvez par des traverses, & d'être purifiez par des peines temporelles, que ne doivent pas craindre les pécheurs qui vivent dans une paix profonde, & dans une impunité fatale ? quels doivent être leurs supplices dans l'autre vie (d) : *Si j'ai commencé à châtier la*

(a) *Matth. xxiv. 8. Luc. xxi. 21. & seq.*

(b) *καὶ εἰ δικαίος μόλις σωθήσεται. Vix salvatur.*

(c) *Prov. xi. 31. Vulg. Si Justus in terra re-*

cipit, quando magis impius & peccator ?

(d) *August. lib. xx. contra Faust. Ambros. lib. 2. Apolog. David, cap. 3. Beda. hic.*

19. *Itaque & hi, qui patiuntur secundum voluntatem Dei, fideli Creatori commendent animas suas in benefactis.*

19. C'est pourquoi que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, *perseverant* dans les bonnes œuvres, remettent leurs ames entre les mains de celui qui en est le Créateur, & qui leur sera fidèle.

COMMENTAIRE.

ville où mon nom est invoqué, & qui est appelée la Ville sainte, & la Cité du très-Haut, si je lui ai fait boire le calice de ma colère: Prétendriez-vous en être exemts, peuples de Babylone & d'Egypte, nations corrompues, & qui ne me connoissez point? Vous n'en serez point exemts, vous en boirez jusqu'à la lie, & jusqu'à vous enyvrer (a): Et vos quasi innocentes, & immunes eritis? non eritis immunes. Si Dieu traite ainsi le bois verd, que fera-ce du bois sec (b)?

¶ 19. HI QUI PATIUNTUR SECUNDUM VOLUNTATEM DEI. *Que ceux qui souffrent selon la volonté de Dieu, remettent leurs ames entre les mains de celui qui en est le Créateur.* Que les Justes qui sont exposés à la persécution pour la justice, & pour le nom de Dieu, ne se découragent pas; mais qu'ils remettent leur vie, leur ame, leur salut, leur conservation entre les mains de leur Créateur: Qu'ils se reposent sur sa sagesse & sur sa providence, de tout ce qui pourra leur arriver; que cependant ils continuent à pratiquer la vertu: *In benefactis*, & Dieu ne manquera pas de les préserver au milieu de tous les maux qu'il permet qui leur arrivent, C'est un pere qui expose son fils dans une occasion, où il doit acquérir de la gloire: mais il n'a garde de l'abandonner au danger de périr. Pourvu toutefois que ce fils obéisse aux ordres de son pere, & qu'il ne s'expose pas témérairement au péril, ou qu'il ne manque pas de cœur dans l'occasion.

On peut aussi donner ce sens au Grec (c): *Que ceux qui souffrent par la volonté de Dieu; ceux que Dieu engage dans le combat & dans la tentation, pour leur procurer la victoire, consent leurs ames à celui qui en est le Créateur.* Si Dieu permet qu'ils succombent à la violence de leurs ennemis, & qu'ils perdent la vie pour sa gloire, que cela ne les trouble point: *Ne craignez pas ceux qui tuent le corps; mais ceux qui peuvent tuer l'ame (d).* Remettez votre vie entre les mains de Dieu; & espérez tout de sa justice & de sa miséricorde, Et que les persécutions que l'on vous suscite, ne ralentissent pas votre charité envers vos ennemis. Faites leur tous les plaisirs que vous pourrez (e), & rendez leur le bien pour le mal.

(a) Jerem. xxv. 28. 29.

(b) Luc. xxiii. 31.

(c) Οἱ πάσχοντες κατὰ τὸ ἡλήμα τῆ Θεῷ, ὅς τις κήσῃ τὸ σῶμα αὐτοῦ ἵνα σώσῃ τὴν ψυχήν αὐτοῦ.

τῶν ἐν ἀγαθοποιῶν.

(d) Matth. x. 28.

(e) Ἐν ἀγαθοποιῶν, ou ἐν ἀγαθοποιῶν. Erasm. Est.

CHAPITRE V.

Instructions aux Prêtres, d'avoir soin de leur troupeau. Avis aux jeunes gens, d'être soumis à leurs Anciens. Il faut vivre dans l'humilité, dans la soumission aux ordres de la Providence. Résister au démon par la foi & par la tempérance.

ψ. I. *Seniores ergo, qui in vobis sunt, obsecro, consenior & testis Christi passionum: qui & ejus, qui in futuro revelanda est gloria communicator.*

ψ. I. **J**E vous prie, vous qui êtes Prêtres; étant Prêtre comme vous, & de plus témoin des souffrances de JESUS-CHRIST, & même de cette gloire, qui doit paroître un jour à découvert :

COMMENTAIRE.

ψ. I. **S**ENIORES, OBSEURO CONSENIOR (a). *Je vous prie, vous qui êtes Prêtres, étant Prêtre comme vous.* Le nom de *Senior* en Latin, & de *Presbytéros* en Grec, marquent quelquefois l'âge, la vieillesse, & d'autrefois la dignité de Prêtres & d'Evêques, à qui dans l'Eglise Chrétienne, on donna dès le commencement le titre de Prêtres, ou d'Anciens, à l'imitation de la Synagogue, qui appelloit ainsi ses principaux Ministres. En cet endroit quelques-uns (b) croient que S. Pierre s'adresse aux vieillards, & qu'il les exhorte d'avoir soin de la conduite de ceux qui leur étoient inférieurs en âge. Verset 5. *Et vous jeunes gens, soyez soumis aux Anciens, ou aux Prêtres.* Cette opposition ou ce parallèle des vieux avec les jeunes, semble favoriser le sentiment qui explique ici *senior* de la vieillesse de l'âge.

Mais le sentiment contraire (c), qui l'entend des Prêtres & des Evêques, est le seul soutenable, & toute la suite nous y détermine, puisque S. Pierre les exhorte à paître le troupeau dont Dieu les a chargés, & à veiller sur sa conduite. Il y a même beaucoup d'apparence que c'est principalement aux Evêques qu'il adresse cette exhortation. On sait que le nom de *Prêtre* marque souvent les Evêques dans les Ecrits des Apô-

(a) Προβύτερος τῶν ὁρίων ἑτακάλα
ὁ συμπαροβύτερος. Quidam; ὡς συμπαροβύ-
τερος.

(b) Vide Cornel. Menoc.

(c) Vide Bedam, Oecumen. Cornel. Est. Men.
Hieronym. Ep. 85. Alios passim.

tres (a). S. Pierre par humilité & par modestie, se met au même rang qu'eux, *Confessor*, quoiqu'il JESUS-CHRIST lui eût donné la primauté sur tout son troupeau (b). Il étoit leur Frere, leur Coévêque, leur égal, quant au caractère de l'Ordination Episcopale, mais il avoit une Jurisdiction, une étendue de pouvoir & une autorité bien plus grande (c). C'est à son imitation que les Successeurs de S. Pierre, dans les Lettres qu'ils écrivent aux Evêques, leur donnent quelquefois le nom de Freres & de Coévêques, pour marquer l'égalité de l'Ordre : & quelquefois le nom de Fils en JESUS-CHRIST, pour signifier la supériorité de leur Siège & leur Jurisdiction.

TESTIS PASSIONUM CHRISTI. *Témoin des souffrances de Jesus-Christ, & même de cette gloire qui doit un jour paroître à découvert.* S. Pierre avoit été témoin des peines que JESUS-CHRIST avoit souffertes pendant le cours de sa Prédication : il avoit vû ce qui s'étoit passé au Jardin des Oliviers, lorsque JESUS-CHRIST fut livré aux Juifs ; il le vit entre les mains des soldats devant Anne & devant Caïphe (d). Il n'est pas impossible qu'il ne l'ait vû encore allant au Calvaire, & même attaché sur la Croix, quoique les Evangélistes n'en aient rien dit. Il avoit été témoin de la Transfiguration de notre Sauveur (e), qui étoit un échantillon de la gloire dans laquelle il devoit paroître un jour. Il rappelle cela dans l'esprit des Fidèles auxquels il écrit, pour donner plus de poids à ses exhortations.

Il pouvoit aussi dans un autre sens, se dire le témoin des souffrances & de la gloire de JESUS-CHRIST, en tant qu'il prêchoit l'une & l'autre, & qu'il leur rendoit témoignage par toute sa conduite, & par les travaux auxquels il s'exposoit pour l'Evangile (f). Le nom de *Martyr* en Grec, a la même signification que *Testis* en Latin. Les Apôtres sont souvent qualifiés du titre glorieux de Témoins de JESUS-CHRIST (g) ; & le Sauveur leur dit expressément après sa Résurrection, qu'ils seroient ses témoins dans Jérusalem, & dans toute la terre (h). Et lorsqu'il fut question de choisir un Apôtre en la place de Judas, S. Pierre dit qu'il falloit trouver un Témoin de la Résurrection de JESUS-CHRIST : *Testem Resurrectionis ejus fieri unum ex istis* (i). Au lieu de *gloria Communicator*, le Texte Grec porte (k), *participant de la gloire*. Il veut marquer qu'il espère un

(a) Vide Act. XIV. 22. XV. 2. 1. Timoth. v. 17. Tit. 1. 5.

(b) Joan. XXI. 15. 16. 17.

(c) Oecumen. Ep. Cornel. Alii.

(d) Vide Matth. XXVI. 58. Joan. XVIII. 15.

(e) Matth. XVII. 2. Luc. IX. 28. 2. Petri. I. 16. 17.

(f) Vide Ep. Menae.

(g) Luc. XXIV. 48. Act. III. 15. v. 32. &c.

(h) Act. I. 8. *Eritis mihi testes in Jerusalem & in omni Judaea, & Samaria, & usque ad ultimum terrae.*

(i) Act. I. 22.

(k) *Τῆς μαριῆς ἀποκαλύψεως διζῆς κοινῆς. Particeps, ou socius gloria, &c.*

2. *Pascite qui in vobis est gregem Dei, providentes non coacte, sed spontaneè secundum Deum: neque turpis lucrì gratiâ, sed voluntariè.*

2. Paissez le troupeau de Dieu dont vous êtes chargez, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée; mais par une affection toute volontaire, qui soit selon Dieu, non par un honteux désir du gain, mais par une charité désintéressée;

COMMENTAIRE.

jour jouir de la gloire, ou qu'il a eu le bonheur d'être le Témoin de celle de JESUS-CHRIST, sur le Thabor.

ÿ. 2. PASCITE QUI IN VOBIS EST, GREGEM DEI. *Paissez le Troupeau de Dieu, dont vous êtes chargez.* Il ne dit pas, *ayez soin de votre troupeau*; mais paissez le Troupeau de Dieu, ou de JESUS-CHRIST, comme portent quelques Exemplaires (a), pour leur insinuer que ce troupeau ne leur appartient pas, & qu'ils doivent en rendre compte au Souverain Pasteur, dont ils ne sont que les Vicaires; ils doivent le gouverner en Pasteurs, & non en Maîtres & en Tyrans: *Qui hoc animo pascunt Oves Christi, ut suas esse velint, non Christi, se convincuntur amare; non Christum*, dit S. Augustin (b). Ils doivent les paître par leurs paroles, par leurs exemples, par leurs prières: *Pasce verbo, pasce exemplo, pasce sanctorum fructu orationum*, dit S. Bernard (c).

PROVIDENTES NON COACTE, SED SPONTANEE. *Veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire.* Dans les premiers tems de l'Eglise, comme l'Episcopat étoit une espèce de vocation au martyre, & qu'il n'avoit ni honneur, ni éclat, ni avantage aux yeux du monde, il étoit rare qu'on le recherchât: souvent on le fuyoit, & toujours on croyoit s'exposer beaucoup en le recevant, & en se chargeant du soin d'une Eglise. S. Pierre recommande donc ici aux Evêques, de s'acquitter de leur emploi volontiers, librement, agréablement, sans contrainte, d'une manière généreuse & désintéressée: *Neque turpis lucrì gratiâ.* Mais *selon Dieu*, pour obéir à ses ordres, pour imiter la charité du Sauveur, pour remplir les devoirs que Dieu demande de vous; en un mot pour Dieu, & dans la vuë de Dieu: *Secundum Deum.* Ces mots ne se trouvent point aujourd'hui dans le Grec imprimé; mais on les lit dans plusieurs anciens Manuscrits (d), dans S. Jérôme (e), S. Augustin (f), dans Bède (g); dans le Copte, l'Ethiopien, & le Manuscrit Alexandrin.

(a) Ποιμάνει τὸ ἐν ὑμῖν ποιμνιον τοῦ Θεοῦ, Alii: χριστοῦ. Ald. Froben. Occumen. Cyrill. Mss. Quidam. Erasmi. Tig. Calvin. traduisent ainsi: *Pascite quantum in vobis est.* Mais cette traduction n'est point approuvée. Grot. Est. &c.

(b) August. Tract. 230. in Joan.

(c) Bernard. Ep. 201.

(d) Κατὰ Θιόν Steph. d. 1. 12. Lin. &c.

(e) Hieronym. Ep. 2. ad Nestorian.

(f) August. in Speculo.

(g) Bede hic.

3. *Neque ut dominantes in clericis, sed forma facti gregis ex animo.*

3. Non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant les modèles du troupeau, par une vertu qui naît du fond du cœur.

COMMENTAIRE.

¶ 3. NEQUE UT DOMINANTES IN CLERIS. *Non en dominant sur l'héritage du Seigneur.* Le peuple qui vous est confié, est l'héritage du Seigneur, c'est sa portion choisie (a). Vous êtes les Pasteurs de son Troupeau : voyez premièrement si vous êtes établis de sa main. *Je leur donnerai des Pasteurs selon mon cœur*, dit Dieu dans Jérémie (b) : *Ils vous paîtront par leur science & par leur doctrine* : Vous n'êtes point Pasteurs pour dominer, mais pour servir à votre troupeau. Ce n'est point votre intérêt que vous devez chercher, mais le sien ; ce n'est point à lui à vous paître, mais c'est à vous à lui procurer la nourriture, la protection, l'instruction ; à donner même votre vie pour lui, s'il est nécessaire (c) : *Bonus Pastor animam suam dat pro Ovis suis.*

Plusieurs lisent (d) *neque dominantes in clero* ; & ils l'entendent comme une défense que S. Pierre fait aux Evêques d'exercer leur domination sur le Clergé, sur les Prêtres, les Diacres, & les autres Ministres qui leur sont subordonnez. Il ne veut pas qu'ils exigent d'eux quelque chose au de-là de l'obéissance qui leur est dûe selon les Loix Canoniques ; car il y en a peut-être assez, à qui l'on pourroit dire qu'ils imposent aux autres des fardeaux insupportables, qu'eux-mêmes ne voudroient pas toucher du bout du doigt.

Vous devez vous rendre les modèles de vos ouailles, par une vertu qui naît du fond du cœur : *Sed forma (e) facti gregis ex animo.* C'est ainsi que S. Paul se proposoit pour exemple aux Philippiens (f) : *Soyez mes imitateurs, mes freres, & considérez ceux qui se conduisent comme vous voyez que nous faisons.* Et écrivant à Timothée (g) Evêque d'Ephèse, il lui dit : *Soyez l'exemple des Fidèles dans vos paroles, dans votre manière de vie, dans la charité, dans la foi, dans la chasteté.* Et écrivant à Tite Evêque de Candie (h) : *Montrez-vous en toutes choses le modèle de votre peuple, dans les bonnes œuvres, dans la doctrine, dans l'intégrité, dans la gravité.* Les Prélats doivent être comme l'original sur lequel on

(a) Deut. IV. 20. IX. 29. Dent. XXXII. 9. 1. Petri II. 9.

(b) Jerem. III. 15.

(c) Joan. X. 11.

(d) Septima Synod. General. can. 4. Hieron. Ep. 2. ad Nepotian. Bern. Epist. 237. Alii.

(e) Ἄλλὰ τῶν ζῴων τῶν ποιμένων. Sed

forma facti gregis. Ita legunt plures Codd. Mss. Latini. Est. Græca non legunt : Ex animo. Sed legit Hieronym. Ep. 2. ad Nepotian.

(f) Philipp. III. 17.

(g) 1. Timoth. IV. 12.

(h) Tit. II. 7.

4. *Et cùm apparerit Princeps Pastorum percipietis immarcescibilem gloria coronam.*

5. *Similiter adolescentes subditi estote senioribus. Omnes autem invicem humilitatem insinuate, quia Deus superbis resistit, humilibus autem dat gratiam.*

4. Et lorsque le Prince des Pasteurs paroîtra, vous remporterez dans la gloire une couronne qui ne se flétrira jamais.

5. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez aussi soumis aux Prêtres. Tâchez tous de vous inspirer l'humilité les uns aux autres; parce que Dieu résiste aux superbes, & donne la grace aux humbles.

COM M E N T A I R E.

se forme, pour prendre les linéamens de la vertu: *Quicumque Prælati sit instar archetypi, sive primaria forma, ex qua viva virtutum simulacra lineamentis, vita honesta in se translatis, exprimuntur*, dit S. Jérôme (a). Il faut, dit-il ailleurs (b), que les sentimens, la bouche & la main de l'Evêque soient parfaitement d'accord entr'elles; qu'il pratique tout ce qu'il enseigne: *Sacerdotis Christi os, mens, manusque concordent.*

¶ 4. CUM APPARUERIT PRINCEPS PASTORUM. Lorsque le Prince des Pasteurs, Jesus-Christ, paroîtra au jour du Jugement; vous autres qui êtes les Vicaires, & à qui il a confié le soin de son troupeau, vous remporterez dans la gloire une couronne qui ne se flétrira jamais; fort différente de ces couronnes des Athlètes, qui se flétrissent bientôt. La vôtre sera incorruptible & éternelle. Le mot Grec (c) *amarantion*, qui ne se flétrit point, peut aussi marquer une couronne d'amarante, qui est une sorte de fleur qui ne se fanne point (d). On l'employoit quelquefois dans les couronnes des Athlètes.

¶ 5. SIMILITER ADOLESCENTES SUBDITI ESTOTE SENIORIBUS. Et vous autres qui êtes jeunes, soyez soumis aux Prêtres. Il entend sous le nom de jeunes, non seulement ceux qui sont en bas âge, mais généralement tous ceux qui ne sont pas dans les emplois Ecclésiastiques, ni compris sous le nom de Prêtres, ou d'Anciens; dont il a parlé dans les versets précédens. Quelques-uns (e) limitent ce terme aux ministères & aux Ordres inférieurs de l'Eglise. Mais la première explication nous paroît plus littérale (f).

OMNES AUTEM INVICEM HUMILITATEM INSINUATE. Tâchez tous de vous inspirer l'humilité les uns aux autres. Ceci regarde tous les Fidèles, tant les Supérieurs que les inférieurs, tant les Evêques

(a) Hieronym. in Ep. ad Tit. cap. 11.

(b) Hieronym. Ep. 2. ad Nepotian.

(c) Ἀμαράντιον ἀναμαράττου. Plin. lib. xx. cap. 8. *Summa ejus natura in nomine est, appellato quoniam non marcescat.*

(d) Philostrat. apud Grot. hîc.

(e) Cajet. Salmeron. Arias. Cornel. Menoc.

Gr.

(f) Bedæ. Est. Hæsel. Grot. Cajet. Carthus. Alii.

6. *Humiliamini igitur sub potenti manu Dei, ut vos exaltet in tempore visitationis.*

6. Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu ; afin qu'il vous élève dans le tems de sa visite.

COMMENTAIRE

& les Pasteurs, que les Laïques & les ouailles. Le Grec à la lettre (a) ; *Etant soumis les uns aux autres, enveloppez-vous comme d'un manteau d'honneur, comme d'un habit pompeux (b), des sentimens d'humilité.* Quelques-uns (c) l'entendent d'un habit vil & propre aux esclaves. Enveloppez-vous de l'humilité comme d'un habit qui vous rende méprisables aux yeux du monde. Les termes Grecs *combos, combomâ, encombôsothai*, se trouvent en tous ces différens sens dans les Auteurs Grecs.

DEUS SUPERBIS RESISTIT, HUMILIBUS AUTEM DAT GRATIAM. *Dieu résiste aux superbes, & donne sa grace aux humbles.* Cette Sentence est prise des Proverbes de Salomon (d) où l'on lit selon la Vulgate : *Il se jouera des mosqueurs, & donnera sa grace à ceux qui sont doux,* Mais les Septante font conformes à ce que dit S. Pierre. Nous avons déjà vû la même Sentence dans l'Épître de S. Jacques (e), c'est la même chose que JESUS CHRIST nous a dit en plus d'un endroit dans l'Évangile (f), que *Quiconque s'humilie sera élevé, & que quiconque s'élève sera humilié.* Dieu s'oppose aux superbes, il les humilie, & les rend souvent méprisables aux yeux des hommes. Il leur refuse les graces qu'ils méprisent, ou qu'ils ne demandent point ; pendant qu'il écoute les prières des humbles, qu'il les prévient de ses graces, qu'il récompense leur fidélité, qu'il les comble de gloire souvent dès ce monde, & toujours dans l'éternité bienheureuse. Le Grec (g) marque que Dieu s'arme en quelque sorte contre l'orgueil, comme contre l'ennemi de sa gloire : *Tamquam sua contumelia propulsator, veluti quoddam suscepit adversus superbiam spiritale certamen*, dit S. Ambroise (h).

¶ 6. HUMILIAMINI IGITUR SUB POTENTI MANU DEI
Humiliez-vous donc sous la puissante main de Dieu, afin qu'il vous élève dans le tems de sa visite, c'est-à-dire au jour de la mort, ou du Jugement.

(a) Πάντες ἑ ἀλλήλους ὑποτάσσονται τῇ
ἑαυτοῦ ἀλλήλων ἐκκομβώσασθε. *Quidem omi-*
mittunt ; ὑποτάσσονται. Ita Alex. Cov. 4.
Barb. 1. Genev. Syr. Antiochus homil. 109.
Ἐπὶ προ, ἐγκομβώσασθε. *Complut. legit, ἐγ-*
κομώσασθε. Alex. ἐγκομώσασθε. Osci-
men. τυπῆσι, ἀναιδέσασθε, φεββαλισθε.

(b) Vide Suid. in κομβώματι. Gataker.

Cene, lib. 1. cap. 9.

(c) Vide Grot. Hamm. Ex Polluc. Onomast. lib.
4. cap. 18.

(d) Prov. III. 34.

(e) Jacob. IV. 6.

(f) Matth. XXIII. 12. Luc. XIV. II. XVIII. 14.

(g) Ο Θεός ὑποτάσσεται ἀντιθέται.

(h) Ambros. in Psal. CXVIIII. Osonar. 7.

7. *Omne[m] sollicitudinem vestram pro-* | 7. Jettant dans son sein toutes vos inquié-
jectives in eum, quoniam ipsi cura est de | tudes, parce qu'il a soin de vous.
vobis.

COMMENTAIRE.

ou de la délivrance, lorsque Dieu viendra examiner les œuvres de cha-
 cun de nous; car c'est le sens de ce terme visite, en plusieurs endroits
 de l'Écriture (a). Si vous voulez arriver au comble de la vraie gran-
 deur, humiliez-vous sous la main du Tout-puissant, adorez ses ordres,
 obéissez à ses volontés, soumettez-vous aux loix de sa Providence; re-
 connoissez en sa présence, que vous ne pouvez rien sans son secours,
 que votre salut est entre ses mains; humiliez-vous aussi sous la puissance
 de ceux qu'il a établis sur vos têtes. Faites tout cela pour Dieu, & dans
 de vils sentimens de vous-mêmes, fondez sur la connoissance de votre
 bassesse: *Humilitas virtus est, quâ quis ex verissima sui cognitione sibi ipse*
vilescit, dit S. Bernard (b). Le Grec imprimé (c) ne lit pas ici *visitationis*,
 mais seulement *in tempore*. Mais on lit *visitationis* dans plusieurs Ma-
 nuscrits Grecs, dans l'Éthiopien & le Cophte, & dans les Exemplaires
 Latins. Ce passage paroît imité de celui-ci des Proverbes (d). *L'orgueil-*
leux est suivi de l'humiliation, & l'humble de cœur est élevé en gloire. S. Jac-
 que (e) a dit dans le même sens: *Humiliez-vous en la présence du Sei-*
gneur, & il vous élèvera.

ÿ. 7. OMNEM SOLICITUDINEM VESTRAM. *Jettant dans son*
sein toutes vos inquiétudes. Dieu est votre Pere & votre Pasteur: qu'avez-
 vous à craindre? il a eu soin de vous avant que vous fussiez; vous
 abandonnera-t'il à présent qu'il vous a créé (f), que vous cherchez à lui
 plaire, que vous vous reposez de tout sur sa providence; & que suivant
 sa parole (g), vous n'avez plus d'inquiétude sur l'avenir. Mais si vous
 voulez qu'il ait soin de vous, ayez soin de vous même; ayez soin de le
 servir avec la fidélité qu'il demande: *Numquam tibi deest, tu illi noli*
deesse, tu tibi noli deesse (h). Il vous défend les inquiétudes superflues,
 mais il ne vous défend pas les soins justes & raisonnables (i).

(a) Sap. II. 20. III. 7. 9. 13. IV. 15. XIV. II. XIX. 14. Eccli. XVI. 19. XVIII. 20. XXIII. 31. XXXVII. 18.

(b) Bernard. de Gradib. humilitatis.
 (c) *ἰνα ἰμας ἐλπίων ἐν ἡσυχίᾳ*. Alii: *Ἐν ἡσυχίᾳ ἁποκοπίης*. Steph. d. 1a. Alex. Cov. 2. Petit 2. Lin. Colb. 7. Copht. Eth. Colon. & Hieronym. in Isai. XLIX.

(d) Prov. XXIX. 23.

(e) Jacobi IV. 10.

(f) August. in Psal. XXXIX. 18. *Dominus qui habuit curam tui antequam esses, quomodo non habebit curam, cum jam hoc es, quod voluit ut esses? jam enim fidelis es, &c.*

(g) Matth. VI. 25. 26. & seq.

(h) August. loc. citato.

(i) Vide Hieronym. & alios in Matth. VI. 25.

8. *Sobrii estote, & vigilate: quia adversarius vester diabolus tamquam leorugiens, circuit quarens quem devoret:*

9. *Cui resistite fortes in fide: scientes eandem passionem ei, que in mundo est, vestra fraternitati fieri,*

8. Soyez sobres, & veillez : car le démon, votre ennemi, tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.

9. Résistez-lui donc en demeurant fermes dans la foi, sachant que vos freres, qui sont répandus dans le monde, souffrent les mêmes afflictions.

COMMENTAIRE.

§. 8. SOBRII ESTOTE, ET VIGILATE. *Soyez sobres, & veillez.* Vivez dans la sobriété, la modestie, la tempérance, car le terme Grec (a) signifie tout cela ; & dans la vigilance, l'attention sur vous-même, dans l'oraison : *Parce que le démon votre ennemi tourne autour de vous comme un lion rugissant, cherchant qui il pourra dévorer.* JESUS-CHRIST est votre Pasteur, il vous a placé dans le parc de son Eglise ; tandis que vous y demeurerez dans la soumission à ses ordres, nourris de sa parole & de sa Chair, vivant dans la vigilance qu'il vous recommande, votre adversaire le diable, ce calomniateur qui vous accuse devant le trône de Dieu (b), ce lion rugissant ne pourra vous nuire, ni vous attaquer, si vous ne le voulez, & si vous ne vous livrez à lui (c) : *Diabolus si aliquid suggerit, consentientem tenet, non cogit invitum.* Mais si vous vous séparez de l'unité, si vous quittez votre Pasteur, si vous vous abandonnez aux passions de la chair, à l'intempérance, à la négligence, vous tomberez bien-tôt sous la puissance du démon.

§. 9. CUI RESISTITE FORTES IN FIDE. *Résistez-lui en demeurant fermes dans la foi.* Voilà les armes qui vainquent le monde & le démon, c'est notre foi : *Hac est victoria qua vincit mundum, fides nostra (d).* C'est avec le bouclier de la foi, que nous éteignons tous les traits enflammés de nos ennemis invisibles (e) : *Scutum fidei, quo possimus omnia tela nequissimi ignea extinguere.* C'est la foi qui nous découvre & les biens que nous devons espérer, & les maux que nous devons éviter, & les moyens que nous devons mettre en œuvre pour résister à nos ennemis, c'est elle qui nous inspire & la confiance en Dieu, & l'esprit des prières, & la vigilance, & la crainte salutaire des ennemis de notre salut.

SCIENTES EANDEM PASSIONEM. *Sachant que vos freres qui sont répandus dans le monde, sont exposez aux mêmes afflictions que vous.* Ainsi vous ne composez avec eux, pour ainsi dire, qu'une seule armée, qui fait violence à l'ennemi commun. Ne vous découragez donc pas comme si vous étiez seuls dans le combat ; JESUS-CHRIST est à votre

(a) Νεφέλας, ἡ γρηγορία.

(b) Job. I. Apoc. XII. 10. Joan. VII. 4. 44.

(c) Aug. serm. 32. cap. 11.

(d) I. Joan. V. 4.

(e) Ephes. VI. 16.

10. *Deus autem omnis gratia, qui vocavit nos in aeternam suam gloriam in Christo Jesu, modicum passus ipse perficiet, confirmabit, solidabitque.*

11. *Ipsi gloria, & imperium in saecula saeculorum. Amen.*

12. *Per Silvanum fidelem fratrem vobis, ut arbitror, breviter scripsi: obsecrans & contestans, hanc esse veram gratiam Dei in qua statis.*

10. Mais je prie le Dieu de toute grace, qui nous a appellez en JESUS-CHRIST à son éternelle gloire, qu'après que vous aurez souffert un peu de tems, il vous perfectionne, vous fortifie, & vous affermissé, comme sur un solide fondement.

11. A lui soit la gloire & l'empire dans les siècles des siècles. Amen.

12. Je vous ai écrit assez brièvement, ce me semble, par notre cher & fidèle frere Silvain; vous déclarant & vous protestant que la vraye grace de Dieu, est celle en laquelle vous demeurez fermes.

COM M E N T A I R E.

ête, tous vos freres répandus dans tout le monde combattent avec vous; seroit-il juste que vous demeurassiez dans l'inaction, tandis que toute l'Eglise de JESUS-CHRIST, répandue par tout le monde, est aux mains contre le monde, la chair, le démon, l'erreur, le crime, les persécutions? Le Grec (a) porte que les mêmes souffrances s'achevent, dans vos freres; comme s'il vouloit dire ou que ces souffrances ne seront pas de longue durée, ou qu'elles sont dans l'ordre & les decrets de Dieu, & qu'elles s'exécutent & s'achevent en ce monde, ou qu'enfin chaque fidèle acheve en quelque sorte en lui-même, ce qui manque aux souffrances de JESUS-CHRIST, comme parle S. Paul (b); c'est-à-dire, que les Fidèles doivent imiter ce que JESUS-CHRIST a souffert, en souffrant pour l'amour de lui & à son imitation.

¶ 10. DEUS AUTEM OMNIS GRATIÆ. Je prie le Dieu de toute grâce, auteur de tout bien, auteur de tout don parfait (c), & des graces les plus excellentes (d). Le Dieu plein de clémence & de miséricorde, qui vous a appellez à la Foi, & qui vous a donné son Esprit-Saint, qu'après avoir souffert un peu de tems, il vous perfectionne, vous fortifie, & vous affermissé. Qu'il acheve en vous ce que sa grace y a commencé; qu'il vous soutienne dans vos afflictions; qu'il vous assiste dans vos épreuves; qu'il vous affermissé dans le bien & dans sa grâce, & qu'il vous accorde le don de persévérance; afin que vous parveniez à la gloire, & méritiez les couronnes qui ne seront accordées qu'à ceux qui auront combattu jusqu'à la fin (e); *Non coronabitur, nisi qui legitime certaverit.*

¶ 12. PER SILVANUM. Je vous ai écrit assez brièvement, ce me

(a) Τα αὐτὰ ἔστι παθημάτων τῆς αἰ κώμης ἡμῶν ἀδελφότητος ἀποσταλῆσαι.

(b) Coloss. I. 24. Adimpleo ea qua desunt passionum Christi in carne mea.

(c) Jacobi I. 17.

(d) Omnis gratia, id est, perfecta gratia. Hugo. Cathar. Salmer. Cornel.

(e) 2. Timoth. II. 5.

13. *Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone coelecta, & Marcus filius meus.*

13. L'Eglise qui est dans Babylone, & qui a été choisie comme vous, & mon fils Marc, vous saluent.

COMMENTAIRE.

semble, par notre frere Silvain. Quelques-uns (a) rapportent ces mots ; *ce me semble*, à Silvain, qui est, ce me semble, un de vos freres fidèles. Il m'a paru très-attaché à vos intérêts ; & très-fidèle ; & j'ai crû que je pouvois lui confier cette Lettre. Grotius croit que S. Pierre veut parler d'une autre Lettre qu'il leur avoit écrite auparavant, & envoyée par Silvain. Il me semble, il me souvient de vous avoir déjà écrit une autrefois brièvement, par Silvain. Mais la première explication est la plus suivie. On ne connoît point cette prétendue première Lettre, dont parle Grotius ; & en disant que Silvain lui avoit paru fidèle, il sembleroit avoir quelque doute sur sa fidélité. Silvain est le même que *Silas*, nommé dans les Actes des Apôtres (b), & dont S. Paul parle aussi quelquefois dans ses Epîtres (c).

CONTESTANS HANC ESSE VERAM GRATIAM DEI. *Vous protestant que la vraie grace de Dieu, est celle en laquelle vous demeurez fermes.* Que la vraie Religion (d), la vraie voye du salut, est celle que nous vous avons annoncée, que vous avez reçue, dans laquelle vous persévérerez (e), malgré les persécutions qui vous sont suscitées, & que vous regardez avec raison, comme des faveurs de Dieu, & des épreuves par lesquelles il veut vous affermir dans son amour, & vous conduire à l'éternité bienheureuse.

¶ 13. SALUTAT VOS ECCLESIA, QUÆ EST IN BABYLONE COELECTA. *L'Eglise qui est à Babylone, & qui a été choisie, comme vous, vous saluent.* Nous entendons ici sous le nom de Babylone, avec tous les Anciens (f), & les Modernes qui sont demeurez dans la communion Romaine, la ville de Rome. Personne avant Calvin n'avoit révoqué en doute le voyage de S. Pierre en cette ville, ni la primauté de l'Eglise Romaine, sur toutes les autres Eglises du monde. C'est ce que nous avons prouvé plus au long dans une Dissertation particulière. Grotius sur cet endroit reconnoît que les Anciens ont entendu la ville

(a) Ligfoot. Camer. Piscat.

(b) Act. xv. 40. xvi. 19.

(c) 2. Cor. I. 19. 1. Theß. I. 1.

(d) Est. Grot. Men. Cornel. Alti passim.

(e) 1. Cor. xv. 1. Notum vobis facio Evangelium quod predicavi vobis, quod & accepistis, in quo & statis, per quod & salvamini.

(f) Vide Papiam Joannis Evangel. Discipulorum apud Euseb. lib. 2. cap. 15. Hist. Eccl. Hieron. in Marco & Ep. 17. & alibi sapiens. Alii plures. Beda. Oecumen. hic. Grot. hic. Veteres (quibus assentior) Romam interpretantur, ubi Petrum fuisse nomen Christianus dubitavit.

de Rome, sous le nom emprunté de Babylone; il se range de leur avis, & dit nettement, qu'aucun Chrétien n'a nié que S. Pierre n'ait été à Rome. S. Jean dans l'Apocalypse (*) donne aussi à cette ville le nom de Babylone.

S. Pierre dit que l'Eglise de Babylone a été choisie comme eux; *colecta*; & non pas simplement, *collecta*, comme lisent quelques Exemplaires (b). Le Grec (c) ne lit pas *Ecclesia*; mais le Syriaque, l'Arabe, l'Ethiopien, Occuménius le lisent aussi bien que la Vulgate. Les Fidèles de Rome qui ont été comme vous choisis de Dieu (d), & appelez à la Foi, du milieu des nations infidèles, ou d'entre les Juifs qui demeurent dans l'endurcissement, vous saluent, & vous souhaitent toutes sortes de prospéritez.

M. Mille n'admet pas ici le nom d'*Ecclesia*, & il prend le Grec *synecleté*, comme si c'étoit une épithète de quelque Dame Chrétienne; comme celle que S. Jean appelle *Electa* dans sa seconde Epître (e): ou même l'épouse de S. Pierre, qu'il menoit d'ordinaire dans ses voyages, comme S. Paul l'insinué (f), & qui ayant été avec lui dans le Pont, dans la Galatie, & dans les autres lieux où il avoit prêché, pouvoit être connue des Fidèles de ces Provinces. Il faudroit donc traduire, selon cet Auteur: Mon épouse qui est avec moi à Babylone, & qui a été choisie de Dieu, aussi bien que moi, vous salue, avec Marc. Mais cette opinion est trop singulière, pour être admise, n'ayant pour fondement que de très-foibles conjectures. Il n'est nullement probable que S. Pierre n'ayant pas encore dit un seul mot de sa femme, puisse la désigner sous le nom général, de choisie avec moi. Et pourquoi marquer qu'elle étoit alors à Babylone, s'il est vrai, comme on le suppose, qu'elle accompagnoit cet Apôtre dans tous ses voyages? Il suffisoit de dire: Mon épouse vous salue; nous sommes ensemble à Babylone; au lieu de: Celle qui est élue avec moi, qui est à Babylone, vous salue. De plus, le nom d'*Electa* dans la seconde Epître de S. Jean, pourroit bien marquer l'Eglise à laquelle ce saint Apôtre écrivoit, comme nous l'avons marqué dans la Préface sur cette Epître.

ET MARCUS FILIUS MEUS. *Et mon fils Marc.* On ne doute pas que ce ne soit S. Marc l'Evangéliste (g), qui est reconnu pour Disciple & compagnon, & même Interprète de S. Pierre. Il l'appelle son fils, comme ayant été converti, & instruit par lui, & comme un de ses prin-

(a) Apoc. XVII. 5. XVIII. 10.

(b) Sixti V. edit. & alii Quid.

(c) Grec. Ἐκλεκτὴ ἡμεῶν ἢ ἐν Βαβυλωνίῳ ἐκλεκτὴ.

(d) Ita Est. Grot. Druf. Menoch. Gerhard. Hammond.

(e) 2. Joan. 7. 1. & 13.

(f) 1. Cor. IX. 5. Numquid non habemus potestatem mulierem sororem circumducendi, sicut & ceteri Apostoli, & fratres Domini, & Cephas?

(g) Ita plerique omnes. Est. Grot. Ligfoot. &c. Origen. apud Euseb. lib. 6. cap. 25. Hist. Eccl.

14. *Salutate invicem in osculo sancto, gratia vobis omnibus, qui estis in Christo Jesu. Amen.*

14. *Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser. Que la grace soit avec vous tous, qui êtes en Jesus-Christ. Amen.*

COMMENTAIRE.

cipaux disciples. On peut voir notre Préface sur l'Évangile de S. Marc, si l'on veut savoir plus à fond quel étoit ce saint Évangéliste.

γ. 14. *SALUTATE INVICEM IN OSCULO SANCTO.* *Saluez-vous l'un l'autre par un saint baiser.* Le Grec (a) : *Par un baiser d'affection.* Mais le Syriaque & quelques Manuscrits Grecs sont semblables à la Vulgate. On a vû dans S. Paul (b) que les Fidèles se donnoient le baiser de paix dans les assemblées, lorsqu'il leur venoit quelques Lettres de la part des Apôtres, pour marquer leur affection mutuelle; & leur union dans les mêmes sentimens & dans la même foi. Embrassez-vous tendrement les uns les autres, comme je vous embrasse, & comme vous m'embrasseriez, si je me trouvois au milieu de vous.

GRATIA VOBIS OMNIBUS. *Que la grace soit avec vous tous.* Puissiez-vous vous maintenir dans les bonnes graces de Dieu, & mériter de plus en plus l'accroissement de ses faveurs & de ses bénédictions. Le Grec (c) lit, *la paix*, au lieu de *la grace*.

Dans les Exemplaires Grecs on lit à la fin de cette Épître, ce qui suit : *La première Épître Catholique de S. Pierre* a été écrite en deux cens trente-six versets; ou selon d'autres en deux cens trente-deux. Quelques Exemplaires (d) portent qu'elle a été écrite de Rome.

(a) *Ἀσπάζεσθε ἀλλήλους ἐν φιλιμαλί ἀγάπῃς.*
 Alii: *Ἐν φιλομασίᾳ ἀγάπῃ.* Ita Steph. d. *Mss.*
Colleg. novi. 2. *Barb.* 1. *Velez.* *Vulg. Syr.*

(b) *Rom.* XVI. 16. *I. Cor.* XVI. 20. 2. *Cor.* XIII. 12. 2. *Thes.* V. 26.

(c) *Ἐπίστα ὑμῶν πᾶσι.* *Beda.* *Gratia.*

(d) *Ita Oecumen. Covell.* 2.

Fin de la 1. Épître de saint Pierre.

